

L'ENTREVUE DU LUNDI



Agnès Grossman
la musique par amour
et la patrie par choix

Page 9

Les contrats secrets
prévoient 51 % plus
d'énergie par Hydro

Louis-Gilles Francoeur

LES 13 COMPAGNIES bénéficiaires de contrats secrets avec Hydro-Québec peuvent, globalement, augmenter leurs achats d'électricité de 51 % d'ici la fin de la décennie, soit une puissance additionnelle de 885 mégawatts aux tarifs d'exception qui leur ont été consentis pour stimuler l'économie québécoise.

C'est ce qu'a révélé au DEVOIR un des responsables de la planification d'Hydro-Québec, M. Richard Aubry, au sujet des « options » de puissances additionnelles contenues dans les 13 contrats signés en vertu du Programme de partage des risques et des bénéfices. Douze de ces contrats sont toujours secrets. Celui de Norsk-Hydro a été divulgué récem-

ment à la suite d'une saga politique et juridique sans précédent.

Hydro-Québec ne pense pas, cependant, que les options de puissance additionnelle soient toutes utilisées par les compagnies bénéficiaires. La société d'État, a dit M. Aubry, estime que les 13 bénéficiaires vont augmenter « en réalité » non pas de 51 % mais de 34 % leurs achats d'ici l'an 2000, soit 585 mégawatts qui s'ajouteront aux livraisons additionnelles. Et cela, au même prix.

Pour donner une idée de l'importance de ces options d'achat, il suffit de se rappeler que les 885 mégawatts accordés dans les contrats équivalent aux deux-tiers de la puissance de Manic-5, qui est de 1200 mégawatts.

Globalement, les contrats signés avec les 13 compagnies prévoient

des livraisons fermes de 1110 mégawatts aux alumineries, 150 aux secteurs du titane, 225 pour l'industrie du magnésium, 100 pour le secteur des ferro-alliages et 155 pour les autres compagnies inscrites au programme. Le total des livraisons prévues est donc de 1730 mégawatts, ce à quoi peuvent s'ajouter de 585 à 885 mégawatts selon les scénarios d'Hydro-Québec.

C'est dans le secteur des alumineries et, pour être précis, à la compagnie Alouette, de Sept-Îles, qu'a été garantie l'option la plus importante « qui a le plus de chance d'être exercée », selon M. Aubry.

Cette compagnie pourra en effet exiger en 1996 et en 1997 une puissance additionnelle de 360 mégawatts, en sus des 360 qu'on prévoit li-

Voir page 4: Les contrats

CANNES

L'écran
académique

Thierry Horguelin

envoyé spécial à Cannes

ALORS QUE le beau temps semble enfin bien installé sur la Croisette et qu'il entame son quatrième jour de projection, le festivalier sent que les choses sérieuses commencent et qu'il va lui falloir se coller avec la vieille question de l'académisme. Qu'entend-on par film académique? Habituellement, un film scolaire et compassé dont la mise en scène n'est que l'illustration guindée de thèmes à majuscule: l'Histoire, le Destin, l'Humanité, etc. À mi-chemin entre le classicisme, un rien trop crispé et le flirt d'ailleurs digne avec l'académisme, *L'Assassinat du tsar* est la version russe de ce type de cinéma. Deuxième film de Karen Chaknazarov (remarquable l'an dernier avec *Ville zéro*), il raconte l'histoire d'un schizophrène (joué par Malcolm McDowell!) qui se prend pour l'assassin de Nicolas II. Pas fou, lui, son psy potasse ses livres d'histoire et endosse le rôle du petit-fils de Nicolas dans l'espoir de provoquer la guérison-exorcisme de son patient. C'est le prétexte à de grandes joutes verbales et à des aller-retour passé-présent qui se solderont, on l'avait deviné, par un second meurtre. Peu à peu, le film bascule tout à fait dans une reconstitution historique fleurant quelque peu la nostalgie de l'ancien régime. La liquidation du communisme vous a de ces ruses!

Jusque-là, pas de surprises. Mais, qu'est-ce que l'académisme chez un auteur? C'est la tentation de troquer le goût du risque et de l'aventure contre la sécurité de l'oeuvre. C'est le moment où un cinéaste se met à reproduire trop consciemment ses traits caractéristiques, à imiter trop parfaitement sa signature. Ses films exhibent alors la collection bien rangée de leurs thèmes sans plus les jouer à quille ou double. Les déclarations d'intention, la volonté de maîtrise y deviennent sursignifiantes. Les tics et la sclérose menacent. L'auteur s'édifie tranquillement, de son vivant, un mausolée.

Cette tentation guette aussi bien les vétérans vénérables que les débutants branchés. C'est ainsi qu'après y avoir présenté l'an dernier son testament, Akira Kurosawa revient cette année à Cannes pour y ajouter un codicille. La visite qu'une aïeule de Nagasaki ne fera pas à un frère oublié établi à Hawaï, les jeux légers et graves de ses petits-enfants auxquels elle raconte des histoires inquiétantes, la mémoire douloureuse de la tragédie atomique, les calculs intéressés d'adultes qui renouent avec une lointaine parenté américaine (incarnée par nul autre que Richard Gere) : *Rhapsodie en août* avait tout pour être un beau film de vacances évoluant entre le mode majeur et le mode mineur, le ton espiègle et le ton intimiste : une esquisse sur le motif d'un artiste n'ayant plus rien à prouver, qui reprendrait ses pinceaux pour le seul plaisir. Or, d'un beau récit, Kurosawa a tiré un film raide et figé. Les mises en place sont si statiques que même les enfants ont l'air de plantes en pot. Les grillons ont beau hurler sur la bande son et les orages se déchainer, le sentiment de la nature ne passe jamais l'écran tant la mise en scène échoue à capter sa vibration. Pour finir, *Rhapsodie en août* verse, non sans lourdeur, dans l'édification.

D'autres seront moins sévères avec *Europa* de Lars Von Triers (Danemark). Pour ma part, l'auteur d'*Element of Crime* et d'*Epidemic* confirme qu'il est le type même du faux génie. Voici donc, après le remake pluvieux de *La Soif du mal* de Welles (*Element*) et la vague allégorique sur le sida d'*Epidemic*, une fable sûrement métaphorique sur l'Europe d'aujourd'hui. Voici, une fois encore, l'Europe sous la pluie, la nuit et les jets de vapeur, les décors étranges filmés sous des angles biscornus. Dans cette histoire alambiquée d'un jeune contrôleur manipulé par des terroristes dans un train traversant l'Allemagne dévastée de l'Après-guerre, on peut trouver tout ce qu'on veut et n'importe quoi : l'Europe de Kafka et celle de 92, l'Allemagne toujours déchirée malgré la réunification, etc. Le train évidemment symbolique renvoie au thème de la frontière comme aux convois de la mort qui menaient les déportés vers Auschwitz, en plus de rappeler, maquette à l'appui, le train électrique à quoi Welles comparait le cinéma.

Voir page 4: L'écran

Le référendum
sur la souveraineté
en 92 déchire le PLQ

Michel Venne

de notre bureau de Québec

LE DÉPÔT imminent à l'Assemblée nationale du projet de loi créant deux commissions constitutionnelles et prévoyant la tenue d'un référendum sur la souveraineté en 1992, ravive les tiraillements au Parti libéral du Québec.

Les fédéralistes surtout « avalent leur salive de travers » ces jours-ci. Ils digèrent mal la stratégie dite du « couteau sur la gorge » proposée par la Commission Bélanger-Campeau pour inciter le reste du Canada à faire des offres au Québec pour un nouveau fédéralisme et que devrait confirmer le texte de loi présenté mercredi prochain.

Selon les témoignages recueillis au sein de la députation libérale, l'aile fédéraliste a fait d'ultimes représentations pour faire apparaître au projet de loi des signaux plus clairs de la volonté du Québec de demeurer au sein d'un Canada réformé.

Des députés voient mal pourquoi le gouvernement de Robert Bourassa, dont l'option préférée est le renouvellement du fédéralisme, ferait adopter une loi qui prévoit un référendum sur la souveraineté et sur rien d'autre.

Ils auraient préféré voir dans le texte législatif les termes du rapport Allaire plutôt que ceux de la Commission Bélanger-Campeau, rapporte Henri-François Gauthier (Verdun). Dans les comités, renchérit Réjean Doyon (Louis-Hébert), « les gens me rappellent que c'est le Parti libéral qu'ils ont élu, pas (le président de la CSN) Gérard Larose ni (le président de Desjardins) Claude Bélard », tous deux membres de la

commission Bélanger-Campeau.

Comme Bélanger-Campeau, le rapport Allaire prévoit la tenue d'un référendum au plus tard à l'automne 1992 mais précise que cette consultation populaire pourra porter soit sur une nouvelle entente avec le reste du Canada, soit sur la souveraineté du Québec dans un cadre confédéral. Le rapport Bélanger-Campeau stipule que ce référendum ne portera que sur la souveraineté. Le texte du projet de loi devrait refléter strictement cette dernière option.

La loi doit prévoir par ailleurs la création de deux commissions parlementaires spéciales, l'une pour étudier toute question relative à l'accession du Québec à la souveraineté, l'autre chargée d'apprécier les offres de nature constitutionnelle « liant formellement » Ottawa et les provinces, et qui devront lui parvenir dans les 18 prochains mois.

D'un côté, se plaignent d'autres députés, nous avons une démarche proactive vers la souveraineté, de l'autre une démarche passive qui consiste à attendre qu'on nous fasse des offres pour le renouvellement du fédéralisme. Le danger, disent-ils, c'est que dans le reste du Canada, l'appel d'offres ne soit pas entendu.

Ces députés, y compris des ministres, pensent que tel que formulé, le projet de loi lance dans le reste du pays un message contradictoire. Le préambule de la loi, surplu aux yeux de certains, un texte « cucu qui fait république de bananes », où il y en aura pour satisfaire tout le monde et son père, fidèle au modèle coup de poing-coup de frein, ne ferait rien pour défaire l'ambiguïté.

Selon certaines sources, le projet de loi reprend le texte du préambule de la loi 90 créant la Commission sur

Voir page 4: Le référendum



Un policier sépare à coups de fouet des Bangladeshi se disputant des vivres.

PHOTO AP

Un autre cyclone guette le Bangladesh

DACCA (Reuter) — Un nouveau cyclone menace le Bangladesh déjà en proie à des inondations, à la faim et à une épidémie de dysenterie après la mort de plus de 138 000 personnes dans le cyclone et le raz-de-marée du 29 avril.

Les services météorologiques de Dacca ont signalé hier qu'une zone de très basse pression, détectée en mer d'Andaman, à 800 milles au sud de Chittagong, pourrait donner naissance à un ouragan et frapper le pays dans les deux prochains jours.

Les autorités ont demandé à la population de se tenir en alerte.

Par ailleurs, les États-Unis ont lancé une importante opération d'aide aux rescapés du cyclone, envoyant des hélicoptères, des avions

amphibies et plus de 1500 Marines.

Une équipe de 20 personnes, dirigée par le général Henry Stackpole, est arrivée à Dacca hier pour préparer l'opération, apprend-on dans un communiqué de presse.

Des responsables américains ont indiqué que des Marines de la 5e Brigade expéditionnaire prendraient part à l'opération qui doit commencer vendredi.

Un avion cargo C-5, transportant 5 hélicoptères Blackhawk UH-60 avec leur équipage, des contrôleurs aériens et des équipes médicales, arrivera aujourd'hui, apprend-on de même source.

La plupart des Marines sont attendus dans le port de Chittagong mercredi à bord du navire américain Ta-

rawa, qui transportera des hélicoptères et huit avions amphibies.

Le niveau des rivières continue à monter dans tout le Bangladesh en raison de fortes pluies dans l'Himalaya et le nord du pays.

Plus de 305 000 habitants sont isolés par les inondations, dans le nord-est du Bangladesh. Selon les autorités, 35 personnes ont été noyées alors que six rivières sont brusquement sorties de leur lit et ont recouvert au moins 520 km carrés dans les districts de Sylhet et Moulvi Bazar.

Les rizières et des milliers d'habitants sont sous l'eau. La ville de Moulvi Bazar, avec son demi-million d'habitants, risque d'être submergée par le fleuve Manu si les pluies con-

Voir page 4: Cyclone

LE SILENCIEUX

Les Aphorismes de Maxime

LA PENSÉE du jour : La mémoire ne choisit pas ce qu'elle retient.

La peur produit l'effet contraire du levain, elle fait croquer les pâtes molles.

L'admirateur s'imaginer à la place de la personne admirée; l'envieux rêve de la lui prendre.

Qui travaille médiocrement se repose mément.

Nous, de credo monothéiste, qui nous vantons d'être démocrates, pourquoi acceptons-nous d'être à la merci d'un Dieu autocratique?

Notre regard sur le passé est aussi vague que notre perception de l'avenir.

La force prime, opprime ou supprime le droit.

ALBERT BRIE

Ottawa ouvre sa session de la dernière chance

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

LE PARLEMENT fédéral entame aujourd'hui une session pas comme les autres. En marge de leurs différends, les trois partis fédéraux en parlent comme celle de la dernière chance.

Dernière chance pour la fédération, préviennent les Audrey McLoughlin, Jean Chrétien et Benoît Bouchard en pensant à l'échéance prochaine d'un référendum sur la souveraineté au Québec. Dernière chance pour le Canada de la dualité linguistique et des programmes nationaux, disent ceux qui voient que seule l'étoile des Bloc Québécois et Reform Party brille actuellement au firmament politique.

Quand la prochaine ronde constitutionnelle risque d'être la dernière, on ne doit pas s'y engager à la légère, prévenait récemment Benoit Bouchard, le lieutenant québécois de Brian Mulroney. Un diagnostic corroboré par les chefs des deux principaux partis.

Au cours des dernières semaines, Brian Mulroney et Jean Chrétien ont utilisé les mêmes mots pour décrire leur précaire situation. « L'avenir du Canada est plus important que le mien », ont affirmé chacun de leur côté les chefs conservateur et libéral à quelques jours d'intervalle. En réalité, à titre de leaders issus du Québec, les deux hommes jouent leur jeu politique d'ici l'automne prochain. Si le pays ne sort pas du borborygme constitutionnel et que le Québec rue encore dans les brancards, bien

peu de Canadiens auront des raisons de retenir leurs services à la prochaine élection.

« Il faut être assuré de gagner », a dit Jean Chrétien à son caucus la semaine dernière pour expliquer son idée d'un référendum constitutionnel.

Tout cela fait du chapitre sur l'unité canadienne le volet à retenir du Discours du Trône d'aujourd'hui. Mais Ottawa n'y dévoilera pas pour autant ses couleurs.

Selon tous les renseignements disponibles, le gouvernement fédéral confirmera simplement cet après-midi que le « projet de pays » qu'il entend rendre public à l'automne touchera trois grands secteurs : la répartition des pouvoirs, le dossier autochtone et la réforme des institutions. Un comité parlementaire en

héritera en septembre. Pour la suite, Ottawa n'exclut ni un référendum, ni une assemblée constituante pour donner du poids politique à son projet. Joe Clark, le ministre responsable du dossier, a déjà indiqué que son gouvernement se doterait « par prudence », de lois en ce sens.

Le second volet du Discours sera de nature économique et comportera entre autres une vaste réflexion pancanadienne sur l'orientation à donner au pays d'ici l'an 2000.

Mais en filigrane du Discours du Trône, l'opération constitutionnelle fédérale repose sur deux paris à vérifier au cours des prochains mois.

D'abord, le gouvernement fédéral veut avancer en tandem avec l'opposition. Usé à la corde aux yeux de l'opinion publique et avec un très

Voir page 4: Ottawa

CAHIER SPÉCIAL

ENVIRONNEMENT

PARUTION LE 24 MAI DANS LE DEVOIR

Énergie et protection de l'environnement se conjuguent-ils? À l'heure des projets de développement de la Baie James, Le Devoir pose la question.

Réservation publicitaire: 842-9645
Date de tombée: 16 mai

L'avenir constitutionnel du Québec divise le clan Chrétien

Pierre O'Neill

L'AVENIR constitutionnel du Québec divise le clan Chrétien, dont certains éléments privilégient une position plus nationaliste, alors que d'autres demeurent résolument attachés aux valeurs de l'orthodoxie fédéraliste.

Divergences fondamentales qui s'expriment à travers les résolutions que deux députés montréalais se proposent de défendre, au congrès de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada, le 26 mai, à Sherbrooke.

Représentée à la Chambre des communes par David Berger, l'association libérale du comté Saint-Henri-Westmount appuie essentiellement la position et la démarche

prises de l'avant le 21 avril dernier, à Montréal, par Jean Chrétien. C'est-à-dire, perpétuer le fédéralisme symétrique, ignorer le caractère distinct de la société québécoise, tenir un référendum pancanadien début 1992 sur un projet de réforme constitutionnelle et concéder un droit de veto aux quatre grandes régions: l'Ouest, l'Ontario, le Québec et l'Atlantique.

Parrain de la résolution de St-Henri-Westmount, David Berger soutient que son intention n'était pas de retrancher la référence à la reconnaissance de la société distincte, que l'on retrouvait dans le texte de M. Chrétien. « Ce n'est pas explicite dans notre résolution, mais c'est implicite », a-t-il déclaré hier au DEVOIR. Et il se rallie également à la

mise au point de son chef, précisant qu'un projet de réforme constitutionnelle ne pourrait être réalisé sans le consentement de la majorité des Québécois. David Berger qui croit par ailleurs que l'échéancier de l'automne 1992 imposé par le Québec est trop court, voire « anti-démocratique », que c'est l'équivalent de négocier le couteau sur la gorge.

À plusieurs égards, la résolution de Saint-Henri-Westmount est incompatible avec la position constitutionnelle arrêtée par les libéraux de LaSalle-Emard et leur député Paul Martin: reconnaissance du caractère distinct du Québec, droit de veto universel au Québec, droit de retrait à toutes les provinces avec pleine compensation financière.

À ce jour, le comté de LaSalle-Emard compte sur l'appui de neuf autres associations, dont plusieurs sont contrôlées par des libéraux acquis de longue date au leadership de Jean Chrétien. Laissant croire ainsi que deux tendances constitutionnelles opposées logent au clan Chrétien et que le congrès de Sherbrooke servira de mise en scène à l'arrimage ou à l'affrontement de ces tensions internes.

Quand ils seront parvenus à dégager un consensus sur la question constitutionnelle, les libéraux devront désigner le successeur de Francis Fox à la présidence du PLC-Québec. Depuis le désistement de Mme Céline Hervieux-Payette, deux aspirants restent sur les rangs: Pierre Dalphond, vice-président du

parti et avocat de Montréal; Jacques Saada, président de l'association libérale fédérale de Laprairie. Dans cette lutte, la norme qui permet de réussir l'épreuve n'a pas de rapport avec la loyauté envers le chef. Tous deux sont des partisans de Jean Chrétien, même depuis l'époque Turner, que Pierre Dalphond avait alors publiquement renié. Ce qui distingue davantage ces deux candidats à la présidence, c'est l'appui de l'organisation du sénateur Pietro Rizzuto, acquis à Jacques Saada. Reste à savoir si cette préférence suffira pour bloquer l'avocat Dalphond, qui incarne la tendance progressiste, un gage de sécurité contre les humeurs rétro du chef.

Quel que soit le choix des délégués

au congrès de Sherbrooke, le PLC-Québec ne sera pas au bout de ses peines. Après s'être branchés sur une position constitutionnelle et s'être donné un président, les libéraux fédéraux du Québec devront trouver un antidote à la contre-performance, une injection au ressourcement intellectuel, la recette-miracle qui parviendra à freiner la montée du Bloc québécois. Défi considérable pour un parti dont le membership n'est plus que le tiers de ce qu'il était, qui est endetté de 300 000\$, qui n'a pas de programme politique, dont l'organisation est anémique et dont le chef a perdu sa touche magique. Bref, un parti à reconstruire d'ici les prochaines élections générales, qui devront avoir lieu au plus tard en 1993.

Le ton pourrait s'adoucir avec un nouveau chef à la tête de l'Assemblée de premières nations

Huguette Young

de la Presse Canadienne

OTTAWA — Divisée par les prises de positions radicales émises l'été dernier au sujet des événements de Kanesatake et de Kahnawake, l'Assemblée des premières nations pourrait prendre un virage important le 11 juin avec l'élection d'un nouveau chef national.

M. Georges Erasmus quitte en effet la direction de l'Assemblée après avoir rempli deux mandats de trois ans. Il s'est fait connaître pour ses positions radicales au sujet du conflit armé à Oka et ses attaques virulentes contre le Québec, quoiqu'il ait modéré ses propos en fin de mandat.

Le ton pourrait s'adoucir avec l'arrivée d'un nouveau chef à la tête de la plus grande association autochtone nationale, qui représente plus de 630 bandes indiennes au pays. En tout, six candidats se feront la lutte au cours de son congrès national qui aura lieu du 9 au 12 juin à Winnipeg.

Loin d'abandonner les grands thèmes qui ont marqué les six années de pouvoir de Georges Erasmus sur le dossier constitutionnel et la question des revendications territoriales, les candidats risquent d'opter pour un style et un ton différent.

Les six candidats, interviewés par la Presse Canadienne, se sont dits carrément opposés à la violence sous toutes ses formes. La coexistence pacifique est devenue le mot d'ordre.

Deux candidats régionaux, soit le chef Bill Montour, de la réserve des Six Nations, de Brantford en Ontario et Neil Sterritt, chef héréditaire de la nation Gitskan-Wet'suwet'sen en Colombie-Britannique, préconisent le

retour à la diplomatie et l'abandon de la ligne dure de Georges Erasmus qui avait fait des déclarations à l'emporte-pièce sa marque de commerce.

Neil Sterritt, 50 ans, un expert en technologie et prospection minière de Skeena River, en Colombie-Britannique, a piloté les revendications territoriales de la nation Gitskan.

Très favorable à la commission d'enquête annoncée par le premier ministre Brian Mulroney, il croit qu'il faut donner le bénéfice du doute au gouvernement et au ministre des Affaires indiennes, Tom Siddon. Il a été l'auteur d'une lettre envoyée au Bureau du premier ministre préconisant le maintien de M. Siddon en poste lors du dernier remaniement ministériel.

« Parfois, le sucre apporte plus que le vinaigre », a-t-il souligné en bon diplomate.

Les deux candidats les mieux connus sur la scène nationale, le vice-chef de l'Assemblée des premières nations et chef régional de l'Assemblée pour le Manitoba, Ovide Mercredi, et Phil Fontaine, grand chef de l'Assemblée des chefs manitobains, semblent avoir une longueur d'avance. Mentionnons cependant que la campagne vient de commencer.

Dans un esprit conciliateur, Ovide Mercredi, un avocat timide de 45 ans qui était le bras droit de Georges Erasmus, croit plutôt en la révolution tranquille. Ce qui n'exclut toutefois pas le recours à des actes de désobéissance civile lorsque cela est nécessaire pour corriger un tort collectif, précise-t-il.

« Les autochtones veulent avoir une voix politique importante. Ils veulent que leur association natio-



George Erasmus

nale continue de défendre leurs droits, a-t-il souligné au cours d'un long entretien. Mais je ne m'associerais jamais à des gens qui brandissent des armes.

Avec son collègue Phil Fontaine, il a appuyé les efforts du député manitobain Elijah Harper pour faire rombrer l'accord du lac Meech en juin dernier. Et sans regrets, puisqu'il s'agissait d'une victoire pour les autochtones et non d'une défaite pour le Québec, concède-t-il.

Puisque le Québec est « l'allié naturel » des autochtones, il croit que les aspirations du Québec et celles des autochtones sont sur une voie parallèle, et qu'il y a moyen de travailler ensemble dans un esprit de coexistence pacifique. S'il est élu chef national, il se fera le défenseur de la solution pacifique, a-t-il souligné fiè-

rement.

M. Phil Fontaine, un autochtone de la nation Ojibwa de 46 ans qui a déjà occupé le poste de directeur régional du Yukon au ministère des Affaires indiennes, abonde dans le même sens. Il ne regrette pas la mort de l'Accord du lac Meech. Au contraire. Mais il est prêt à tendre la main au Québec.

M. Fontaine, qui a dit vouloir apprendre le français, est un fonceur qui a étalé au grand jour les injustices créées par le système des écoles résidentielles « blanches » au Manitoba où il a lui-même passé 10 ans. Ses efforts menèrent à la création d'une commission d'enquête sur le sujet.

La coexistence pacifique que préconisent les candidats à la succession de George Erasmus se heurte toutefois à l'impatience de certains chefs qui réclament une amélioration rapide du sort des autochtones.

« Je déplore le recours à la violence », signale le grand chef de la réserve de Akwesasne, Mike Mitchell, qui a été le dernier à se lancer dans la course. « Mais cela ne veut pas dire que je n'agirai pas pour faire bouger les choses ».

Mike Mitchell, un Mohawk « sans vernis », a finalement eu raison des factions Mohawks favorables aux jeux de casinos à Akwesasne, au terme d'une guerre qui aura fait deux morts.

Son collègue de la Colombie-Britannique, Bill Wilson, chef régional de l'Assemblée, veut unir les factions dissidentes d'un bout à l'autre du pays afin de pouvoir faire front commun dans le dossier constitutionnel.

Controversé chez lui, il préconise l'abolition pure et simple du ministère des Affaires indiennes.

Entre ces deux tendances, ce sont les délégués de Winnipeg qui auront le dernier mot.

Prélever la taxe provinciale à la frontière pourrait soulever un tollé à Washington

Maurice Girard

de la Presse Canadienne

WASHINGTON — Le projet de prélever la taxe provinciale à la frontière canadienne sur les achats effectués aux États-Unis pourrait soulever un tollé dans la capitale américaine, où le son des caisses enregistres semble bien doux à l'oreille des congressistes du Capitole. Sur-tout en pleine récession.

Après l'Ontario, le Québec songe maintenant à renflouer ses coffres en demandant également à la Douane de percevoir à partir de janvier 1992 la Taxe de vente provinciale (TVQ) et la Taxe fédérale sur les produits et services (TPS) au moment où entrera en vigueur la deuxième phase du Protocole d'entente fédéral-provincial sur la perception des taxes.

Trois membres du Congrès américain ont déclaré la semaine dernière à la Presse Canadienne qu'ils réclameraient que la question soit examinée en regard de l'entente bilatérale sur le libre-échange si Toronto et Québec s'entendent avec Ottawa sur les modalités de perception des taxes.

Pour le sénateur démocrate Herb Kohl, du Wisconsin, Ottawa et Washington ne devraient pas permettre que cette question « envenime » les rapports commerciaux entre les deux pays. « On ne devrait pas empoisonner nos relations avec ce genre de choses », dit-il.

Le représentant Byron Dorgan, du Dakota-Nord, accuse les Canadiens de vouloir profiter des ententes commerciales sans pour autant en subir les inconvénients. « Les Canadiens aiment profiter du marché de céréales américain, mais quand vient le temps de faire des achats, ils se raidissent et ne veulent pas laisser les gens aller là où ils veulent. Il faut que l'entente profite aux deux. Les Canadiens feraient bien de le comprendre ».

Son collègue Bill Paxon, républicain de l'État de New York, espère que « dans ses derniers entretiens avec les représentants canadiens, la négociatrice américaine au Commerce Carla Hills puisse les convaincre de renoncer à ce projet » car, a-t-il déclaré dans une interview, la levée des taxes provinciales « viole l'esprit de l'entente de libre-échange ».

Ainsi, loin de se tenir à l'écart d'un débat qu'on compare à une version nordique de la révolte des contribuables californiens, les Américains font

au contraire preuve d'ingéniosité pour attirer les consommateurs canadiens, qui ont effectué l'an dernier, 51 millions de voyages transfrontaliers d'un jour pour se procurer cigarets, fours micro-ondes, tapis, alcool, produits ménagers et équipement électronique au sud de la frontière.

Au total, il ont acheté pour deux milliards de dollars. Les Ontariens ont dépensé à eux seuls la moitié de cette somme. Du côté américain, on fait preuve d'ingéniosité pour attirer les clients canadiens. Même les douanes se sont mises de la partie en offrant des coupe-file d'une journée aux automobilistes, qui évitent ainsi les bouchons de circulation.

L'entrepreneur s'est particulièrement manifesté à Buffalo, dans l'État de New York, près de Toronto, où par exemple Ken Magill a lancé le mois dernier le mensuel *Border Examiner*, qui donne des conseils sur les droits où l'on peut trouver les meilleures aubaines comme « trois montures pour 99 \$ US » et une vérification de freins à 60 \$ US.

Une autre compagnie de la ville, Access Merchandising, offre à ses clients canadiens de commander par téléphone des produits achetés au prix de gros mais revendus au prix de détail, livrés à la porte. Et même quand toutes les taxes et droits sont acquittés, la marchandise revient souvent de 15 à 40 % moins chère qu'au Canada, affirme le président de l'entreprise, M. Jim Meyer.

Au Québec, « le problème est beaucoup moins grave qu'en Ontario », indique le porte-parole du ministère des Finances, M. André Dionne. Ce qui ne signifie pas que le gouvernement fermera encore longtemps les yeux sur les contrevenants.

« Tout ce qui concerne l'évasion fiscale est une préoccupation importante pour le ministère du Revenu du Québec. Mais, on ne peut pas tout faire d'un coup. Il y a des problèmes beaucoup plus graves à régler d'abord: le tabac et le carburant », précise M. Yves-Thomas Dorval, conseiller politique du ministre du Revenu, M. Raymond Savoie.

Dans la capitale provinciale, on cogite depuis quelque temps avec l'idée de faire percevoir la TVQ et la TPS par les douaniers. Selon M. Dorval, la question pourrait même faire l'objet d'une décision ministérielle « qui ne serait pas impossible de prendre d'ici janvier 1992. C'est une des possibilités envisagées au ministère et qui pourrait s'appliquer d'autant plus facilement que le Québec a harmonisé sa taxe de vente avec la TPS ».

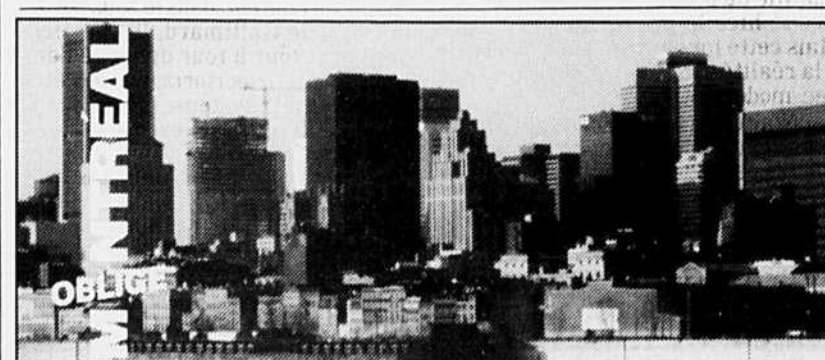
Les Québécois, comme le reste des Canadiens, sont tenus de payer la taxe provinciale de huit pour cent sur les achats faits aux États-Unis. En vertu d'une entente avec Ottawa, le Revenu Québec obtient les renseignements sur les fraudeurs, qui sont par la suite « facturés pour la taxe de vente du Québec ». Pénalités et intérêts en sus. M. Dorval rappelle que « la loi stipule que si le consommateur achète quelque chose à l'extérieur qu'il ramène ici, il doit faire une déclaration et informer le fisc québécois ».

La médecine d'urgence en congrès

MONTREAL accueille aujourd'hui pour la première fois dans ses murs, au Palais des congrès, le congrès mondial de médecine d'urgence et de catastrophe.

Quelque 800 participants venant de tous les horizons analyseront jusqu'à jeudi les moyens et les techniques de sauvetage en cas de sinistre, de guerre, d'hécatombe, d'inondation, de conflagration, de naufrage, d'accident d'avion, bref tous les événements fortuits qui surviennent dans le vaste monde.

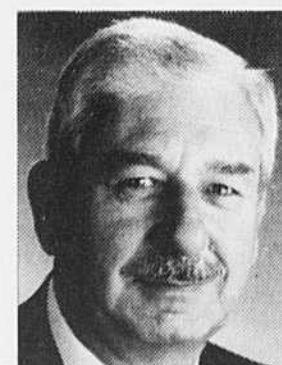
Ce 7e congrès sur un thème plus que jamais d'actualité, en raison des nombreux cataclysmes survenus au cours des siècles et encore tout récemment — qu'on pense à la guerre du Golfe persique, aux cyclones du Bangladesh — devrait jeter un éclairage nouveau sur la façon dont les différents pays s'organisent pour les juguler au maximum ou encore amoindrir les conséquences désastreuses dans les populations.



La recherche et le développement

J'endosse la stratégie de développement économique du Grand Montréal proposée par La Chambre de commerce du Montréal métropolitain et je contribue, plus particulièrement, à la réalisation de son 3ème objectif: la recherche et le développement dans nos entreprises.

L'avenir de nos enfants en dépend.



Guy Archambault
Président et
chef de la direction
Ultramar Canada

Solidaires dans le présent
Confiants dans l'avenir

Montréal Oblige, une initiative de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain en collaboration avec:

LE DEVOIR



Chambre de
Commerce du
Montréal
Métropolitain

FÊTEZ AVEC NOUS
LA SEMAINE
DE LA SANTÉ MENTALE
6-12 MAI 1991

RÉSULTATS

l o t o - q u é b e c

Banco Tirage du 91-05-10

1	4	6	11	15
19	25	31	32	33
35	41	42	45	46
49	54	62	65	70

Prochain tirage: 91-05-13

LaMini Tirage du 91-05-10

NUMÉROS		LOTS
6 5 6 1 0 9	50 000 \$	
5 6 1 0 9	5 000 \$	
6 1 0 9	250 \$	
1 0 9	25 \$	
0 9	5 \$	
6 5 6 1 0	1 000 \$	
6 5 6 1	100 \$	
6 5 6	10 \$	

duo Tirage du 91-05-10

NUMÉROS		LOTS
6 3 4 1 7 2	100 000 \$ *	
3 4 1 7 2	1 000 \$ *	
4 1 7 2	100 \$ *	
1 7 2	25 \$ *	
7 2	5 \$ *	

* La valeur du lot est doublée lorsqu'un billet gagnant contient le symbole « 2X »

Quotidien

Tirages du	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
91-05-06	197	9077				
91-05-11	978	3578				
	506	2691				
	197	4842				
	835	9676				
	365	2922				

INTER PLUS Tirage du 91-05-10

NUMÉROS		LOTS
6 7 0 2 0 4	250 000 \$	
7 0 2 0 4	2 500 \$	
0 2 0 4	250 \$	
2 0 4	25 \$	
0 4	10 \$	

NUMÉROS MOBILES

7 3 8 7 9	1 000 \$
8 7 3 6	100 \$
9 0 3	25 \$

Extra Tirage du 91-05-11

NUMÉROS		LOTS
4 0 9 8 0 4	100 000 \$	
0 9 8 0 4	1 000 \$	
9 8 0 4	250 \$	
8 0 4	50 \$	
0 4	10 \$	
	2 \$	

PROMÉRIAL Tirage du 91-05-10

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES		NUMÉROS	LOTS
1410500	500 000 \$	3073482	250 000 \$
410500	5 000 \$	073482	5 000 \$
10500	500 \$	73482	500 \$
0500	100 \$	3482	100 \$
500	25 \$	482	25 \$
00	5 \$	82	5 \$

NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES

100 000 \$	2100527
50 000 \$	2127570 4475157
5 000 \$	1199081 2251958 3774391 4396891
	1291612 2989464 4020233 4503885
	1509661 3057915 4075573 4746144
	1683270 3534873 4299304 4893682
	2079739

Le billet donne droit à 4 tirages consécutifs

SELECT Tirage du 91-05-11

3	12	18	25	30	36
---	----	----	----	----	----

GAGNANTS

6/6	1	500 000,00 \$
5/6+	2	13 410,80 \$
5/6	78	229,20 \$
4/6	3 521	22,80 \$
3/6	37 070	5,00 \$

VENTES TOTALES: 1 111 186,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 500 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 91-05-18

649 Tirage du 91-05-11

6	30	31	32	35	47
---	----	----	----	----	----

GAGNANTS

6/6	1	5 756 228,00 \$
5/6+	5	196 916,40 \$
5/6	260	3 029,50 \$
4/6	16 144	93,50 \$
3/6	317 345	10 \$

VENTES TOTALES: 21 638 515,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 91-05-15

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les déchets dangereux et l'effet de serre sont les grands défis du MENVIQ

Louis-Gilles Francoeur

L'élimination des déchets dangereux constitue à court terme le principal défi du ministère québécois de l'Environnement.

Mais à moyen terme, c'est-à-dire d'ici l'an 2000, c'est le contrôle de l'effet de serre qui constituera son principal défi. Et ce défi sera d'autant plus difficile à affronter que les structures gouvernementales et les lois de l'environnement sont inadéquates à une gestion plus durable des ressources.

Ces trois priorités que se voit confier le ministère de l'Environnement ressortent d'un sondage effectué l'automne dernier par cet organisme auprès de 52 leaders d'opinion dans des domaines aussi divers que l'économie, la finance, les sciences ainsi que les milieux universitaires et environnementaux. Les résultats du premier sondage furent envoyés aux 52 répondants pour voir s'ils confirmaient ou infirmaient le verdict du groupe. Les résultats finaux intègrent les réponses, au deuxième tour, des 27 personnes qui ont répondu une deuxième fois.

À très court terme, c'est-à-dire d'ici 1995, les quatre premières priorités qui se dégagent sont, par ordre d'importance, l'élimination des déchets dangereux, la production hydro-électrique, le coût de la dépollution de la province et l'intégration de la dimension environnementale dans la prise de décision.

Le deuxième choix des répondants se concentre sur le développement du marché de la récupération et du recyclage ainsi que sur l'intensification du syndrome du « Pas dans ma cour », conséquence d'une plus grande sensibilité aux séquelles environnementales.

À moyen terme, c'est-à-dire pour l'an 2000, deux grandes questions

vont constituer les principaux défis du ministère de l'Environnement, selon les leaders d'opinion consultés. Il s'agit d'abord du contrôle de l'effet de serre, un dossier qui échappe totalement à l'Environnement car la politique énergétique, qui est en cause ici, relève du ministre de l'Énergie et des Ressources. Le deuxième défi le plus important sera, selon les mêmes personnes, l'inadaptation des structures gouvernementales ou municipales pour gérer efficacement et de façon durable les ressources naturelles. Dans ce deuxième volet, là aussi, le ministère est fort démuné car, avec notamment son budget famélique, il est loin de faire le poids dans l'appareil gouvernemental.

Un fort consensus se dessine dans ce tableau d'opinions diversifiées en faveur de la nécessité de développer au Québec une stratégie de développement durable et de définir une politique d'environnement qui engage tous les ministères.

La décentralisation des contrôles environnementaux, via une commission indépendante de l'Exécutif, obtient une nette majorité d'appuis mais la plupart ne veulent pas d'un tribunal spécialisé pour les dossiers environnementaux.

Les avis sont partagés sur l'idée de confier au Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement un rôle d'arbitre plutôt que d'enquête.

Enfin, plusieurs questions ont totalement été mises de côté lors du deuxième tour de discussion au profit d'un resserrement des consensus sur les priorités décrites précédemment. Ont ainsi été oubliés: la surexploitation des eaux souterraines, la pollution par l'ozone, la disparition des milieux humides, l'entreposage et le transport transfrontalier des déchets dangereux et le transport des déchets solides.



PHOTO JACQUES NADEAU

Un temps reluisant pour Sainte Marguerite d'Youville

Les Soeurs Grises n'avaient pas lésiné pour honorer leur fondatrice Sainte Marguerite d'Youville, première Québécoise dont l'Église ait reconnu la sainteté. Le beau temps aidant, samedi, la fête religieuse et populaire a rassemblé 30 000 personnes dans le Vieux-Port de Montréal, ce quartier même que l'humble religieuse a parcouru en tous sens pour venir en aide aux malades et aux miséreux. La canonisation de Marguerite d'Youville a eu lieu en décembre dernier à Rome, mais la supérieure générale des Soeurs Grises, Mère Marguerite Létourneau, réservait aux Montréalais cette fête en pleine nature sur les rives du fleuve Saint-Laurent. La manifestation populaire a commencé par une messe célébrée par Mgr Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal. Une cérémonie rehaussée d'une musique de circonstance composée par l'organiste Pierre Grandmaison et interprétée par le Petit Orchestre Métropolitain et un chœur de 150 voix formé du Choeur Polyphonique et de la Chorale des Soeurs Grises.

Le MNQ souhaite une meilleure intégration des immigrants

Caroline Montpetit

LE MOUVEMENT national des Québécois estime que la survie démographique d'un Québec souverain passe par une meilleure intégration des immigrants, ainsi que par une politique nataliste ardemment défendue par les autorités gouvernementales.

Au terme d'une tournée exhaustive dans les grandes régions du Québec, le MNQ tenait en fin de semaine un forum de discussion, intitulé « Le devenir d'un Québec souverain », sur les défis démographiques d'un Québec indépendant.

« La chute de la fécondité est sans contredit l'aspect le plus spectaculaire des transformations qu'a connues le Québec au cours des trente dernières années », de préciser M. Aubert Ouellet, secrétaire à la famille du gouvernement du Québec, dans son allocution d'ouverture.

« De 144 000 enfants en 1959, nous sommes passés à 83 600 naissances en 1987, a souligné M. Ouellet. Il faut remonter à 1929 pour trouver un nombre aussi bas de naissances ».

Sur le thème du mariage, M. Ouellet a précisé que les familles monoparentales représentaient 7,9 % de l'ensemble des familles en 1961, elles en représentent maintenant plus de 21 %.

Dans une série de recommandations présentées au gouvernement du Québec, le MNQ suggère notamment que l'État et l'entreprise privée, améliorent les services de garde, les congés de maternité et parentaux, en plus de garantir la réinsertion sans pénalités des femmes à leur emploi après leur grossesse.

Parmi les autres mesures suggérées, le président du MNQ, M. Sylvain Simard, propose la création d'un ministère de la Population, qui veillerait à l'application des politiques de natalité d'un Québec souverain, ainsi qu'à la gestion de son immigration.

Au chapitre de l'immigration, le MNQ estime qu'il devrait s'agir d'une « priorité nationale », dans un Québec souverain.

« Le Québec doit de plus s'assurer du plus fort pourcentage possible de recrutement d'immigrants des pays francophones ou de population ai-

sément francophonisable », soutient le MNQ.

Le MNQ souhaite que plus de place soit faite aux communautés culturelles dans la fonction publique, et que l'on fasse de l'intégration des immigrants une priorité nationale, en y consacrant les ressources nécessaires. Il estime que la population devrait également développer, par la voie d'une campagne d'opinion, une attitude d'accueil à l'égard des nouveaux arrivants.

Enfin, le MNQ estime qu'une meilleure stratégie de développement économique en région inciterait la population immigrante du Québec à s'installer à l'extérieur des centres urbains.

« Présentement, l'immigration au Québec demeure un phénomène essentiellement montréalais, de souligner plus tôt cette semaine M. Simard, en rencontre de presse. Nous constatons que l'intégration des immigrants en milieu rural demeure un phénomène marginal, qui nécessite une organisation en profondeur des structures d'implantation ».

Par ailleurs, M. Simard a insisté hier sur le fait que le nationalisme n'avait plus la saveur xénophobe et intolérante que la société en général lui a prêté dans le passé.

« Il est vrai que dans certains secteurs de la population, on nous prête une connotation vieillotte, on nous qualifie de prophètes de malheur, a avoué hier le président du MNQ. Mais cette image ne correspond pas à la réalité. Le MNQ reflète le Québec moderne ».

« N'accepte plus jamais qu'on vous accuse d'intolérance », avait-il d'autre part lancé aux quelque 75 délégués du MNQ, plus tôt en matinée.

M. Simard a précisé qu'une politique démographique était non seulement indispensable à la santé d'un Québec souverain, mais témoignait d'une vision essentiellement « progressiste » des choses.

« Selon les prévisions démographiques, et en tenant compte du vieillissement de la population, les contribuables du Québec devront, dans 20 ans, consacrer 25 % de leurs revenus pour maintenir le niveau actuel de protection des personnes âgées », a-t-il conclu.

Les agents de la GRC infiltrés au sein du FLQ étaient autorisés à commettre des actes illégaux

OTTAWA (PC) — Au plus fort de la Crise d'octobre, la GRC a averti que les agents infiltrés au sein du Front de libération du Québec devaient être libérés de commettre des actes illégaux afin de faciliter leur intégration à l'organisation.

Des documents récemment obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information indiquent que des porte-parole de la Gendarmerie royale avaient déclaré aux membres d'un comité spécial du gouvernement fédéral sur la sécurité, en novembre 1970, que « des méthodes plus efficaces devaient être employées » pour freiner la progression du FLQ.

La GRC réclamait des pouvoirs accrus afin de permettre aux corps policiers de mettre un terme au soulèvement organisé par le FLQ « avant que la situation ne s'aggrave » — sans être obligé d'obtenir pour ce faire un décret gouvernemental.

Rappelons qu'au même moment, le FLQ détenait toujours le diplomate britannique James Cross. Le corps du ministre québécois Pierre Laporte avait été retrouvé sans vie. Les gouvernements avaient décrété la Loi des mesures de guerre et eu recours à l'armée. Pour déjouer une « insurrection imminente » appréhendée par le gouvernement, quel-

que 450 personnes avaient été emprisonnées.

Selon la GRC, ces mesures plus draconiennes désorganiseraient le mouvement mais seraient insuffisantes pour le faire disparaître complètement.

La GRC considérait notamment qu'il lui fallait être autorisée à enquêter sur les activités dans les collèges et universités, lieu privilégié de recrutement et d'endoctrinement.

Pour y parvenir, l'accent serait placé sur l'infiltration de cellules du FLQ par des individus qui, toutefois, devraient être autorisés à prendre

part à des activités criminelles de moindre gravité.

« Cette participation des sources (agents d'infiltration) risque souvent d'être nécessaire pour qu'ils puissent faire leurs preuves et être pleinement intégrés à l'organisation. Les risques inhérents à de telles opérations devront toutefois être envisagés par les échelons de pouvoir supérieurs, puisqu'ils pourraient inclure l'assurance de n'être pas l'objet de poursuites criminelles ultérieures ».

Une note écrite à la main suit ce passage: « Parler franchement au ministre ».

La GRC réclamait également des mesures pour renforcer les procédures d'immigration afin de contrer l'entrée au pays de terroristes potentiels.

Pendant ce temps, une étude du ministère de la Défense portant sur les développements possibles du mouvement révolutionnaire concluait que les activistes n'étaient pas suffisamment nombreux pour « organiser les masses ».

On prévoyait que le FLQ passerait par « une importante période d'évaluation et de réorganisation », tout en anticipant des attentats à la bombe contre des cibles plus stratégiques ou encore économiques.

Le système d'éducation sur la sellette

Caroline Montpetit

UN GROUPE de professeurs d'université, d'étudiants et d'historiens ont fait le procès, hier, du système d'éducation basé sur la productivité sociale, à l'occasion du lancement du numéro 33 de la revue Vice-Versa sur l'éducation, à Montréal.

Au cours d'une réunion organisée rue Saint-Laurent, dans le sous-sol de la librairie Gallimard, les participants ont tour à tour dénoncé l'accent mis sur la performance des étudiants dans le système d'éducation, ainsi que la poursuite exclusive, dans le monde enseignant, d'objectifs prédéterminés par le ministère de l'Éducation.

Ces techniques, ont soutenu les participants, bloquent l'élève dans le processus de découverte d'intérêts qui lui sont propres, ainsi que son apprentissage.

« La poursuite d'objectifs très précis est très pratique pour l'administration de l'éducation, mais cela n'aide en rien l'enfant à maîtriser à son rythme le monde qu'il appréhende. En établissant ces objectifs, les autorités se disent tout simplement: « ils auront appris au moins ça », sans se soucier de ce que l'élève

pourrait ou voudrait apprendre autrement », a souligné Pierre Nonnon, professeur en Sciences de l'éducation à l'Université de Montréal.

Selon Eric-Pierre Gibeault, directeur du journal étudiant *Continuum*, et étudiant en sciences politiques à l'Université de Montréal, ce mode d'enseignement, par la voie de cours magistraux, n'est pas étranger au taux éloquent de décrochage scolaire remarqué chez les étudiants.

« Les enseignants répètent année après année leur cours, comme s'il suffisait de déposer une enregistreuse sur leur bureau pour transmettre la connaissance. Par ailleurs, avec tout le temps et l'argent qu'ils investissent dans leurs études, les étudiants sont effrayés du fait que près de 50 % des diplômés universitaires ne trouvent pas d'emploi dans leur domaine à la fin de leur cours », a-t-il dit.

Dans un article du numéro de mai de la revue, intitulé « Formation technique et développement économique », l'auteur Roland Doré, président du Conseil de l'École Polytechnique de Montréal, met entre autres en évidence la difficulté pour les jeunes adolescents de déterminer leur choix de profession dès l'âge de 13 ou 14 ans.

« J'estime que des jeunes filles et des jeunes gens de cet âge sont incapables de faire des choix qui conditionnent si fortement leur avenir », explique l'auteur.

« Ces difficultés sont en partie associées au peu d'appui que peuvent accorder les conseillers d'orientation aux élèves. Il faut aussi mentionner les difficultés d'apprentissage qui affectent 22 % des élèves à la fin du primaire, et 33 % à la fin du secondaire », écrit-il.

Pas de parcs protégés additionnels

LE MINISTRE du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Gaston Blackburn, n'a pas l'intention d'augmenter la surface actuelle des parcs et des espaces protégés de la province dans le sens des demandes que lui ont adressées cette semaine trois groupes environnementaux.

C'est ce qu'a déclaré au début de la fin de semaine le ministre au DEVOIR, en précisant que Québec entendait principalement, pour l'instant, consacrer l'argent disponible à l'amélioration des parcs existants. Pour M. Blackburn, augmenter substantiellement la surface protégée du territoire pourrait devenir un obstacle au développement économique dans une province où, à son avis, les surfaces protégées sont déjà fort importantes.

Pour le Fonds mondial de la nature (World Wildlife Fund), la Fondation québécoise en environnement et l'Union québécoise pour la conservation de la nature, le Québec risque de se retrouver au dernier rang des provinces canadiennes en protégeant aussi peu que 0,5 % de son territoire par les différents statuts de parc provincial, de réserve écologiques, de réserves fauniques, etc. La province n'a conservé aux fins du patrimoine mondial par son réseau de protection que 10 des 43 régions naturelles de son territoire et elle n'a aucune stratégie connue de protection globale de ses principaux écosystèmes.

Les trois groupes ont formé la semaine dernière un front commun pour amener le Québec à protéger 12 % de son territoire, soit l'objectif proposé par la Commission mondiale de l'environnement dans son rapport à l'ONU, il y a trois ans. Les trois groupes donnent à Québec deux ans pour mettre au point sa stratégie, accompagnée d'un plan d'action et d'un échéancier.

Affrontements à Kahnawake

KAHNAWAKE (PC) — Des affrontements et des bagarres, samedi soir, entre diverses factions mohawks de la réserve de Kahnawake, sur la Rive-Sud de Montréal, ont expédié à l'hôpital un policier amérindien.

Les mêlées, qui ont commencé vers 22 h 30 pour ne prendre fin que vers 1 h, dimanche matin, ont eu lieu après que des Peacekeepers eurent

procédé à l'arrestation, pour conduite d'un véhicule en état d'ébriété, d'un Amérindien, en l'occurrence un beau-frère de Ronald « Lasagne » Cross.

CARTES D'AFFAIRES



ROBIC
Fondée en 1892

55 St Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3K2
Tél.: 05 268656
Fax: (514) 845-7874
Tél.: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

Mme Hoang
Finie la cuisine!
TRAITEUR
5 soupers à la maison pour 27\$05
260, Notre-Dame Ouest
987-6272

DES FILMS, DES ÉMISSIONS, DES VIDEOS, DES DISQUES

L'OFFICE DES COMMUNICATIONS SOCIALES

ÉVALUATION ET PROMOTION DE SÉRIES D'ÉTUDES

ROCK DEMERS
président et producteur
Les Productions La Fête

OBJECTIF DE LA CAMPAGNE 1991
100 000 \$

Office des communications sociales
4005, rue de Bellechasse
Montréal (Québec) H1X 1J6

Ci-joint, ma contribution au montant de \$ _____

Nom _____
(En lettres majuscules, s.v.p.)

Adresse _____

REÇU POUR L'IMPÔT: OUI ☐ NON ☐

Chèque ☐ Master Card ☐ N° de la carte: _____

Date d'expiration _____ Signature: _____

CAHIERS DE RECHERCHES

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

15 290\$ *
 Incluant 1700\$ d'option
 gratuitement



Stanza XE

très
 Votre sympathique
 concessionnaire



SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Ottawa

court laps de temps pour tenter de dénouer l'impasse, il n'a pas beaucoup de choix.

Mais combien de temps une telle alliance peut-elle tenir ? se demande-t-on actuellement au sein des trois partis. Dans les rangs de l'opposition, plusieurs calculent qu'à très court terme, tout le monde a intérêt à s'entendre. Mais bien avant la prochaine élection fédérale, qui aura lieu au plus tard à l'automne de 1993, la politique traditionnelle reprendra forcément le dessus, prédisent-ils.

Les stratèges fédéraux calculent également que si le reste du pays trouve son compte dans la prochaine ronde constitutionnelle, par le biais d'une réforme des institutions fédérales et à un moindre degré d'un règlement du dossier autochtone, il finira par avaler du même coup de quoi satisfaire les exigences du Québec. Mais le reste du Canada tient beaucoup moins à un accommodement constitutionnel de ses aspirations que Québec. Témoins le peu de regret provoqué hors-Québec par l'échec de Meech, et, du même coup, l'effondrement de tout l'échafaudage pour traiter de la suite du dossier.

L'autre inconnue : c'est l'échéance. A Ottawa, plusieurs supputent que celle du Québec n'est pas ferme. Qu'il suffira d'une offre fédérale attrayante pour permettre à Robert Bourassa de patienter. Mais, quoi qu'il en soit, au rythme où vont les choses, le gouvernement conservateur aura passé la totalité de son deuxième mandat obnubilé par le dossier constitutionnel. Dans quel état sera-t-il pour solliciter un renouvellement de son bail au pouvoir s'il en a encore plein les bras sur le front de l'unité canadienne ?, s'interrogent les stratèges électoraux.

◆ Les contrats

vrer dès le départ à son usine actuellement en préparation.

Les contrats signés avec les alumineries prévoient actuellement des livraisons fermes de 1110 mégawatts, soit 200 déjà livrés à ABL, de Bécancour, 200 autres qui seront livrés à la Reynolds, de Baie-Comeau, en cours d'année, et l'an prochain, 350 à Alouette et 360 à l'aluminerie Alouette.

Si Alouette exerce son option de 360 mégawatts entre 1996 et 1997, elle deviendra — avec des achats de 720 mégawatts — la deuxième aluminerie du point de vue de la consommation d'électricité. Alcan, par comparaison, produit 800 000 tonnes par an avec une puissance énergétique qui dépasse les 800 mégawatts.

Alcan produit son électricité avec ses propres barrages, qui ont échappé à la nationalisation de l'électricité. Selon l'expert d'Hydro-Québec, le coût de revient de l'électricité d'Alcan se situe « entre 0,3 et 0,5 cents du kilowatt ». Le tarif industriel d'Hydro-Québec est de 2,9 cents et celui consenti à Norsk-Hydro se situe autour de 1,5 cents.

Alcan de ce point de vue, c'est un « club à part », commente M. Aubry, ce qui lui permet de créer de petites unités de production qu'aucune autre compagnie ne peut envisager si elle veut faire de véritables économies d'échelle.

Norsk-Hydro est le deuxième bénéficiaire d'options d'achats dans le groupe des 13. En valeur absolue, c'est cette compagnie qui pourrait réclamer le plus d'électricité de la société d'Etat sous forme de puissance additionnelle.

Norsk-Hydro pourrait en effet réclamer qu'on lui livre d'ici la fin du siècle un grand total de 650 mégawatts. Elle utilise présentement 125 mégawatts et Hydro-Québec, compte tenu de la conjoncture économique, estime qu'elle n'en réclamera pas plus que 225 d'ici l'an 2000.

Personne au sein d'Hydro-Québec n'ose prédire quel serait l'impact sur un réseau déjà surchargé, selon l'avis de la ministre de l'Energie, Mme Lise Bacon, si cette compagnie décidait de réclamer les 525 mégawatts garantis dans son contrat d'ici l'an 2000.

Norsk-Hydro, explique M. Aubry, arrive à produire 40 000 tonnes de magnésium avec ses 125 mégawatts. Elle pourrait doubler cette production avec un ajout de seulement 55 mégawatts car une partie des équi-

pements pour traiter la dolomite sont déjà en place et opérationnels. Si Norsk-Hydro déjouait les prévisions et décidait de doubler une autre fois sa production pour la porter à 120 000 tonnes, ce qui en ferait le premier producteur mondial, elle devrait alors vraisemblablement exercer les options contenues dans son contrat.

M. Aubry affirme qu'aucun des 10 autres contrats secrets « ne contient d'autres options », du moins aux prix de faveur dont le public a eu une idée avec la divulgation du contrat de Norsk-Hydro. Ces prix, on s'en souviendra, ne satisfont pas l'ailé nationaliste du parti, qu'advient-il ? Des démissions viendront sur la table ? Des députés traverseront-ils la Chambre ?

D'ici là, les deux commissions seront créées, lors de l'adoption de la loi en juin. Le ministre Rémiillard souhaite qu'elles tiennent chacune une séance de travail avant l'été. Elles seront composées toutes deux d'une majorité libérale, comme c'est le cas des commissions permanentes de l'Assemblée nationale. Du côté péquiste, on aimerait bien que l'une des deux présidences soit confiée à l'opposition. « Cela correspondrait davantage à l'esprit de collaboration, d'ouverture et de consensus qui a présidé à la formation de la Commission Bélanger-Campeau », souligne le porte-parole du PQ M. Jacques Brassard.

Le mandat de chacune des deux commissions tel que défini dans la loi restera ouvert, sans plus de précision que ce que prévoit le rapport Bélanger-Campeau, a-t-on indiqué. Celle sur la souveraineté pourra déjà consulter, commander des études plus précises sur la portée et les conséquences de l'accession du Québec à la souveraineté. L'autre ne chômera pas pour autant en attendant que ne viennent des offres.

Le ministre Rémiillard souhaite que cette deuxième créature examine déjà les rapports des commissions fédérales (Spicer, Beaudoin-Edwards), qui seront déposés au cours de l'été, et des différentes commissions mises sur pied dans les autres provinces canadiennes. Des documents préparés par le Secrétariat aux affaires canadiennes pourrout par ailleurs servir de base à la définition de critères pour juger de la conformité des offres à venir avec les revendications historiques du Québec. Le rapport Allaire, qui prévoit le rapatriement de 22 pouvoirs, sera l'un des documents de référence utilisés.

Le gouvernement s'en tiendra à la loi sur les consultations populaires (utilisée en 1980) pour ce qui est de l'organisation du référendum devant avoir lieu au plus tard le 28 octobre 1992. Des modifications à cette loi seront faites l'automne prochain afin de la rendre conforme avec la loi électorale.

◆ Le référendum

l'avenir politique et constitutionnel du Québec, lequel reconnaît aux Québécois notamment le pouvoir de déterminer seuls leur statut politique. On y aurait ajouté toutefois certains « considérants » pour préciser que l'Assemblée nationale demeure souveraine et que le gouvernement conserve son pouvoir d'initiative.

Il faut attendre de voir l'ensemble de la stratégie gouvernementale se déployer pour en juger, répond le directeur général du PLQ, M. Pierre Anctil. Les différences entre Allaire et Bélanger-Campeau relèvent de la tactique et non du fond. Les deux démarches sont cousines, dit-il, sur un ton rassurant.

Pour calmer les appréhensions des députés fédéralistes, une réunion spéciale du caucus libéral a été convoquée mercredi dernier. Le ministre Gil Rémiillard a réussi alors à les rassurer presque tous, rassurer « les fédéralistes, les nationalistes et tous les istes que vous voulez », a-t-il lancé cette semaine, visiblement préoccupé.

Le couvercle tient bon encore sur la marmite libérale. Le premier ministre et chef du parti, M. Robert Bourassa, a réussi à naviguer avec adresse depuis la publication du rapport Allaire en janvier, et à maintenir la fragile unité de la coalition. L'été se pointe et contrairement aux plus sombres prédictions, il n'a dû subir aucune défection dans son caucus ni au sein de son cabinet.

M. Bourassa réussit à enrôler ministres et députés, de les faire adhérer à sa stratégie et même de les faire se compromettre chaque fois un peu plus, d'une étape à l'autre. Maintenant que les représentants libéraux, y compris le premier ministre, ont signé le rapport Bélanger-Campeau, il faut se rallier, il faut s'y plier, on ne peut plus revenir à la case départ », se réjouit le député nationaliste Claude Dauphin (Marquette). Ce dernier est pressenti pour présider l'une des deux commissions spéciales, celle sur l'accession du Québec à la souveraineté. L'autre pourrait être confiée au président du caucus libéral, M. Marcel Parent (Sauvé), qui était aussi membre du comité Allaire.

Pour l'heure, il est vrai, le clan fédéraliste essaie de contenir en public ses frustrations. « Tout le monde est sur le hold », résume l'un d'eux. Mais les hostilités pourraient reprendre lorsque les offres fédérales viendront et qu'il faudra déterminer si elles sont acceptables ou non au Québec, si elles lient formellement ou non Ottawa et les autres provinces. « Le prochain débat à venir ce sera sur les offres, prédit M. Georges Farrah (Iles-de-la-Madeleine). C'est là

qu'on va revoir les tendances. Et c'est là qu'on va voir l'impact sur le parti et sur le gouvernement ».

Le moment sera crucial. Si les offres sont acceptables aux yeux de la commission parlementaire chargée de les juger, M. Bourassa a promis de les soumettre au peuple par référendum. Un résultat positif à ce scrutin rendrait alors inutile le référendum prévu sur la souveraineté. Le Canada serait sauf, les libéraux fédéralistes aux oiseaux. C'est cette perspective qui les rassure.

Mais si ces offres, acceptables en principe et endossées par le gouvernement, ne satisfont pas l'ailé nationaliste du parti, qu'advient-il ? Des démissions viendront sur la table ? Des députés traverseront-ils la Chambre ?

D'ici là, les deux commissions seront créées, lors de l'adoption de la loi en juin. Le ministre Rémiillard souhaite qu'elles tiennent chacune une séance de travail avant l'été. Elles seront composées toutes deux d'une majorité libérale, comme c'est le cas des commissions permanentes de l'Assemblée nationale. Du côté péquiste, on aimerait bien que l'une des deux présidences soit confiée à l'opposition. « Cela correspondrait davantage à l'esprit de collaboration, d'ouverture et de consensus qui a présidé à la formation de la Commission Bélanger-Campeau », souligne le porte-parole du PQ M. Jacques Brassard.

Le mandat de chacune des deux commissions tel que défini dans la loi restera ouvert, sans plus de précision que ce que prévoit le rapport Bélanger-Campeau, a-t-on indiqué. Celle sur la souveraineté pourra déjà consulter, commander des études plus précises sur la portée et les conséquences de l'accession du Québec à la souveraineté. L'autre ne chômera pas pour autant en attendant que ne viennent des offres.

Le ministre Rémiillard souhaite que cette deuxième créature examine déjà les rapports des commissions fédérales (Spicer, Beaudoin-Edwards), qui seront déposés au cours de l'été, et des différentes commissions mises sur pied dans les autres provinces canadiennes. Des documents préparés par le Secrétariat aux affaires canadiennes pourrout par ailleurs servir de base à la définition de critères pour juger de la conformité des offres à venir avec les revendications historiques du Québec. Le rapport Allaire, qui prévoit le rapatriement de 22 pouvoirs, sera l'un des documents de référence utilisés.

Le gouvernement s'en tiendra à la loi sur les consultations populaires (utilisée en 1980) pour ce qui est de l'organisation du référendum devant avoir lieu au plus tard le 28 octobre 1992. Des modifications à cette loi seront faites l'automne prochain afin de la rendre conforme avec la loi électorale.

◆ L'écran

Von Triers a vu tous les films de Welles et il n'en est pas revenu. Mais (et c'est cela, le maniérisme), il confond style et épate, écriture et gimmicks visuels. Le résultat est sans doute impressionnant, mais moins que la visible satisfaction de Von Triers à déployer la panoplie pseudo-visionnaire de l'esthétisme en s'adonnant à chaque plan de son talent. Le film est comme une longue bande annonce faisant de la réclame pour un film qui s'appellerait *Europa*. Lars Von Triers invente un nouveau genre : le clip d'auteur étiré.

C'est donc fort échaudé qu'on se rendait hier après-midi à l'hommage à Jacques Demy, craignant le pire dans le genre embaumement. On n'avait qu'à moitié raison. Grâce à la présence de Françoise Fabian, Michel Legrand et Micheline Presle (mais en l'absence regrettée d'Anouk Aimée et de Danielle Darrieux), l'hommage fut ému, sobre et juste. Suivit la projection de *Jacquot de Nantes*, le film qu'Agnès Varda a consacré à celui qui fut son compagnon de toujours. *Jacquot de Nantes* laisse d'abord craindre le syndrome du « deux films en un », qui décidément nous poursuit cette année sur la Croisette. Mais cette fois, la mayonnaise prend mal paradoxalement à cause d'un excès de contrôle, péché mignon de la cinéaste. Impossible de se perdre dans les méandres de cette évocation d'une enfance modeste. L'itinéraire est littéralement fléché. Il y a le noir et blanc pour la grisaille du réel et la couleur pour la gaieté du spectacle. À tout instant, l'on bute sur des pictogrammes indiquant les correspondances directes entre les souvenirs de Demy et leur transposition dans ses films. Ces maniérismes agaçants étouffent dans l'oeuf toute émotion. Celle-ci surgit pourtant alors qu'on ne l'attendait plus, dans la deuxième moitié du film. Varda décrit un

peu sa mise en scène quand Demy adolescent commence à tourner dans son grenier, avec un calme entêtement, de petits films d'animation dont la fraîcheur rudimentaire nous touche encore. Lui répond Demy qui filme à quelque temps de sa mort, tout à fait bouleversant lorsqu'il parle avec une simplicité prenante de la nécessaire patience de l'artisan. Alors, *Jacquot de Nantes* trouve son sujet : l'éloge de l'obstination tranquille au service d'un vrai désir de cinéma qui sait compter avec le temps.

Reste que c'est dans les sections parallèles que l'on aura ressenti les premiers vrais coups de cœur du Festival. Quel plaisir de flâner avec Youssef Chahine dans les rues du Caire, au long du documentaire à la première personne que lui consacre le grand cinéaste égyptien (« Quinzaine des réalisateurs »). Enfin, nous voici loin de l'absurde cohue festiva-lière, emportés par l'appel du voyage. Plaisir du même ordre en découvrant le second film de Rahid Bouchareb (section « Perspectives »). Expulsé de France, un jeune Beur se retrouve en Algérie où il est enrôlé de force dans l'armée, et brutalement confronté à une langue et des moeurs qu'il ne comprend pas. Arabe en France, mais Français dans une Algérie de plus en plus gagnée par l'intégrisme : étranger partout, comment s'échapper d'un pays qui vous séquestre pour en regagner un autre, le sien, qui ne veut plus de vous ? Le sujet pouvait prêter au pire téléfilm social-déprimé. *Cheb* est au contraire un road-movie doux amer qui croise sur sa route une galerie de personnages très drôles. Les quelques maladroites et facilités du filmage sont constamment rachetées par la singularité des jeunes interprètes et la justesse du regard du cinéaste. Par son refus du misérabilisme aussi : contre la résignation ambiante, *Cheb* fait l'éloge de l'amour vrai et du courage moral, et en appelle à la révolte et à la désertion des valeurs sociales et familiales. Un beau film attachant.

◆ Cyclone

tinuent. Jeudi, une tornade avait balayé sept villes du nord et de l'est du pays. Les vents, qui atteignaient 100 km/h, ont tout emporté sur leur passage. Mardi déjà, une première tornade avait fait une cinquantaine de morts dans le nord, à Gazipur.

Le bilan officiel du cyclone qui a balayé le Bangladesh il y a deux semaines, avec des vents de 230 km/h et un raz-de-marée de six mètres de haut, s'établit à 138 868 morts. Mais la Croix-Rouge bangladaise estime que le bilan définitif pourrait dépasser largement les 200 000 morts.

Selon les services de santé, l'épidémie de dysenterie qui a suivi la catastrophe a déjà fait un millier de morts.

Le ministre des Finances, Saifur Rahman, a évalué les pertes économiques à trois milliards de dollars. Près de quatre millions d'habitants sont toujours sans abri.

Près d'un million de tonnes de riz sont perdues et, sur la côte, les installations piscicoles ont été entièrement détruites, alors que l'exploitation de la crevette rapporte chaque année une certaine de millions de dollars au Bangladesh.

Dacca a demandé une aide de 1,4 milliard \$ aux pays riches et aux organisations caritatives internationales pour reconstruire les zones dévastées, a ajouté le ministre dans une interview à l'agence de presse nationale BSS.

Jusqu'ici, 27 pays ont promis une aide au Bangladesh, pour un montant de 217,86 millions \$, dont 106 millions de la part de l'Arabie saoudite.

Une première équipe américaine, de 20 personnes, est arrivée dimanche à Dacca pour participer aux opérations de secours. À Washington, un porte-parole de la Maison-Blanche a annoncé que l'aide des États-Unis comprendrait des hélicoptères, des bateaux de débarquement amphibie, des spécialistes des travaux publics et de l'épuration des eaux, ainsi que des équipes médicales.

Le premier ministre indien, Chandrasekhar, a interrompu sa campagne électorale pour se rendre au Bangladesh en signe de solidarité. Dès le début des secours, New Delhi a envoyé six des 16 hélicoptères dont le pays dispose pour acheminer les secours.

« Je suis venu ici pour partager avec vous votre douleur et vos épreuves », a-t-il dit à son arrivée à l'aéroport de Dacca.

Un avion chargé de 14 tonnes de médicaments, vivres et vêtements est arrivé d'Indonésie hier et un appareil allemand a apporté 42 tonnes de secours. L'Italie a annoncé l'envoi de quatre hélicoptères.

13 mai

par la PC et l'AP

1990 : quatre Mohawks sont arrêtés à Akwesasne en rapport avec le meurtre d'Harold Edwards, survenu le premier mai sur la réserve

1988 : l'île du Prince-Edouard ratifie l'Accord du lac Meech.

1987 : Alcan annonce la construction d'une aluminerie à Laterrière, près de Chicoutimi; première greffe d'un ensemble coeur-poumon aux États-Unis.

1986 : près de 200 femmes et étudiants sont arrêtés à Kaboul pour avoir pris part à des manifestations anti-soviétiques.

1985 : Rajiv Gandhi, premier ministre indien, annonce son intention de durcir encore les lois antiterroristes.

1983 : la Syrie rejette en bloc l'accord israélo-libanais sur le retrait des forces du Liban.

1981 : le pape Jean Paul II est grièvement blessé dans un attentat, place Saint-Pierre, à Rome.

1975 : Marines, bateaux de guerre et avions américains sont placés en état d'alerte dans l'ouest du Pacifique à la suite de l'arraisonnement du cargo américain Mayaguez par les Cambodgiens.

1973 : dix-neuf pays engagés à Vienne des négociations sur une réduction des effectifs militaires en Europe; record de chaleur dans l'ouest canadien : 30,6 degrés à Medicine Hat et à Brandon.

1972 : incendie dans un grand magasin d'Osaka, au Japon : 116 morts.

1970 : les Israéliens attaquent des bases palestiniennes au Liban.

1968 : grève générale en France; des négociations de paix s'ouvrent officiellement à Paris entre les États-Unis et le Nord-Vietnam.

1961 : mort de l'acteur américain Gary Cooper, né en 1912.

1958 : des émeutes éclatent en Algérie.

1954 : le Canada et les États-Unis s'entendent pour la construction de la Voie maritime du St-Laurent.

1940 : la reine Wilhelmine et la princesse Juliana des Pays-Bas fuient leur pays envahi par les forces allemandes et se réfugient à Londres. La princesse, qui plus tard deviendra reine, a amené ses enfants au Canada pour des raisons de sécurité.

1927 : le Vendredi noir marque l'effondrement du système économique allemand.

1871 : une loi italienne garantit l'inviolabilité de la personne du pape et reconnaît son autorité sur le Vatican.

1846 : la guerre éclate entre les États-Unis et le Mexique.

1815 : décès à Fredericton d'Edward Winslow, président et commandant en chef du Nouveau-Brunswick.

1803 : victoire sur l'armée française des Espagnols, qui entrent à Naples.

Ils sont nés un 13 mai : l'écrivain français Alphonse Daudet (1840-1897); le boxeur américain Joe Louis, ancien champion du monde toutes catégories (1914-1981); le cinéaste français Edouard Molinaro (1928-); le chanteur Stevie Wonder (1950-); le chanteur Peter Gabriel (1950-); le romancier québécois Roch Carrier (1937-).

**LE BESOIN
 EXISTE
 TOUJOURS**



Ambulance St-Jean

**DONNEZ-MOI
 DES AILES**



Un enfant handicapé,
 c'est un enfant
 comme les autres.
 En lui ouvrant votre coeur,
 vous lui donnez
 des ailes.



Marc-André Coallier

SOCIÉTÉ
 POUR LES
 ENFANTS
 HANDICAPÉS
 DU QUÉBEC

2300 ouest, boulevard René-Lévesque,
 Montréal (Québec) H3H 2R5
 Tél. (514) 937-6171

CONCERT-BÉNÉFICE 25e ANNIVERSAIRE DE FONDATION DES

**Maisons
 Familiales
 d'Youville Inc.**



Date: 30 mai 1991
 Heure: 19:30
 Endroit: 9300 boul. St-Michel, porte 2
 (stationnement facile et gratuit)

Don-Réservation: Adulte: 10 \$
 Enfant: 2 \$

Les Maisons Familiales d'Youville Inc.
 10908, av. Bellevois
 Montréal-Nord, Qué.
 H1H 3C9

Pour information: Soeur Thérèse Paradis, 329-0288

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
 numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal (514) 844-5738
 Extérieur (sans frais) 1-800-463-7559

Service à la clientèle
 LE DEVOIR

211, St-Sacrement,
 Montréal QC H2Y 1X1

LES BUREAUX DU
 DEVOIR SONT
 OUVERTS DU LUNDI
 AU VENDREDI
 DE 9H00 À 16H30

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, lundi 13 mai 1991

Cette semaine à la Bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	date	heure	lieu
Cheni Gold Mines	13-05	11 h 00	Vancouver
Camco	13-05	11 h 30	Hamilton
FPI	13-05	11 h 30	St-John's
Hees International	14-05	10 h 30	Toronto
Artopex International	14-05	11 h 00	Laval
MICC Investments	14-05	11 h 30	Toronto
Repap (Les Entreprises)	14-05	14 h 00	Montréal
Ressources CS	14-05	16 h 00	Montréal
Numac Oil & Gas	15-05	9 h 00	Edmonton
New Pascalis Mines	15-05	10 h 00	Toronto
Ciment St-Laurent	15-05	10 h 30	Montréal
Maritime Electric	15-05	11 h 00	Charlottetown
CIIT	15-05	15 h 00	Montréal
Great Lakes Group	15-05	11 h 00	Toronto
Derlan Industries	15-05	11 h 30	Toronto
Sodacan	15-05	16 h 30	Montréal
Canadian Utilities	16-05	10 h 00	Edmonton
Chrysler	16-05	10 h 00	Illinois
GWL Industries	16-05	10 h 00	Vancouver
Louven (Soc. minière)	16-05	10 h 00	Montréal
Ranger Oil	16-05	10 h 00	Calgary
Venmar	16-05	11 h 00	Drummondville
Thomson Corporation	16-05	11 h 30	Toronto
Rocrest	16-05	14 h 00	Saint-Lambert
Memotec Data	16-05	15 h 00	Montréal
Corel Systems	16-05	16 h 30	Ottawa
Oxford Properties	16-05	16 h 00	Toronto
Fletcher Challenge Inv II	17-05	10 h 00	Toronto
Spar Aerospace	17-05	11 h 00	Toronto
Innopac	17-05	16 h 00	Vancouver

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

Consollex Canada

CCI Acquisition a déposé une offre d'achat concernant la totalité des actions de la société **Consollex Canada** au prix de 33 \$ l'action. L'offre d'achat est valide jusqu'au 27 mai 1991 et est sujette à certaines conditions.

RACHAT PARTIEL

Newfoundland Telephone

Symbole : NTF.PR.B

Valeurs : actions privilégiées, 9,75 %.

Prix de rachat : 20 \$ plus 33 cents l'action représentant les dividendes courus.

Date de rachat : le 15 mai 1991.

PROJET DE CONSOLIDATION

Ressources Oilway

Valeurs : actions ordinaires.

Base de la consolidation proposée : 1 nouvelle action ordinaire pour chaque groupe de 4 actions ordinaires détenues.

Date de l'assemblée : le 21 mai 1991.

Société d'exploration minière La Sarre

Valeurs : actions ordinaires.

Base de la consolidation proposée : 1 nouvelle action ordinaire pour chaque groupe de 4 actions détenues.

Date de l'assemblée : le 21 mai 1991.

PROJET DE MODIFICATION DE LA RAISON

SOCIALE ET RÉORGANISATION DU CAPITAL

Trinity Resources et Ensco

Modalités de l'échange : Les sociétés **Trinity Resources** et **Ensco** ont indiqué leurs intentions de poursuivre leurs activités sous la raison sociale d'**Ensco**. Une action ordinaire d'**Ensco** sera échangée pour chaque groupe de 3,75 actions ordinaires de **Trinity Resources**.

MODIFICATION DE LA RAISON SOCIALE ET RÉORGANISATION DU CAPITAL

Consolidated Talcop

Modalités de l'échange : une action ordinaire de **Sound Insight Enterprises** pour chaque action ordinaire de **Consolidated Talcop** détenue.

PLAN D'ENTENTE

Interhome Energy

Modalités : une action ordinaire de **Interprovincial Pipeline** pour chaque action ordinaire de **Interhome Energy** détenue ; une action ordinaire de **Home Oil Company** pour chaque action ordinaire de **Interprovincial Pipeline** détenue.

United Bison Resources et Nalcap Holding

Modalités : une action ordinaire de **Nalcap Holding** pour chaque groupe de 7,7 actions de catégorie A de **United Bison Resources** détenue.

DIVIDENDES-ACTIONS

Chai-na-la Ginseng Products

Taux : 0,05 action ordinaire de **Chai-na-la Ginseng Products** pour chaque action ordinaire détenue.

Date d'enregistrement : le 13 mai 1991.

Date de paiement : le 22 mai 1991.

International Forest Products

Action de catégorie A

Taux : 0,03 action de catégorie A pour chaque action de catégorie A détenue, ce qui équivaut à 22 cents selon un prix par action de 7,25 \$.

Date d'enregistrement : le 15 mai 1991.

Date de paiement : le 31 mai 1991.

Action de catégorie B

Taux : 0,11609 action de catégorie B pour chaque action de catégorie B détenue, soit l'équivalent en espèces de 8½ cents calculés selon un prix de 7,25 \$ par action.

Date d'enregistrement : le 15 mai 1991.

Date de paiement : le 31 mai 1991.

Wajax

Taux : 0,083 action ordinaire de catégorie B de **Wajax** pour chaque action de catégorie B détenue, ce qui équivaut à 7 cents selon un prix par action de 8,42 \$.

Date d'enregistrement : 14 juin 1991.

Date de versement : le 28 juin 1991.

À TITRE D'INFORMATION

Investissements Guardcor

La société **Guardian Trustco** a indiqué son intention de déposer une offre d'achat pour la totalité des actions de la société **Investissements Guardcor** au prix de 10 \$ l'action.

Global Government Plus Fund

La société a indiqué son intention de faire une offre pour se porter acquéreur de 25 % de ses actions ordinaires en circulation.

Value Investment

La société **937704 Ontario** a indiqué son intention d'offrir 4,07 \$ pour chaque action ordinaire de la société **Value Investment**. Cette offre sera conditionnelle à ce qu'au moins 75 % des actions ordinaires soient soumises à l'offre.

Les Soupes Campbell dont elle n'est pas déjà propriétaire au prix de 34,50 \$ l'action. L'offre sera conditionnelle à ce qu'au moins 90 % des actions de la société, dont l'initiateur n'est pas déjà propriétaire, soit déposés aux termes de l'offre.

Hope Brook Gold

La Bourse a été avisée que **BP Canada** a fait une proposition qui convertirait les actions ordinaires de la société en actions rachetables qui pourraient être rachetées à raison de 1,20 \$ l'action. Les deux sociétés ont annoncé que suite au projet de rachat, les actionnaires de la société, autres que **BP Canada**, ne détiendraient plus d'avoir dans la société.

RETRAIT DE LA COTE

Equipements Denis

Symbole : DNS.A., DNS.B

Valeurs : actions ordinaires.

Date du retrait : le 27 mai 1991.

Armbrö Enterprises

Symbole : ARE

Valeurs : actions ordinaires.

Date du retrait : le 21 mai 1991.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait être incomplet.

Ces renseignements sont fournis par

Tassé

Hongkong, une plate-forme pour l'Asie

La quête du profit se poursuit et les pays proches prennent position

Yves Mamou

Le Monde

LES FUNG SHUI sont experts de l'invisible. Moyennant espèces sonnantes et trébuchantes, ces mages chinois de Hongkong savent conseiller les promoteurs immobiliers sur la meilleure manière d'ériger un gratte-ciel sans que les fondations blessent la paupière du dragon qui sommeille sous la colline. Ils connaissent également les mille et une manières d'organiser l'espace d'un bureau à mi-distance des dieux voleurs aux aguets derrière la porte et la fenêtre.

Ce sont eux aussi qui conseillent aux banquiers la présence de poissons rouges dans les salles de marchés afin de canaliser le mauvais sort (inhérent aux activités spéculatives) sur ces innocents animaux. Les *Fung Shui* sont cependant gens prudents : ils se gardent bien de toute prédiction sur le comportement du dragon de Pékin après 1997.

Comment la Chine communiste se comportera-t-elle quand sa souveraineté s'étendra sur Hongkong ? Nul ne le sait vraiment. Mais comme personne dans la colonie n'est assez sot pour se faire du souci six ans à l'avance, la quête frénétique du profit se poursuit. Les tours de logements montent de cinquante étages en un an et demi, les projets industriels se financent sans difficulté jusqu'au petit commerce qui ne ralentit jamais : un local nu le matin est équipé en électricité, étalages et marchandises à la fin de l'après-midi.

La sérénité britannique

Jour ou nuit, échéance chinoise ou pas, Hongkong semble doué d'un potentiel d'activité insatiable. Si l'on croit un banquier français installé depuis quelques années à Hongkong, le discours collectif a cependant évolué : avant la sauvage répression des étudiants de la place Tiananmen en juin 1989, les hommes d'affaires de Hongkong étaient persuadés qu'ils allaient convertir la Chine communiste aux vertus du capitalisme. Depuis juin 1989, « on espère qu'ils nous laisseront encore faire quelque chose après 1997 ».

En fait, dans les milieux d'affaires, l'attitude diffère selon la nationalité. Les grands groupes britanniques professent officiellement une sérénité de bon aloi. Mais dès 1984, date à laquelle les gouvernements chinois et britannique ont paraphé le retour de Hongkong à la Chine, Jardine Matheson, la plus grosse capitalisation boursière de Hongkong (environ 10 milliards \$), a domicilié son siège au Bermuda.

À la fin des années 1980, Jardine a également cherché à faire coter ses titres sur plusieurs places étrangères. Moins pour accroître le nombre de ses actionnaires que pour renforcer le filet protecteur. Et en mars 1991, Jardine a menacé de quitter définitivement la Bourse de Hongkong si une disposition exceptionnelle n'était pas prise pour mettre le groupe à l'abri de toute réglementation postérieure à 1997. Cette compagnie fondée à Canton en 1832 a contribué à la création de Hongkong dix ans plus tard et s'est enrichie en prenant une part active au commerce de l'opium avec la Chine à la fin du siècle dernier. Maintenant elle semble craindre que la Chine communiste n'utilise les pouvoirs légaux qui seront les siens après 1997 pour la coincer économiquement ou financièrement. Jardine Matheson chercherait-il à quitter Hongkong ?

Bien qu'aucune réponse claire n'ait jamais été donnée à cette question maintes fois posée, les observateurs sont unanimes : les Anglais sont encore là — nul ne peut débarquer à Kai-Tak, l'aéroport de Hongkong, louer un bureau dans Central, le bouillissant quartier des affaires, descendre dans l'un des palais de l'île, se restaurer, organiser un transport de marchandises sans entrer en rapport avec l'empire Jardine — mais aimeraient bien boucler leurs malles.

En fait, l'attitude des grands groupes britanniques est différente selon leur secteur d'activité. La Hong Kong and Shanghai Bank, Première banque de l'île (28e mondiale) par le nombre de ses guichets, banque centrale pour son quasi-monopole (parlagé avec la Standard Chartered) sur l'émission des billets, a elle aussi domicilié son siège en Angleterre. Elle a également entrepris de se diversifier hors de la colonie — mille guichets de par le monde dont près de la moitié à Hongkong — mais avec des succès divers.

La Hong Kong Bank, établissement *very British* qui jusqu'à une date récente évitait de promouvoir des cadres chinois à des postes de trop haute responsabilité, qui a diversifié ses actifs aux États-Unis et en Asie dans le but de devenir une authentique banque internationale, mais bute sur le même problème que Jardine : comment quitter Hongkong alors que les privilèges historiques et la fiscalité très favorables font de l'île le premier centre de profit de la banque ?

Un lobby américain

Question subsidiaire : les Chinois acceptent-ils qu'une banque britannique dont le siège est à Londres continue de battre monnaie à Hongkong après 1997 ? Ce privilège ne revient-il pas de droit à la Bank of



China, émanation financière de Pékin dont l'édifice aiguisé de soixante-douze étages, construit par le célèbre architecte Ieo Ming Pei, domine à la fois Hongkong et le siège voisin de la Hong Kong Bank.

D'autres groupes, comme Great Eagle ou la chaîne de magasins Lane Crawford, ont transféré leur siège dans des paradis fiscaux du Pacifique. Tous avec le même problème : comment partir tout en restant ? Mais un groupe britannique aussi puissant que Swire (immobilier, industrie et surtout la compagnie aérienne Cathay Pacific, l'une des vingt premières du monde) semble, lui, parfaitement décidé à tenter sa chance bien au-delà de 1997.

C'est comme un gage d'obédience à la Chine qu'a été interprétée la vente de 12,5 % du capital de Cathay Pacific à la China International Trust and Investment Company (CITIC), un fonds d'investissement contrôlé par Pékin. La vraie richesse d'une compagnie réside certes dans les avions mais plus encore dans les droits d'exploitation des lignes aériennes. Et celles desservant Hongkong sont parmi les plus rentables du monde.

Les Américains sont infiniment moins embarrassés que les Britanniques. Certes, les événements de la place Tiananmen ont profondément choqué la Maison Blanche et le gouvernement Bush a été tenté de retirer à la Chine la clause de la nation la plus favorisée. Mais pour empêcher que des handicaps douaniers freinent les exportations de la Chine vers les États-Unis (via Hongkong) et gênent parallèlement celles des groupes américains qui fabriquent sur le continent chinois, dans la province de Canton, un lobby puissant s'est formé à Hongkong.

À partir de la Chambre de commerce américaine, les plus grands groupes bancaires et industriels implantés à Hongkong et en Chine ont démarché la Maison Blanche et le Congrès pour empêcher toute rétorsion de type économique. Avec succès. En 1991, les marchandises *made in China* continuent de bénéficier des meilleures conditions d'accueil sur le plus grand marché du monde.

Preuve que malgré les incertitudes politiques, Hongkong demeure une plate-forme indispensable, les investissements américains sont passés de 5 milliards \$ en 1985 à plus de 7 milliards en 1990. Le groupe pétrolier Exxon a investi 1 milliard \$ dans China Light and Power Co., qui fournit la colonie en électricité et AT and T mène un lobbying intense depuis plusieurs années pour obliger Hongkong à diversifier ses achats dans le secteur des télécommunications.

Silencieux, au début, sur la question du nouvel aéroport — le gouvernement de Pékin s'est opposé à cet investissement de 16 milliards \$ qui risquait de lui laisser des caisses vides en 1997, — les Américains ont brusquement changé d'attitude. Le consul général des États-Unis, William

coût de main-d'œuvre et notamment en Chine via Hongkong.

Si le marché immobilier ne s'est pas effondré à Hongkong après Tiananmen, le mérite en revient aux Japonais dont les grandes compagnies (Marubeni, Nissho Iwai, Nishimatsu...) sont très actives. Dans le secteur bancaire, près de cent établissements financiers (banques, sociétés financières, bureaux de représentation) japonais sont implantés et s'octroient 56 % du total de bilan de la place, 60 % des prêts et 70 % des emprunts interbancaires. Les compagnies d'assurance (Nippon Life, Dai Ichi Mutual Life, Meiji Life) possèdent chacune 1 % du capital de la Hong Kong Bank.

Dans le commerce de détail, quinze grands distributeurs japonais sont implantés dans la colonie sur les cinquante-cinq présents. Seibu, nouveau venu en 1991, s'est attribué une part royale dans le somptueux centre commercial de Somp-teu Place ouvert aux portes du quartier d'affaires de Central. Plus étonnant encore, le groupe japonais Yaohan a quitté son siège de Shizuoka, au Japon, pur Hongkong d'où les dirigeants de ce groupe entendent rayonner sur la Chine.

Sans se poser trop de questions, les autres pays asiatiques de la région viennent aussi s'établir à Hongkong. Singapour qui considère la colonie comme une tête de pont pour ses usines installées en Chine communiste, commence à y avoir une présence significative.

La Corée du Sud, présente à Hongkong depuis une dizaine d'années n'a toujours pas de relations diplomatiques avec Pékin, mais ses industriels utilisent la colonie pour lever des financements ou pour ouvrir des installations commerciales. Tantôt à Canton (via Hongkong), tantôt directement dans la province chinoise de Shandong, les industriels coréens délocalisent leur production également en Chine.

L'asiatisation de Hongkong serait incomplète sans Taiwan. Pour éviter des représailles politiques (tant de la part de leur propre gouvernement que de la part de celui de Pékin), les industriels taiwanais n'étaient présents à Hongkong qu'à travers des sociétés écrans. Depuis quelques années, ils s'y montrent ouvertement.

Outre leur présence dans l'immobilier et la Bourse de Hongkong, eux aussi ont besoin des bas salaires de la Chine communiste pour soutenir leur croissance. La délocalisation d'activités industrielles a pris une telle importance ces dernières années que le gouvernement de la Chine non communiste a été obligé de fixer des quotas pour éviter que son économie ne devienne trop dépendante de la main-d'œuvre communiste.

Avec pragmatisme, les pays asiatiques ont donc décidé de parler sur Hongkong. Sa position géographique son système bancaire, en font un lieu de rayonnement économique sans équivalent. Certes, les inquiétudes politiques ne manquent pas. Mais Européens, Asiatiques ou Américains, tout le monde estime que la Chine « changera ». Le tout est de savoir si ces changements auront lieu avant 1997 avec la mort de Deng Xiaoping ou après 1997. Et surtout dans quel sens.

Marché, en mars 1991, publiquement affirmé que le business avait besoin d'un nouvel aéroport et que la décision devait être prise rapidement. Une manière d'affirmer des droits que la politique ne saurait minorer impunément. Le gouvernement Bush semble également avoir pris conscience que le sort de Hongkong, en tant que place financière internationale, dépend largement de l'intérêt que les étrangers dans leur ensemble, et le gouvernement américain en particulier, sauront montrer sur cette question.

Des placements japonais

Un autre acteur économique non moins important que les États-Unis reste le Japon. Discrets comme à leur habitude, les Japonais s'expriment peu. Seules les statistiques sont parlantes. Alors que les investissements étrangers dans l'industrie de Hongkong ont reculé globalement depuis 1989, seuls les Japonais se sont renforcés. Sans marquer une pause, ils ont continué à délocaliser leur industrie dans les pays à bas

RELAIS D'AFFAIRES LAURENTIDES

Val-David 819-322-2020
Montréal 514-866-8262
Ext. de Mtl 800-567-6635
Toronto 416-889-7531
Fax 819-322-6510

PRIX DE QUATRE DIAMANTS

Endroit désigné pour joindre affaires et plaisir

À 1 heure de Montréal — 70 chambres — Cuisine raffinée — 4 fourchettes
— 5 fleurs de lys — Prestigieuse cave à vin — Sports de saison — 6 salles de conf., équip. audio-visuel complet — FORFAITS VACANCES DISPONIBLES
— 2 repas par jour, semaine et fin de semaine.

C.P. 190 VAL-DAVID (QC) CANADA J20 AUTOROUTE DES LAURENTIDES (15 NORD) - SORTIE 75

RELAIS & CHATEAUX
LA PLUS BELLE CHAÎNE DU MONDE
378 HOTELS ET RESTAURANTS DANS LE MONDE
DONT 6 SEULEMENT AU QUÉBEC

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Ski de fond dès la porte de l'auberge, ski alpin à proximité. 10% de rabais sur les tarifs conférence jusqu'au 31 mai 1991.
(819) 842-2451

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous attendez! 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classe 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national « Mérite de la Restauration ». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

L'URSS détruit ses derniers SS-20

MOSCOU (Reuter) — L'Union soviétique a procédé hier à la destruction de ses derniers missiles de portée intermédiaire SS-20, mettant fin à un processus de désarmement engagé voici trois ans avec la signature d'un accord historique de démantèlement des INF. Aux termes du traité INF (Forces nucléaires de portée intermédiaire), signé en 1987 par Ronald Reagan, alors président des États-Unis, et Mikhaïl Gorbatchev, les deux grandes puissances s'étaient engagées à démanteler 2600 missiles d'une portée allant de 480 à 5470 km. « Les derniers missiles soviétiques RSD-10, mieux connus en Occident sous le nom de SS-20, ont été détruits », rapporte l'agence soviétique Tass.

Le FIS veut faire appliquer la Charia

ALGER (AFP) — Plusieurs responsables du Front islamique du salut (FIS) ont affirmé leur intention d'appliquer immédiatement la Charia (loi islamique) si leur parti remporte les élections législatives du 27 juin en Algérie, dans des déclarations rapportées hier par la presse. Au cours de rassemblements à Sétif (est) et à Blida (près d'Alger), l'imam Ali Belhadj et le Cheikh Hachemi Sahnouni, membres de la direction du FIS, ont annoncé qu'ils appliqueraient immédiatement la Charia, suspendraient la constitution en vigueur, interdiraient les partis laïcs et socialistes et « expulseraient » le président de la république, M. Chadli Bendjedid. Ali Belhadj, qui se dit prêt à affronter le premier ministre Mouloud Hamrouche dans un face à face télévisé, a aussi déclaré, toujours selon la presse : « Le pouvoir a peur du FIS parce qu'il ne partage pas l'avis de ceux qui estiment qu'il faut pardonner. Ceux qui ont volé les biens du peuple seront jugés par le peuple », a-t-il ajouté. Enfin, les dirigeants du FIS sont apparus au grand complet au rassemblement de Blida, comme pour mettre un terme, de l'avis des observateurs, aux rumeurs insistantes sur des dissensions au sein du principal parti islamiste à cinq semaines des législatives.

Cessez-le-feu entre l'Inde et le Pakistan

NEW DELHI (AFP) — Les armées indienne et pakistanaise ont conclu un cessez-le-feu le long de leur frontière au Cachemire, où des échanges d'artillerie durant la semaine avaient fait monter brusquement la tension entre les deux pays, a annoncé dimanche l'agence indienne United News of India (UNI). L'accord a été réalisé samedi entre officiers supérieurs des deux pays grâce à une ligne rouge téléphonique mise sur pied l'an dernier pour prévenir ce type de crise, précise l'agence citant des sources militaires à Srinagar, la capitale d'été de l'État indien du Jammu et Cachemire, théâtre de sanglants affrontements entre séparatistes musulmans et soldats indiens. Selon l'agence, le cessez-le-feu est effectif dans la zone de Keran, le long de la frontière qui divise le Cachemire, pour lequel les deux pays se sont déjà livrés deux guerres depuis la partition du sous-continent en 1947. L'accord est intervenu après que cinq soldats pakistanaise, quatre indiens et 10 civils pakistanaise aient été tués au cours de la semaine lors de duels d'artillerie intermittents. Mardi, le Pakistan avait accusé l'Inde d'avoir ouvert le feu à l'artillerie en territoire pakistanais depuis six jours dans la région de Shikot. L'Inde avait répliqué en accusant le Pakistan de fournir refuge, armement et entraînement aux militants musulmans qui ont lancé depuis 18 mois une violente campagne pour l'indépendance du Cachemire, qui a fait plus de 2300 morts depuis janvier 1990.

Réduction du service militaire

MOSCOU (Reuter) — Le Parlement soviétique a réduit hier de trois à deux ans la durée du service militaire dans la marine, et approuvé une expérience visant à constituer en partie les équipages de volontaires engagés. La réduction de la durée du service obligatoire met à niveau la marine avec les autres forces — armée de terre et armée de l'air. La question du service militaire est devenue une importante pomme de discorde au cours de l'année écoulée en URSS, où un grand nombre de jeunes des républiques sécessionnistes refusent désormais de servir dans les forces soviétiques.

Baker fait état de progrès dans ses discussions de paix au Proche-Orient

d'après AFP et Reuter

LE CAIRE — Le secrétaire d'État américain James Baker a affirmé hier soir au Caire, à l'issue de son premier entretien avec le ministre soviétique des Affaires Étrangères Alexandre Bessmertnykh, qu'il y avait « nettement plus de points d'accord que de désaccord » entre les parties concernées sur la convocation d'une conférence de paix au Proche-Orient.

Les deux responsables ont estimé devant la presse que leurs pays avaient une conception très voisine de cette conférence. Nous avons « atteint un très haut degré de compréhension mutuelle » sur cette question, a affirmé le chef de la diplomatie soviétique, tandis que son homologue américain déclarait qu'« il y a un niveau substantiel d'accord entre les deux pays concernant ce qui est nécessaire, ce qui devrait être fait » à ce sujet.

Concernant l'évolution des contacts en cours en vue de la convocation d'une telle conférence, M. Baker, qui était arrivé au Caire en début de soirée venant de Damas, a déclaré : « Bien qu'il y ait toujours des divergences entre les parties, il y a nettement plus de points d'accord que de désaccord ».

« Nous avons toujours du travail à faire s'il doit y avoir une conférence », en particulier pour rapprocher les parties, et « nous avons convenu (avec M. Bessmertnykh) que nous continuerons à oeuvrer à cette fin », a poursuivi M. Baker.

Évoquant les points d'accord entre les parties, M. Baker a expliqué : « Un de ces points est par exemple que les termes de référence de toute conférence devraient chercher à réaliser un accord global basé sur les résolutions des Nations unies 242 et 338 ». Maintenant, a-t-il poursuivi, « les parties vont interpréter ces résolutions de manière différente. Un point de cette négociation est de déterminer une bonne fois pour toute la signification exacte de la 242 ».

Interrogé sur les déclarations, samedi soir, du premier ministre israélien Yitzhak Shamir, selon lequel « Israël ne cédera jamais ni Jérusalem, ni même tout Eretz Israël », M. Baker a assuré : « Je ne pense pas que nous soyons parvenus à une impasse qui ne puisse être surmontée. J'ai dit qu'il y a des points d'accord substantiels entre les différentes parties impliquées ».

« Il y a un très large accord d'idées communes (entre les États-Unis et l'URSS) à propos de ce qui pourrait être fait et de ce qui devrait être fait », a affirmé pour sa part le res-



Le président égyptien Hosni Mubarak, à droite, a reçu samedi au Caire le ministre soviétique des Affaires étrangères, Alexander Bessmertnykh.

pensable soviétique aux côtés de son homologue américain.

« Je pense qu'en tant que co-participants d'une possible conférence de paix, nous avons atteint un très haut degré de compréhension mutuelle sur le sujet », a-t-il ajouté.

« Il y a un niveau substantiel d'accord entre l'Union soviétique et les États-Unis concernant ce qui est nécessaire, ce qui devrait être fait » pour parvenir à la paix à travers des négociations directes entre Israël et les Arabes d'un côté, Israël et les Palestiniens de l'autre, a renchérit à ce sujet M. Baker.

« Nous avons discuté les aspects pratiques des modalités des efforts que nous essayons de matérialiser », a précisé le ministre soviétique. « Nous avons décidé des paramètres du concept et les conversations ont

été très pratiques et précises », a-t-il ajouté.

Les deux ministres, qui se retrouveront ce matin pour un nouvel entretien à l'ambassade d'Union soviétique au Caire, ont indiqué avoir également abordé au cours de leur rencontre « plusieurs autres sujets que nous discutons toujours quand nous nous rencontrons », a déclaré M. Bessmertnykh. Parmi ceux-ci, a indiqué M. Baker, « les questions bilatérales et différents sujets, tels que le contrôle des armements ».

Par ailleurs, la Syrie s'est dit prête à poursuivre ses contacts avec les États-Unis pour tenter de parvenir à une paix globale au Proche-Orient, hier, après la visite à Damas du secrétaire d'État James Baker.

Le chef de la diplomatie améri-

caine a eu six heures d'entretiens avec le président syrien Hafez el-Assad.

« Le président Assad a réaffirmé le réel désir de la Syrie de voir s'établir une paix juste et globale, en accord avec les résolutions de l'ONU, particulièrement les 242 et 338 », a déclaré le porte-parole du chef de l'État syrien.

« Les parties syrienne et américaine ont convenu de poursuivre leurs contacts et leur débat d'idées ».

La Syrie accepterait de participer à une conférence de paix régionale, dans laquelle les Nations unies et les pays européens auraient un rôle important. Israël, au contraire, refuse leur participation, de crainte d'être soumis à de fortes pressions pour se plier aux résolutions de l'ONU.

Barzani pense conclure un accord avec Saddam Hussein

BAGDAD (Reuter) — Le chef rebelle kurde Massoud Barzani s'est dit confiant, hier, quant au succès des négociations avec l'Irak sur l'autonomie des 3,5 millions de Kurdes irakiens.

Il a renouvelé son appel aux réfugiés kurdes partis d'Irak, leur demandant de rentrer chez eux.

« Nous pouvons dire que nous avons parcouru un chemin important vers une solution qui résoudra les problèmes des Kurdes et qui renforcera l'unité irakienne », a déclaré le chef rebelle kurde.

« Nous nous approchons d'un accord à pas mesurés mais constants », a-t-il ajouté.

Le président du Parti démocratique kurde (PDK) conduit une délégation de chefs rebelles kurdes qui négocie avec les autorités de Bagdad depuis le début de la semaine.

Lors d'une première série de pourparlers tenus à Bagdad il y a deux semaines, les deux parties étaient parvenues à un accord de principe sur le respect de l'accord de mars 1970, qui

reconnaît les Kurdes comme nation distincte et leur accorde une large autonomie régionale.

Massoud Barzani a qualifié son deuxième entretien avec Saddam Hussein depuis son arrivée à Bagdad de « très positif ».

Il a indiqué que les deux parties se rencontreraient hier pour discuter de l'unité nationale et de la démocratie en Irak, de la normalisation au Kurdistan irakien et du retour des réfugiés.

« Nous exhortons (les réfugiés) à rentrer chez eux en aussi grand nombre que ceux qui sont déjà partis », a déclaré Massoud Barzani.

La déclaration du chef rebelle kurde ne fournit aucune précision sur les principales revendications des Kurdes, notamment la question des garanties internationales et le contrôle de la région pétrolière autour de la ville de Kirkouk.

Des dizaines de milliers de réfugiés refusent toujours de rentrer chez eux, invoquant leur absence de confiance dans le régime de Saddam Hussein et des motivations qui ont

poussé celui-ci à rencontrer des dirigeants rebelles kurdes.

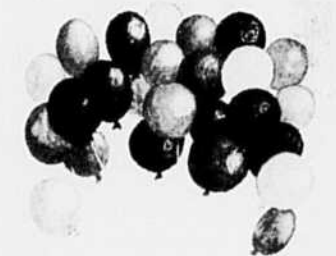
Par ailleurs, des vedettes internationales du rock et des variétés ont donné hier un concert dans le stade de Wembley, à Londres, pour venir en aide aux réfugiés kurdes.

La princesse de Galles, épouse de l'héritier du trône d'Angleterre, le prince Charles, figurait parmi les 11 000 personnes qui ont assisté sur place à ce concert intitulé « The Simple Truth » (La simple vérité).

La vedette américaine du rap MC Hammer, Chris de Burgh et le chanteur de charme Tom Jones figuraient parmi les têtes d'affiche. D'autres vedettes, comme Rod Stewart, Gloria Estefan, Paul Simon et Whitney Houston, ont participé des États-Unis, d'Europe et d'Australie aux cinq heures de concert, grâce à des liaisons satellite.

On estime à 50 millions de personnes l'auditoire, dans le monde entier, de ce spectacle grâce auquel les organisateurs espèrent récolter plus de 30 millions \$.

Achetez des cartes et cadeaux UNICEF. Offrez aux enfants l'espoir d'un avenir meilleur.



unicef



Pour obtenir une nouvelle brochure en couleurs, communiquez avec:

UNICEF Québec

209, rue St-Paul Ouest

Montréal, PQ H2Y 2A1

Téléphone (514) 288-5134

Cet espace est donné par cette publication.

25 Noirs tués près de Johannesburg

JOHANNESBURG (Reuter) — Un millier de partisans du mouvement zoulou Inkatha ont attaqué hier à l'aube un camp de squatters proche de Kagiso, dans les environs de Johannesburg et tué 25 habitants, selon la police et des témoins.

Trente personnes ont également été blessées et une centaine d'habitations de fortune ont été brûlées par les assaillants, armés de lances, de machettes et d'armes automatiques, qui venaient d'un foyer de travailleurs voisins, a déclaré la police.

« Ils tuaient tout ce qu'ils voyaient, même des chiens. C'était un massacre pur et simple », a déclaré une femme en larmes devant les décombes de sa maison.

Certains témoins ont accusé la police d'avoir aidé à acheminer les par-

tisans de l'Inkatha depuis le foyer jusqu'au camp de squatters. La police a rejeté ces allégations.

L'ANC a accusé à plusieurs reprises les forces de sécurité de se ranger aux côtés de l'Inkatha pour attiser les troubles et faire échouer les pourparlers avec le gouvernement du président Frédéric de Klerk sur la démocratisation de l'Afrique du sud.

La commission exécutive de l'ANC se réunira aujourd'hui pour étudier les mesures prises par le gouvernement pour tenter d'enrayer les violences, qui ont fait plus de 1500 morts dans les cités noires des environs de Johannesburg depuis la mi-août.

Soucieux de mettre fin aux affrontements et de préserver les négociations sur l'avenir de l'Afrique du Sud,

le président Frederik de Klerk a ordonné à la police de saisir les armes des partisans de l'Inkatha, à l'exception des armes traditionnelles, et de faire respecter des couvre-feux nocturnes.

Si le mouvement anti-apartheid estime ces mesures insuffisantes, il annulera les discussions préparatoires sur le partage du pouvoir engagées avec le gouvernement de Frédéric de Klerk, qui a annoncé l'abolition des dernières lois de l'apartheid d'ici le mois prochain.

En dépit des nouvelles violences, le vice-président de l'ANC, Nelson Mandela, s'est toutefois déclaré optimiste hier sur l'avenir des discussions. « Nous avons entamé les discussions et nous sommes déterminés à les voir réussir ».

CAHIER SPÉCIAL

VACANCES D'ÉTÉ

PARUTION LE 1er JUIN DANS LE DEVOIR

Que faire au Québec cet été?

Festivals, théâtre, musées, sport, séjours-santé, gastronomie...

Un tour d'horizon des attraits du Québec.

Réservation publicitaire: 842-9645

Date de tombée: 23 mai

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Les Népalais se rendent aux urnes

KATMANDOU (Reuter) — Les électeurs népalais se sont largement rendus aux urnes hier pour les premières élections libres organisées dans le royaume himalayen depuis 32 ans.

Selon la commission électorale, 60 à 70 % des 11 millions d'électeurs ont pris part au scrutin.

Des violences ont cependant perturbé les élections dans des villages de 15 des 205 circonscriptions, dans la plaine du Terai, dans le sud du pays et dans les provinces du nord, a précisé la commission.

Vingt-cinq personnes ont été blessées. Les électeurs devront retourner aux urnes aujourd'hui ou demain.

Les premiers résultats seront disponibles aujourd'hui.

Mais il faudra attendre demain ou mercredi pour se faire une image précise du nouveau Parlement, car de nombreuses urnes doivent être acheminées depuis les montagnes vers les centres de dépouillement.

Selon les observateurs, une participation élevée devrait favoriser le Congrès népalais au détriment de son principal rival, le parti de l'Union marxiste-léniniste (UML).

Les Népalais ont obtenu ces élections libres de haute lutte il y a 13 mois, lorsqu'un mouvement pro-démocratique sans précédent a secoué le royaume, en avril 1990, forçant le roi Birendra à renoncer au pouvoir absolu, à légaliser les partis et à laisser le gouvernement à une coalition de libéraux et de communistes.

Pendant la campagne électorale, des affrontements avaient éclaté entre militants des partis candidats. Officiellement, le bilan s'élève à six morts, mais les diplomates avancent le chiffre de quinze morts.

« Durant la campagne, j'étais vraiment terrifié à l'idée de ce qui pourrait arriver le jour des élections », a déclaré Motilal Bohara, responsable adjoint de la police pour la région est du Népal.

« Mais cela a été une heureuse surprise. J'en suis arrivé à la conclusion que le peuple du Népal est vraiment engagé sur la voie de la démocratie », a-t-il ajouté.

À Katmandou, la capitale, les électeurs s'étaient levés deux heures avant l'ouverture des bureaux, et, tout endimanchés pour l'occasion, ont dû patienter jusqu'à quatre heures pour pouvoir déposer leur bulletin.

Dans les villages au nord de la capitale, le long de la route qui conduit au Tibet, les files d'attente de paysannes couvertes de bijoux et d'hommes portant le traditionnel chapeau multicolore népalais s'étiraient dans les cours d'école sous la surveillance d'importantes forces de police portant gilets pare-balles, et de l'armée.



Le premier ministre népalais, Krishna Prasa Bhattarai, a fait le signe de la victoire hier en sortant du bureau de scrutin.

Surya Prasad Shrestha, président de la commission électorale, avait déclaré qu'il ferait appel à l'armée si les 70 000 policiers népalais étaient débordés par une quelconque flambée de violence. Mais les forces de police n'ont guère eu à intervenir.

« Nous avons eu la coopération de la population et grâce à cela, les partis politiques n'ont eu à se plaindre que pour des points mineurs », a pré-

cisé un responsable de la police dans la vallée de Katmandou, Nripa Kumar Khatri Chhetri.

Pour pallier l'illettrisme de 70 % de la population, les partis politiques ont chacun son symbole, de l'arbre du Congrès au soleil de l'ULF, imprimé sur les bulletins de vote.

Selon les estimations, le Congrès est crédité de 90 des 205 sièges de l'Assemblée nationale à pourvoir.

Tyminski et Mazowiecki préparent leur revanche sur Walesa

d'après Reuter et AFP

VARSOVIE — Les deux vaincus de l'élection présidentielle polonaise de novembre 1990, Tadeusz Mazowiecki et Stanislaw Tyminski, ont formé des partis politiques qui pourraient donner du fil à retordre aux partisans de Lech Walesa lors des législatives d'octobre prochain.

Cette mobilisation de l'opposition tente de répondre au mécontentement populaire grandissant devant la politique d'austérité du gouvernement, en vue des premières élections législatives libres en octobre prochain.

L'ancien premier ministre Tadeusz Mazowiecki a formé un grand parti du centre, l'Union démocratique, qui a obtenu hier le soutien de deux nouvelles organisations, le Mouvement civique Action démocratique et le Forum de la droite démocratique.

Stanislaw Tyminski, rival inattendu de Lech Walesa au second tour des présidentielles, a présidé hier le congrès constitutif de sa formation qui portera le nom de Parti « X » en référence à une croix inscrite sur un bulletin de vote par un électeur lors des présidentielles.

Les deux hommes avaient à eux deux obtenu près de 40 % des suffra-

ges exprimés lors du premier tour des présidentielles.

L'Union démocratique de Tadeusz Mazowiecki ira chasser sur les mêmes terres que le Parti de l'agrément du centre des partisans de Lech Walesa.

« Ce sera un parti du centre qui s'efforcera de faire de la Pologne un pays stable et de contrer les tendances extrémistes », a déclaré Tadeusz Mazowiecki.

Selon lui, le parti de Tyminski est une « force de destruction ». Le succès du milliardaire polonais aux présidentielles n'était fondé que sur un programme aux contours flous, promettant de libérer les Polonais de l'esclavage économique, a-t-il ajouté.

Dans une résolution, les délégués de l'Union démocratique ont déclaré : « Nous avons marché de pair sur la route de la liberté. Nous interprétons de la même manière l'essence de la démocratie, ce qui nous unit. Nous voulons oeuvrer en commun pour le bien de la patrie ».

Toutefois sur les problèmes qui divisent aujourd'hui profondément l'opinion publique en Pologne, comme le rôle de l'Eglise, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'avortement ou la contraception, le nouveau parti a refusé de prendre posi-

tion.

Le congrès du parti X était fermé aux journalistes, à l'exception de ceux qui signaient comme adhérents.

Selon l'agence PAP, Stanislaw Tyminski a estimé « nécessaire de changer le système socio-économique afin que l'homme puisse gagner de l'argent, payer des impôts, et avoir le gouvernement qu'il souhaite ».

Le congrès a par ailleurs autorisé ses futurs dirigeants à lancer des poursuites judiciaires contre l'actuel ministre des Finances, Leszek Balcerowicz, « pour des actions qui ont mené à la perte de l'indépendance économique de la Pologne ».

La semaine dernière, Stanislaw Tyminski avait accusé Tadeusz Mazowiecki d'avoir trahi le pays, en tant que premier ministre, en vendant des avoirs à l'étranger au prix faible.

Outre le Parti X, l'Union démocratique et le Parti de l'agrément du centre, les mouvements chrétiens, démocrates, une alliance de partis paysans et le Parti social démocratique (ex-communiste) entreront dans l'arène des législatives à l'automne prochain.

Le parti au pouvoir revendique une victoire écrasante au Sri Lanka

d'après Reuter et AFP

COLOMBO — Le Parti national uni, au pouvoir au Sri Lanka, a revendiqué hier une victoire écrasante aux élections locales de la veille, considérées comme un test pour le gouvernement du président Ranasinghe Premadasa, en place depuis deux ans.

Selon des sources proches du parti, le PNU a balayé l'opposition en remportant 190 des 236 conseils municipaux et villageois. Son principal rival, le Parti de la Liberté, a enlevé une quarantaine de conseils, d'après les résultats officiels cités par le PNU.

« Nous avons reçu tous les résultats », a dit un porte-parole de la formation dirigeante. Des responsables du PNU ont dit s'être assurés le contrôle de 80 % des 236 conseils.

« C'est une victoire retentissante »,

a dit l'un d'eux.

Le Bureau des élections a confirmé les résultats pour 85 conseils au moins, ajoutant que les autres seraient connus rapidement. Il a précisé que le PNU s'était assuré 75 conseils jusqu'ici.

Les élections de samedi ont été entourées de strictes mesures de sécurité. Elles n'avaient lieu ni dans le nord ni dans l'est de l'île, où les séparatistes tamouls mènent une guérilla pour la création d'un État indépendant.

Plus de 40 000 policiers ont été déployés dans le pays pour l'occasion. Selon un officier, aucun incident n'a été signalé.

Le Commissaire aux élections Chandrananda de Silva a dit que le scrutin s'était déroulé dans le calme et avait mobilisé plus des trois quarts des 8,6 millions d'électeurs inscrits.

Toutefois, selon le journal gouvernemental *Sunday Observer*, le haut commissaire britannique à Colombo, M. David Gladstone, s'est plaint à la police dans la circonscription de Dikwella (sud du Sri Lanka) que des partisans de l'UNP effaçaient l'encre apposée sur leurs doigts lors du scrutin, afin de pouvoir voter plusieurs fois.

Toujours selon le *Sunday Observer*, le secrétaire général de l'UNP, M. Sirisena Cooray, a protesté auprès du ministère sri-lankais des Affaires étrangères et de la commission électorale, en accusant l'ambassadeur britannique de comportement incorrect et d'ingérence dans les affaires intérieures du Sri Lanka.

Plus de 15 000 candidats de onze partis et 82 groupes indépendants étaient en lice pour ce scrutin à la proportionnelle.

N'ATTENDEZ PAS DE LE LIRE DANS LES JOURNAUX

PELAND, Pierre — Le 7 février dernier est décédé subitement monsieur Pierre Peland. Agé de 44 ans, monsieur Peland laisse dans le deuil son épouse Catherine ainsi que son fils Patrick et sa fille Isabelle. Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Viateur, 1231 rue Principale, à 10 heures.

LAFFRAINE, Lizanne — Samedi dernier, à 67 ans, est morte madame Lizanne Laffraïne. Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Viateur, à 10 heures.

Un don pour la Fondation des maladies du cœur sera apprécié.

DONNEZ DE TOUT COEUR DÈS AUJOURD'HUI!



AUGMENTEZ VOS CHANCES DE LUTTER CONTRE L'ENNEMI NUMÉRO 1 AU CANADA

440, boul. René-Lévesque ouest
Bureau 1400
Montréal, Québec H2Z 1V7
(514) 871-1551, 1-800-361-7650
Fax: (514) 871-1464

Ensemble ON PEUT VAINCRE LE CANCER



SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

CANADIAN CANCER SOCIETY



DIVISION DU QUÉBEC

DONNONS GÉNÉREUSEMENT

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Une épreuve de force s'engage entre l'opposition et le régime en Corée du Sud

SÉOUL (AFP) — Une épreuve de force s'engage entre l'opposition et le président Roh Tae Woo qui, en dépit des violentes manifestations de rue quasi quotidiennes à Séoul et en province, continue de refuser de changer de premier ministre.

La tension politique, déjà vive, risque encore de s'accroître avec la décision de la Nouvelle union démocratique, principal parti d'opposition, de participer massivement aux manifestations prévues demain à Séoul à l'occasion des obsèques de l'étudiant Kang Kyong-Dae, tué le 26 avril à coups de tuyau d'acier par cinq policiers en civil.

Ce tragique incident a déclenché la colère des étudiants qui descendent chaque jour dans la rue pour affronter les forces de l'ordre et demander la démission du président Roh, un ancien général démocratiquement élu en novembre 1987, qu'ils accusent de « dictature » et de favoriser les milieux d'affaires.

L'opposition parlementaire exige de son côté que le premier ministre Ro Jae-Bong, en poste depuis décembre 1990 et accusé d'avoir donné des pouvoirs accrus à la police, soit im-

médiatement remplacé et que les unités anti-émeute en civil soient dissoutes.

L'opposition a donné au président Roh jusqu'au 18 mai, date anniversaire du massacre de Kwangju, pour s'exécuter et menace d'organiser dès le lendemain une série de manifestations contre le « régime anti-démocratique » du chef de l'État.

Il y a 11 ans, les parachutistes avaient réprimé dans le sang un soulèvement populaire à Kwangju, à 340 km au sud-ouest de Séoul, où 200 personnes, selon les chiffres officiels, et plusieurs centaines selon l'opposition, avaient été tuées.

Le président Roh a jusqu'à présent refusé de céder aux pressions de l'opposition, essentiellement pour ne pas donner l'impression d'agir sous la menace, mais l'influent journal *Donga-Ilbo* affirmait hier que le chef de l'État envisageait sérieusement de sacrifier son premier ministre une fois le calme rétabli.

Des divergences sont en effet apparues au sein du Parti démocratique libéral (PDL), dont M. Roh est le président. Le numéro 2 du PDL,

M. Kim Young Sam a vivement recommandé samedi au président Roh de remanier entièrement son gouvernement pour désamorcer la crise politique.

Dans l'immédiat, le président Roh a fait savoir à M. Kim Young Sam qu'il estimait que le remplacement du ministre de l'Intérieur au lendemain du décès de l'étudiant battu à mort par la police, était une mesure suffisante.

Le président Roh a par contre chargé le ministre de la Justice d'examiner la possibilité de relâcher un certain nombre de détenus politiques, emprisonnés en vertu de la Loi sur la sécurité nationale qui permet d'arrêter les sympathisants communistes et ceux qui se rendent clandestinement en Corée du Nord.

Cette mesure de clémence pourrait concerner entre 100 et 200 personnes. Il y aurait actuellement, selon l'opposition, 600 détenus politiques en prison, auxquels il faut ajouter un nombre égal d'étudiants emprisonnés pour violence sur la voie publique.

M. Kim Dae Jung, chef du principal parti d'opposition, devrait être

le premier à bénéficier de cette mesure de clémence. Il avait été inculpé pour ne pas avoir informé les autorités sud-coréennes d'un voyage il y a deux ans à Pyongyang d'un député de son parti qui avait rencontré le leader nord-coréen Kim Il-Sung.

Le président Roh semble par contre décidé à empêcher par tous les moyens les violences sur la voie publique provoquées, selon lui, par une « petite minorité extrémiste », bien que plus de 200 000 personnes aient participé le 9 mai à Séoul et en province à des manifestations antigouvernementales.

Selon des informations de la presse sud-coréenne, environ 80 activistes et leaders étudiants pourraient être arrêtés au cours des prochains jours pour avoir orchestré ces manifestations.

Le degré de participation demain aux obsèques de l'étudiant sera un test pour le gouvernement, estime-t-on à Séoul, le ministre de l'Information Choi Chang-Yun affirmant que les protestations des étudiants et activistes n'ont pas le soutien des classes moyennes.

Planquez les bijoux, voilà les Ceaucescu

LONDRES (AFP) — La visite d'État du couple Ceaucescu en Grande-Bretagne, en juin 1978, a provoqué une panique sans précédent au Palais de Buckingham : la reine Elizabeth fit mettre sous clé tous les objets de valeur de la chambre des hôtes roumains de crainte de les voir disparaître, selon une émission de la télévision BBC devant être diffusée mardi prochain.

Juste avant d'accueillir ses invités, la souveraine britannique avait reçu un coup de téléphone de Valéry Giscard d'Estaing, la mettant en garde contre la kleptomanie de Nicolae et Elena Ceaucescu, que le chef de l'État français venait d'héberger à l'Hôtel Marigny, la résidence présidentielle des hôtes étrangers à Paris.

Peu après le départ des Ceaucescu, le chef du protocole « est venu me voir, épouvanté », racontait le président Giscard d'Estaing.

« C'est effrayant, m'a-t-il dit. Ils ont saccagé la résidence. Ils ont tout emporté. Les objets de décoration. Les lampes, les vases, les cendriers, la robinetterie et les appliques de la salle de bain. L'endroit est vide. »

« Ils ont tout dévissé, tout emballé. C'est comme si des cambrioleurs s'é-

taient installés pendant tout un été », a encore dit le chef du protocole au président français. En outre, les services de sécurité du couple roumain avaient creusé des trous dans les murs pour vérifier s'il n'y avait pas des micros.

Le reine Elizabeth prit l'avertissement très au sérieux. « Tout le personnel (de Buckingham) fut mobilisé. Avec l'ordre de ne pas quitter les invités roumains des yeux », affirme le présentateur du programme, intitulé *Ceaucescu : derrière le mythe*.

Au cours de la visite, le dirigeant roumain reçut le titre honoraire de chevalier du Grand Ordre du Bain en l'honneur de l'amitié du gouvernement travailliste de James Callaghan. La reine lui offrit également un télescope et un fusil.

Le prince Philip était furieux, le gouvernement mécontent, affirme le programme de la BBC. Mais selon les mauvaises langues, M. Callaghan était persuadé que le dirigeant roumain, en échange d'un accueil royal, signerait une commande lucrative pour British Aerospace. Au bout du compte, les Roumains n'ont acheté qu'un seul avion aux Britanniques.

L'opposition camerounaise met sur pied un plan d'action

BAMENDA (Reuter) — Les partis d'opposition camerounais ont annoncé hier un « plan d'action » commun pour forcer le président Paul Biya à organiser une conférence sur l'avenir politique du pays.

Dix-huit des 21 partis d'opposition réunis pendant deux jours à Bamenda, à 300 km au nord de la capitale Yaoundé, ont appelé à une opération villes mortes, jeudi et vendredi prochain.

Première étape du plan d'action, cette opération sera suivie, le 19 mai, par des manifestations contre le tribalisme et l'enlèvement par les services secrets d'un dirigeant de l'opposition.

Un grève générale est prévue du 21 au 26 mai, date à laquelle l'opposition tiendra une conférence nationale indépendante sur l'avenir politique du pays si le président Paul Biya refuse toujours d'organiser une

telle réunion.

L'opposition réclame des élections pluralistes et l'amnistie des dissidents politiques. Elle avait donné jusqu'à vendredi dernier au président pour organiser une conférence nationale.

Au Congo, pays voisin, une conférence semblable a abouti au départ du président Denis Sassou-Nguesso.

Au terme d'une rencontre de 18 heures décrite par un participant

comme un « conseil de guerre », les 18 partis d'opposition ont dénoncé, dans un communiqué commun, les pays étrangers qui accordent une aide financière à « ce régime barbare ».

Le communiqué vise particulièrement les États-Unis qui ont effacé la dette du Cameroun le mois dernier lors d'une vague d'agitation, qui, selon l'opposition, a fait plusieurs morts parmi les manifestants.

Le président camerounais a reçu le diplôme de docteur honoris causa de l'Université d'agriculture du Maryland, au cours d'une visite officielle aux États-Unis la semaine dernière.

Selon la radio camerounaise, le président Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, avait dû rentrer précipitamment au Cameroun, en raison des troubles. On ignore actuellement où il se trouve.

Dans des lettres destinées à toutes les ambassades, les dirigeants de l'opposition reprochent au gouvernement d'avoir « institutionnalisé le tribalisme dans la fonction publique et pillé l'économie ».

Le communiqué commun accuse les forces de sécurité de nombreux meurtres et viols, particulièrement sur les étudiants de l'Université de Yaoundé.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

MAISON À VENDRE par le propriétaire, MORIN HEIGHTS 3 c.c., compl. meublé, piscine creusée, remise, terrain 26 000 pi. ca. Très privée, doit être vue pour apprécier. 129 000 \$ J.R. 432-2945, sr et fin sem: 227-5958

OUTREMENT: cottage familial, 4 ch., semi-détaché, boiserie, 2 foyers, s/sol fin, bibliothèques, garage, syst. d'alarme, parc, prox. métro, commerces, institutions. Sans intermédiaire. 273-2046

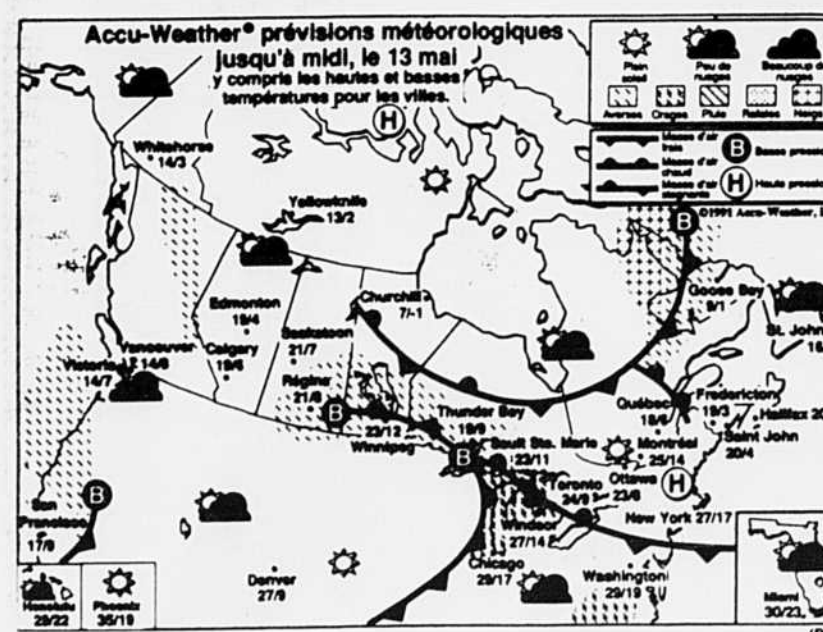
105 Propriétés à louer

ST-LAMBERT, condos 5%, rept 1% s/bains, garage, jardin, 775, 466-0840

113 Propriétés à revenus à vendre

DORVAL AVENUE en face centre d'achat, 27 unités meublées, idéal personnes âgées ou suite meublée, 633-9784

LA METEO



Situation générale: après le temps ensoleillé et chaud qu'a connu tout l'ouest du Québec, hier, le beau temps persistera aujourd'hui alors que la crête responsable de ce temps estival s'attardera sur les Grands-Lacs. Toutefois, les nuages et les averse reviennent dès demain sur le sud-ouest du Québec, à l'approche d'une faible dépression.

Par ailleurs, l'est de la province devait se dégager la nuit dernière, la crête assurant sur ces régions du beau temps et des températures saisonnières aujourd'hui et demain.

MONTREAL

Ensoleillé. Max.: 28. Demain: ennuagement suivi de quelques averse.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 27

COUCHER: 20 h 13

QUEBEC

Abrité et très ensoleillé: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 24. Demain: nuageux avec quelques averse.

Préservoirs hydroélectriques Cabonga et Gouin: ensoleillé. Max.: 20. Demain: ennuagement et possibilité d'averse en après-midi.

Pontiac, Gatineau et vallée de la Lièvre: ensoleillé. Max.: 25. Demain: généralement nuageux avec quelques averse.

Laurentides: ensoleillé. Max.: 24. Demain: ennuagement suivi de quelques averse.

Hull-Ottawa et Cornwall: généralement ensoleillé. Max.: 26. Demain: généralement nuageux, avec averse.

105 Propriétés à louer

ST-LAMBERT, condos 5%, rept 1% s/bains, garage, jardin, 775, 466-0840

113 Propriétés à revenus à vendre

DORVAL AVENUE en face centre d'achat, 27 unités meublées, idéal personnes âgées ou suite meublée, 633-9784

121 Condos à louer

ANGUS - RSMT

Magnifiques condos 4% + 5%, lave-vaisselle incl. Occupation juillet, 5905 à 6405, 526-1147.

122 Condos à vendre

ANJOU, bout des Roseaux, près Galeries d'Anjou, condo 4%, luxeux, ascenseur, salle d'exercice, garage int., 691-1145

122 Condos à vendre

ANJOU, bout des Roseaux, près Galeries d'Anjou, condo 4%, luxeux, ascenseur, salle d'exercice, garage int., 691-1145

122 Condos à vendre

ANJOU, bout des Roseaux, près Galeries d'Anjou, condo 4%, luxeux, ascenseur, salle d'exercice, garage int., 691-1145

122 Condos à vendre

ANJOU, bout des Roseaux, près Galeries d'Anjou, condo 4%, luxeux, ascenseur, salle d'exercice, garage int., 691-1145

122 Condos à vendre

ANJOU, bout des Roseaux, près Galeries d'Anjou, condo 4%, luxeux, ascenseur, salle d'exercice, garage int., 691-1145

122 Condos à vendre

ANJOU, bout des Roseaux, près Galeries d'Anjou, condo 4%, luxeux, ascenseur, salle d'exercice, garage int., 691-1145

122 Condos à vendre

ANJOU, bout des Roseaux, près Galeries d'Anjou, condo 4%, luxeux, ascenseur, salle d'exercice, garage int., 691-1145

122 Condos à vendre

ANJOU, bout des Roseaux, près Galeries d'Anjou, condo 4%, luxeux, ascenseur, salle d'exercice, garage int., 691-1145

122 Condos à vendre

ANJOU, bout des Roseaux, près Galeries d'Anjou, condo 4%, luxeux, ascenseur, salle d'exercice, garage int., 691-1145

122 Condos à vendre

ANJOU, bout des Roseaux, près Galeries d'Anjou, condo 4%, luxeux, ascenseur, salle d'exercice, garage int., 691-1145

122 Condos à vendre

ANJOU, bout des Roseaux, près Galeries d'Anjou, condo 4%, luxeux, ascenseur, salle d'exercice, garage int., 691-1145

122 Condos à vendre

ANJOU, bout des Roseaux, près Galeries d'Anjou, condo 4%, luxeux, ascenseur, salle d'exercice, garage int., 691-1145

122 Condos à vendre

ANJOU, bout des Roseaux, près Galeries d'Anjou, condo 4%, luxeux, ascenseur, salle d'exercice, garage int., 691-1145

122 Condos à vendre

ANJOU, bout des Roseaux, près Galeries d'Anjou, condo 4%, luxeux, ascenseur, salle d'exercice, garage int., 691-1145

122 Condos à vendre

ANJOU, bout des Roseaux, près Galeries d'Anjou, condo 4%, luxeux, ascenseur, salle d'exercice, garage int., 691-1145

160 App. et log. à louer

AVE DU PARC LAFONTAINE Grand 5% rén., haut triplex, cuisinière, réfrigérateur, entrée lav./séch., puits de lumière, 2 balcons. 850 \$ non-châuf. Jr: 873-3716, sr: 522-2391, fin sem: 1-229-5610.

BOUL. ST-JOSEPH: Face au métro. 4%: 700 \$; 5%: 800 \$. Spacieux, cuisine/réfrig., non chauffés. 845-5310

C.D.N. Près des H.E.C. Sous-location. Penthouse, vue superbe vers le nord. 2 c.c., 2 s/b., 1150 \$ Libre en juin. 739-8829.

C.D.N. Ed-Montpetit 7% bas duplex, 2 s/b., garage, jardin, cuis-/réfrig., rénov. 1450 \$. Libre: 737-7991

CÔTE ST-PAUL: 7% rénové, chauffé, entr. lav./séch., planchers bois franc, boiserie. 615 \$. 766-4010

DE LORIMIER/MONT-ROYAL, beau 6%, 7% libre 1er juillet, 588-2694.

GRANDS 5% 4 CHAUFFÉS: 6574 Marquette, 2e étage, ensoleillée, couple tranqu. Pas d'animaux. 274-9514

ILE DES SOEURS, 3%, 11%, vue fleuve, juin/juillet, tarif réduit, 768-1563 (message)

LUXUEUX APP 4% sur Av. du Parc près Sherbrooke. 2 c.c., cuisine, terrasse, cheminée. 750 \$ chauffage non inclus. 849-2030, jour ou soir.

METRO GUY 1%, 4% Juin, juillet. Avec frigo, poêle. Eau chaude et chauffage inclus. 849-0710.

MTL-NORD, 10%: 800\$/mois, 4% et grand 3%: 400\$/mois. Chauffage, élect. loc.: 12049, rue Brunet, 325-3722.

N.D.G. 6%, bas duplex, 2 min. métro Snowdon, cul-de-sac, tranquille, 2 s/b., s/diner, foyer, garage. Juil. 975 \$ 894-3673.

N.D.G. 7%, haut duplex, face grand parc, près métro Snowdon. Foyer, s/diner, cuisine et s/b modernes, garage. 975 \$ 694-3673.

N.D.G. EST bas et haut duplex. BAS: 7% + 2% s/b., 5 c.c., 2 s/b., éq. éq., foyer, jardin, garage, rept. 1 015 \$/mois. HAUT: 7% + 4 c.c., 2 s/b., propre. 875 \$/mois — Pas chauffés, métro. Idéals pour groupe. 392-1437 ou 481-5062.

N.D.G.: Belgrange. 6% + s/sol semi fin, bas duplex, boiserie. Juillet. 790 \$ non chauffé. 937-7311, après 19h.

N.D.G. AU pied du Mont-Royal. Luxueux 7%, 2 chambres, 2ième, 1er juillet. 1 275 \$ 647-5419.

OUTREMENT Shant. Haut duplex, très beau, très éclairé, 9% boiserie, tapis, chauffé, garage, balcons. 1 420 \$ 271-6529, 274-6900.

OUTREMENT, rue Plantagenet. Près de tous les services, université, hôpital Ste-Justine. Grand 7%, tous services inclus. 1 100 \$/mois. 341-2243.

OUTREMENT, 7%, haut duplex, 1 1/2 s/b. Rue du Manoir. 980 \$ chauffé, gar. 40 \$. 1er juil. 769-3542, 733-4192.

PLATEAU MONT-ROYAL 4399 - 4401 Messier. 4% libre. 7% libre juillet. 494-4927.

PLATEAU, 7%, Delormier coin Rachel, 3e, 4 chambres fermées, puits de lum., 6605, 521-6303, 398-6307.

PLATEAU: Messier/Sherbrooke. 3% 390 \$ — 4% 475 \$ chauffés, cuisine/réfrig. Juillet. 597-2101

PRÈS U. de M. 4% chauffé, électrique, rénové, très propre, face d'un centre d'achats. 345-9178.

SAN HORNE: près U. de M. 3% semi-sol, 335 \$ — 4% 525 \$, impeccables, cuisine/réfrig. 389-2090

VILLIERAY - AV. DE GASPÉ 7% libre, rénové, boiserie 750 \$/mois. 383-1443

251 Bureaux à louer

RUE ST-LAURENT/DULUTH Édifice Cooper, 750 ou 1 500 pi. ca. rénové, très éclairé. 987-1818

SHERBROOKE + AMHERST Condo commercial, 1 500 pi. ca., rez-de-ch., aubaine, devons vendre ou louer. P. Landry, Courtat Ste-Foy cfr, 418-659-2979.

ST-LEONARD: près Boul. Langelier, grand bureau très bien éclairé, chauffage et air climatisé compris, 1 500 pi. ca., 321-8882.

275 Locaux à louer

3880-82 BÉLANGER E. (Pie IX) 2000 pi. ca., magasin ou bureau, vitrines, 3 mois gratuits, 594-9305, 252-8959.

BORD DU RICHELIEU c.-v. St-Jean. Idéal pour restaurant. Activités touristiques. A vendre ou louer. 347-1846 ou 953-6119

283 Commerces à vendre

COMMERCE, épicerie-boucherie située dans les Basses-Laurentides, 1 500 000 \$ chiffre d'affaires, 4000 pi. plancher, construction 7 années, 514-438-4151, après 6h 436-2361.

287 Commerces à louer

A PLAZA ST-HUBERT, près métro Beaubien, 12x100 pi., chauffé, air/c., complètement rénové. Occ. imm. 738-3660.

351 Ameublements

A BAS PRIS Futons et matelas toutes grandeurs, meubles, étagères, grand choix. 3580, Notre-Dame O. 939-6155.

363 Mobiliers de bureau, accessoires

AMEUBLEMENT de bureau neuf et usagé. Liquidation classeurs. Les Aménagements F.B. Inc. 636-6898.

375 Instruments de musique

SUPERBES PIANOS allemands. Acheté le piano de vos rêves maintenant et économisez jusqu'à 70%, hâter-vous, 695-3153.

391 Antiquités

ANTIQUITÉS, brocante, collection, timbres, cartes postales, etc. GRENIER ST-ANDRÉ, 6631 St-André, Mtl. Vend. sam. dim. 270-4916.

510 Cours

ANGLAIS - COURS PRIVÉS Par professeur anglophone diplômé (PH.D.) 60 \$/h. 368-2691

551 Déménagement

A BAS PRIS Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

DÉMÉNAGEMENT TOUS GENRES SPECIALITÉ: PIANO, ASSURANCES 955-9539

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JOUIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

559 Entretien, réparations, rénovations

MACONNERIE GÉNÉRALE Réparations de joints, briques et fissures de solage. 692-5916 ou 699-7390.

RÉNOVATIONS int. & ext. Maintenance gén. 692-5916.

SABLAGÉ Finition plastique, 1 \$/pi. ca. Choix 4 couches. 598-5025.

596 Argent à prêter

SFRA INC. négociation, consolidation dettes; prêts personnels, aux PME, hypothécaires 1ère, 2e, 3e à 85%. Notaire Rock. 276-7232

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

TWISTER SPORT 19 pieds, rouge et blanc, moteur Mercruiser 350 Magnum, 270 c.v., très rapide, hélice « stainless steel ». Beaucoup d'autres équipements. 677-5122.

571 Peintres, peinture

P.E.R. ENR. Ferais peinture lière qualité. 3%: 325 \$; 4%: 425 \$; 5%: 525 \$; 20 ans d'expérience. Peinture comprise. 721-2411.

591 Occasions d'affaires

A VENDRE COMMERCE AVEC FRANCHISE Équipement de production. Technologie et entraînement. Si désiré, bâtiment disp. Int.: Yvonne Roth, jr. 346-7525, sr. 348-0187.

FLORIDE FRANCHISE CLÉ EN MAIN (DOMAINE TOURISTIQUE) Territoire protégé, travail facile et agréable, entraînement complet. Possibilité 100 000 \$ et plus/année. Capital requis: 25 000 \$ Il n'est pas nécessaire de parler anglais. Personne honnête et fiable. 278-1898.

DECES

Réal LEBEL

À Saint-Jérôme, le 10 mai 1991, à l'âge de 79 ans, est décédé le Père Réal Lebel, jésuite. Né à Cacouna le 15 mars 1912, il est entré au noviciat en 1929 et fut ordonné prêtre en 1942. De 1946 à 1958, il vécut à la maison Bellarmine, où il fut éditeur de la revue *Ma Paroisse*, directeur des éditions Bellarmine et modérateur de la Croisade eucharistique. De 1959 à 1964, il fut recteur du Collège Sainte-Marie. De 1964 à 1970, il fut curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Montréal. Il prend ensuite le chemin de Rimouski, où il fut supérieur de la résidence des Jésuites, secrétaire du conseil de pastorale du diocèse, aumônier des Ursulines et de la Villa de l'Essor. En 1988, sa santé chancelante l'obligea à se retirer à la résidence Garnier de Québec, puis à l'infirmerie de Saint-Jérôme. Il laisse ses frères et sœurs, Aline (Mme Adélaïde Michaud), Rosario, Louise, Sœur de la Providence, Emilienne (Mme Alex Jones), Georges-Antoine et Bernard, une cousine Mlle Mariette Lebel, un cousin, le Père Roland Fortin, s.j., ainsi que des neveux et nièces. Son corps sera exposé à la maison Notre-Dame de Montserrat (175 boul. des Hautesurs, Lafontaine, lundi, à partir de 16 hres. Les funérailles y auront lieu mardi le 14 mai à 10 hres. Suivra l'inhumation au cimetière de la communauté. Invitation aux parents et amis.

Horizontalement

1—Tamis. — Squelette.
2—Meubles. — Substantif.
3—Exposé. — Sud.
4—Harmonie logique. — Erubim.
5—Inflammation de l'iris. — Fleuve du Languedoc.
6—Fleuve de France. — Monument de la tribu. — Armée.
7—Assurance chinoise. — Balourdise.
8—Bienheureux. — Couper. — A moi.
9—A lui. — Petit agneau.
10—Eminence. — Star.
11—Aplanir. — Un nombre.
12—Souci. — Tanière.

Verticalement

1—Particulièrement.
2—Véhicule sur rail. — Communauté russe.
3—Cavalier de l'armée française. — Usages. — Volt-ampère.
4—Petite île. — En com-

Solution de samedi

1—DROITURE. 2—YIDDISH. 3—NOÛVEAU. 4—ANNÉE. 5—ANNÉE. 6—ANNÉE. 7—ANNÉE. 8—ANNÉE. 9—ANNÉE. 10—ANNÉE. 11—ANNÉE. 12—ANNÉE.

UN DON À CARE CANADA POUR UNE EAU PLUS SAINTE

CARE®

CARE Canada. 1312 Bank. Ottawa K1S 5H7

L'ENTREVUE DU LUNDI

AGNÈS GROSSMANN

La musique par amour, la patrie par choix

Marie Laurier

TOUTE sa vie Agnès Grossmann a dû faire des choix. Et chacun d'eux lui a réussi.

À quatre ans, douée naturellement pour le piano, elle devait s'astreindre à la rude discipline de l'étude technique et créative de cet instrument et se soumettre ainsi à la volonté de son père qui ne voulait pas faire d'elle un enfant prodige. « Yehudi Menuhin, par exemple, avait connu l'angoisse de cette gloire prématurée pour se retrouver à 15 ans devant la difficile transition de devenir un véritable musicien. En bon pédagogue, mon père a voulu m'éviter cela. Je lui en suis reconnaissante, autrement je ne pourrais pas maîtriser aussi bien la direction d'orchestre. »

Ainsi se raconte dans son français chantant et rond comme une note de musique la directrice artistique de l'Orchestre Métropolitain et aussi du Centre d'arts d'Orford. Avec le recul et en toute franchise, elle avoue avoir éprouvé un peu d'amertume de devoir mettre en veilleuse sa virtuosité spontanée pour suivre la dure école de Ferdinand Grossmann, lui-même un musicien renommé. En effet, son père était en quelque sorte le « maître de musique » de l'Autriche et il a dirigé les chorales les plus prestigieuses dont pendant trente ans celle des Petits Chanteurs de Vienne. De plus, sa grand-mère par alliance était la fameuse pianiste Lili Kraus, renommée surtout comme interprète de Mozart et de Schubert et c'est à travers elle que la petite Agnès devait découvrir son amour inconditionnel pour la musique, le piano en particulier.

Cette hérédité musicale, Agnès Grossmann allait en profiter pleinement et en vivre fort laborieusement en suivant sagement l'itinéraire tracé pour elle: études académiques et musicales à Vienne, et à 17 ans en France à titre de boursière de son pays, ce qui lui permet de perfectionner sa technique et la maîtrise du répertoire français avec le professeur Pierre Sancan au Conservatoire national supérieur de musique à Paris.

De retour à Vienne, Agnès Grossmann entreprend résolument sa carrière de récitaliste et de concertiste en faisant des tournées dans les grandes capitales européennes, nord-américaines et asiatiques, en formant des ensembles de musique de chambre et des chœurs d'orchestre, comblant ainsi son goût pour l'art lyrique.

Tout fonctionne à merveille pour la jeune pianiste à qui tout semble sourire dans la conquête de son idéal.

Puis en 1972, c'est la catastrophe: une paralysie sournoise et imprévisible du majeur de sa main droite la force à interrompre sa lancée vers les sommets de la virtuosité. « Pendant deux ans, j'ai consulté les meilleurs spécialistes, subi une opération, espéré que ce malaise allait se résorber. Rien ni personne ne réussirent à endiguer cet handicap. » Ce malencontreux incident allait changer le destin de la blonde Agnès, lui imposer d'autres choix, éprouver sa détermination de persévérer dans la vie d'artiste.

« Une chose m'apparaissait certaine: je me voyais contrainte de renoncer au piano et par conséquent réorienter ma carrière. Ce fut une expérience très difficile de devoir annuler les contrats un à un et de voir mes rêves s'écrouler comme un château de cartes. »

Au seuil de la trentaine, la jeune femme doit faire un autre choix: « Je ne pouvais plus jouer du piano mais peut-être pouvais-je jouer de tous les instruments? C'est dans cet esprit que j'ai opté pour l'étude de la direction d'orchestre. »



« UN CHEF d'orchestre doit avoir une oreille extraordinaire puisqu'il entend intérieurement la musique des partitions. Il doit développer une technique qui devient son langage et qu'il exprime dans son style personnel. »



PHOTO JACQUES NADEAU

Mais encore là cette décision comportait un obstacle de taille. À Vienne la direction d'orchestre demeure la chasse-gardée des hommes et une femme, fut-elle douée, ne peut espérer se bâtir un avenir dans ce domaine. Qu'à cela ne tienne: avec l'énergie de l'espoir, Agnès Grossmann croit qu'avec le temps cette mentalité archaïque s'estompera et qu'une fois ses études complétées, elle pourra se retrouver au pupitre d'un orchestre.

Elle réalisera cette ambition mais ailleurs que dans son pays, ici même au Québec. « Encore aujourd'hui à Vienne, le poste de directeur artistique d'orchestre demeure le fief de l'homme. On tolère les femmes

comme assistantes ou seconds violons, derrière la scène. Tenez, tout récemment on a engagé une femme dans l'Orchestre national de Vienne et cela a créé toute une commotion. On en parle encore. »

En dépit de ce traitement discriminatoire incontournable, Agnès Grossmann n'en continue pas moins de perfectionner son style, persévérant dans l'idée qu'un bon jour elle serait à la direction artistique d'un orchestre et d'un chœur.

Voilà qu'en 1981, elle se retrouve devant un autre choix à faire et cette fois c'est une amie, Cynthia Floyd, professeur de piano et future doyenne au département de musique de l'Université d'Ottawa qui l'invite à

se joindre au personnel de la maison, à titre de responsable de l'orchestre et du chœur. « C'était une chance inespérée, je remplissais les conditions d'embauche dans cette université bilingue, j'avais appris le français à Paris et on m'accordait un congé sabbatique de mon poste de professeur de musique à Vienne. »

Tout en enseignant à Ottawa, Agnès Grossmann se familiarise avec l'activité musicale de son nouveau pays d'adoption et très vite elle sera invitée au pupitre des différents orchestres canadiens qui se font fi de la ségrégation des sexes pour l'accès au podium. De 1983 à 1986, elle deviendra toutefois la première

femme directeur de la chorale Wiener Singakademie à Vienne, prenant la relève des directeurs précédents, Johannes Brahms, Anton Webern et Bruno Walter.

Voilà donc une percée intéressante pour la promotion de la condition féminine, dans le domaine artistique notamment de la musique tout au moins. Agnès Grossmann en convient, elle qui est maintenant « invitée » dans son pays à diriger des orchestres: « C'est certainement un progrès mais ce n'est pas encore suffisant. Quoi qu'il en soit, c'est ici maintenant que je me réalise. »

En 1986, Agnès Grossmann est appelée à faire le choix déterminant

qui allait combler son désir le plus cher: elle accepte la direction artistique du jeune Orchestre Métropolitain et elle s'empresse de former un chœur. « Ce fut un coup de foudre mais aussi une décision téméraire: j'ignorais que l'OM avait un déficit de 600 000 \$. Mais avec le soutien du conseil d'administration présidé par Pierre Peladeau et de mes collaborateurs immédiats, nous avons réussi à sortir de nos difficultés financières. Aujourd'hui, l'orchestre est en bonne santé, les musiciens sont rémunérés convenablement et nous remplissons nos salles. » Ce qui lui permet d'assumer d'autres directions artistiques, celle du Chamber Players de Toronto et celle du Centre d'arts d'Orford.

Ce bilan rapidement établi, Agnès Grossmann en éprouve une fierté bien légitime mais l'avenir de l'Orchestre Métropolitain lui tient particulièrement à coeur, assurée par contrat de le diriger jusqu'en 1992. « Après on verra », dit-elle de façon sibylline comme si elle avait à ce moment un autre choix à faire qui devra être en conformité avec les ambitions qu'elle entretient secrètement pour l'instant. Nous insistons: « Je voudrais rendre l'OM encore plus visible et présent sur nos scènes, comme le prévoit notre mandat. Ce qui sera fait partiellement l'année prochaine puisque l'orchestre accompagnera au moins trois productions de l'Opéra de Montréal. Je souhaite aussi allonger notre saison de concerts, en doubler le nombre jusqu'à trente et mettre sur pied des projets spéciaux de manière à rejoindre ce nouveau public que nous avons pour mission d'apprivoiser à la grande musique. Depuis deux ans nous avons renoncé à proposer des oeuvres contemporaines pour nous concentrer davantage sur un répertoire plus accessible. Il faudra cependant reprendre cette formule, mais à l'intérieur de manifestations à caractère plus pédagogique. La réponse du public à nos tournées de concerts depuis trois ans dans les municipalités de Montréal sous le thème Jouer dans l'île et subventionnées par le Conseil des arts de la CUM est fort encourageante. À cet égard, je peux dire mission accomplie! Ce projet sera désormais partiellement financé par la CIBC. » Parmi les autres activités de l'OM, l'enregistrement de disques, la participation à des festivals, comme celui de Lanaudière, sont aussi prioritaires.

Le mandat de l'OM fondé en 1987 par les meilleurs musiciens diplômés des conservatoires et des facultés de musique du Québec stipule clairement qu'il doit contribuer à la vie culturelle de Montréal et de sa banlieue, promouvoir le talent des musiciens, compositeurs et chanteurs québécois, prouver par sa polyvalence, sa mobilité et la qualité de ses interprétations qu'il peut être l'orchestre de l'opéra et du ballet à Montréal. « Si tous ces objectifs ne sont pas tout à fait réalisés, nous n'en sommes pas très loin », commente la directrice des 62 musiciens de l'OM qui ont une moyenne d'âge de 33 ans.

À Orford, Agnès Grossmann relèvera également le défi de revitaliser le centre d'arts et à cette fin nous promet une saison d'été fort bien structurée dont elle dévoilera les détails cette semaine. « Le Québec possède un potentiel énorme de jeunes talents à qui offrir la possibilité de se développer. Il nous appartient de les préparer à une carrière de musiciens professionnels et j'aimerais un jour qu'Orford devienne une véritable école nationale de musique. »

Agnès Grossmann semble toute prête pour cet autre choix.



Des journées de 25 heures

Marie Laurier

IL NE déplairait pas à Agnès Grossmann d'avoir des journées de 25 heures pour pouvoir encore mieux se consacrer à ses multiples tâches.

Elle arrive en coup de vent au Méridien où nous avons rendez-vous et je comprends qu'elle n'a pas une minute à perdre. Sa vie est réglée comme sur du papier à musique et on se demande bien où elle puise son énergie. « Mes nuits sont courtes et mes journées entièrement remplies. Et je suis en excellente santé. »

J'hésite à lui demander son âge qui n'apparaît pas dans les notes biographiques dont je dispose: « Je suis née à Vienne le 24 avril 1944 », répond-elle aussitôt.

Agnès Grossmann n'a rien à cacher et tout à dire sur ce qu'elle aime par-dessus tout: la musique. « J'ai décidé d'y consacrer ma vie et j'ai trouvé ici au Québec la chance de réaliser mon rêve. Je ne saurais dire à quel point cela me comble d'aise. »

Avec celui qu'elle appelle « mon cher mari », Raffi Armenian, lui-même musicien et directeur artistique du Canadian Chamber Ensemble et qu'elle a rencontré à Vienne, épousé « secrètement » à Kitchener, en 1984, Agnès Grossmann estime mener une vie très équilibrée, en conformité avec ses aspirations. « Nous faisons une carrière commune ou parallèle, comme vous voudrez, dans un climat de parfaite compréhension mutuelle. Je me suis mariée tard car j'avais décidé de ne pas avoir d'enfant, je trouvais cela incompatible avec ma carrière. Cette liberté de mouvement favorise la disponibilité de notre couple soumis aux horaires échevelés des répétitions, à

des engagements exigeants ici et à l'étranger. »

« Pour me détendre je fais de la natation et pour me ressourcer, de la méditation. La psychologie et l'histoire des religions m'intéressent au plus haut point. »

Pour cette artiste qui définit la musique comme « un monde en soi et un langage personnel de joie » et qui devait courir après notre entretien à la répétition de la Neuvième Symphonie de Beethoven, le fait d'avoir reçu une formation complète d'interprète lui donne l'assurance requise pour la direction d'orchestre, en plus d'avoir une excellente oreille et de ne pas craindre les répétitions. « Pour moi c'est une condition essentielle pour un maestro d'avoir maîtrisé un instrument de musique dans sa jeunesse. Car son rôle ne consiste pas seulement à battre la mesure correctement, ce qui est un minimum et s'il ne connaît qu'un seul instrument en profondeur pour en avoir joué, cela est suffisant pour insuffler le dynamisme requis aux musiciens. Un chef d'orchestre doit être d'abord un inspirateur, ensuite un conquérant. »

Des qualités fort évidentes chez Agnès Grossmann et qu'elle a admirablement démontrées mardi dernier en dirigeant la Neuvième symphonie de Beethoven. Elle convient avec moi qu'entendre cette oeuvre magistrale une fois par année, surtout quand elle est interprétée par les musiciens et les choristes de l'Orchestre Métropolitain, ce n'est pas de trop. Et c'est elle qui a eu l'idée d'inviter des notables à participer à cet événement annuel, lui injectant une atmosphère de convivialité dont on a bien besoin dans la vie artistique montréalaise.

Femme d'affaires Agnès Grossmann? « Non pas vraiment mais j'ai le flair... »

MONDE

Mitterrand, le triomphe de la réalpolitik

Dix ans plus tard, l'homme qui voulait « rompre avec le capitalisme » a consacré la victoire du libéralisme

Sylviane Tramier

collaboratrice du DEVOIR à Paris

PARIS — Au dépouillement d'un scrutin présidentiel historique, le 10 mai 1981, tout laissait croire que la France venait de s'engager dans une direction totalement opposée à celle qu'avaient prise, peu de temps avant, deux de ses principaux partenaires du groupe des pays les plus industrialisés.

La Grande-Bretagne en 1979, les États-Unis en 1980, avaient en effet opté pour le libéralisme économique pur et dur avec Margaret Thatcher et Ronald Reagan, mais les Français choisissaient le socialiste François Mitterrand.

Dix ans plus tard, le bilan de la décennie Mitterrand montre qu'il y avait moins de différence qu'on l'avait cru entre les socialistes français et des conservateurs britanniques, une fois que les uns et les autres passent par la grande niveleuse du pouvoir.

Changer la vie ou être changé par la politique

Plus pour « changer la vie », les socialistes français allaient aussi être changés par elle au point d'opérer de spectaculaires revirements de politique. Avec leur chef, ils ont fait la preuve qu'ils pouvaient gérer les affaires du pays (et plutôt bien : cet hiver, l'OCDE décernait même un satisfecit au gouvernement français pour avoir « mieux réussi avec l'Allemagne et le Japon dans la gestion à moyen terme de la politique macro-économique ») et gouverner dans le cadre de la constitution, comme l'épisode de la « cohabitation » l'a amplement démontré.

Cette réussite a un prix : celui de voir grossir les rangs des « déçus du socialisme ». Mais après 10 ans à l'Élysée, le président Mitterrand reste personnellement fort populaire.

La France marque avec une débâche de sondages, de campagnes publicitaires, d'émissions et d'articles de journaux le 10^e anniversaire de son accession à la présidence. Et, si l'on en croit un de ces sondages, elle serait prête à la réélire s'il se représentait aujourd'hui. Baptisé familièrement « Tonton », ou plus sarcastiquement « Dieu », il jouit encore, à 74 ans, de la faveur et de l'approbation de 55 % de la population.

« Avant Mitterrand, la France était encore à bien des égards une société pré-capitaliste », observe Serge July, directeur de la rédaction de *Libération*. « Je crois qu'avec lui on a basculé dans une société effectivement capitaliste. »

La décennie Mitterrand a vu la Bourse de Paris connaître ses an-



1981 : le candidat ambitieux.

nées les plus florissantes, l'inflation reculer de 10 points, le franc devenir une des monnaies fortes d'Europe. La restructuration des industries sur le déclin est menée sans états d'âme, et la sacro-sainte indexation des salaires sur les prix est abolie.

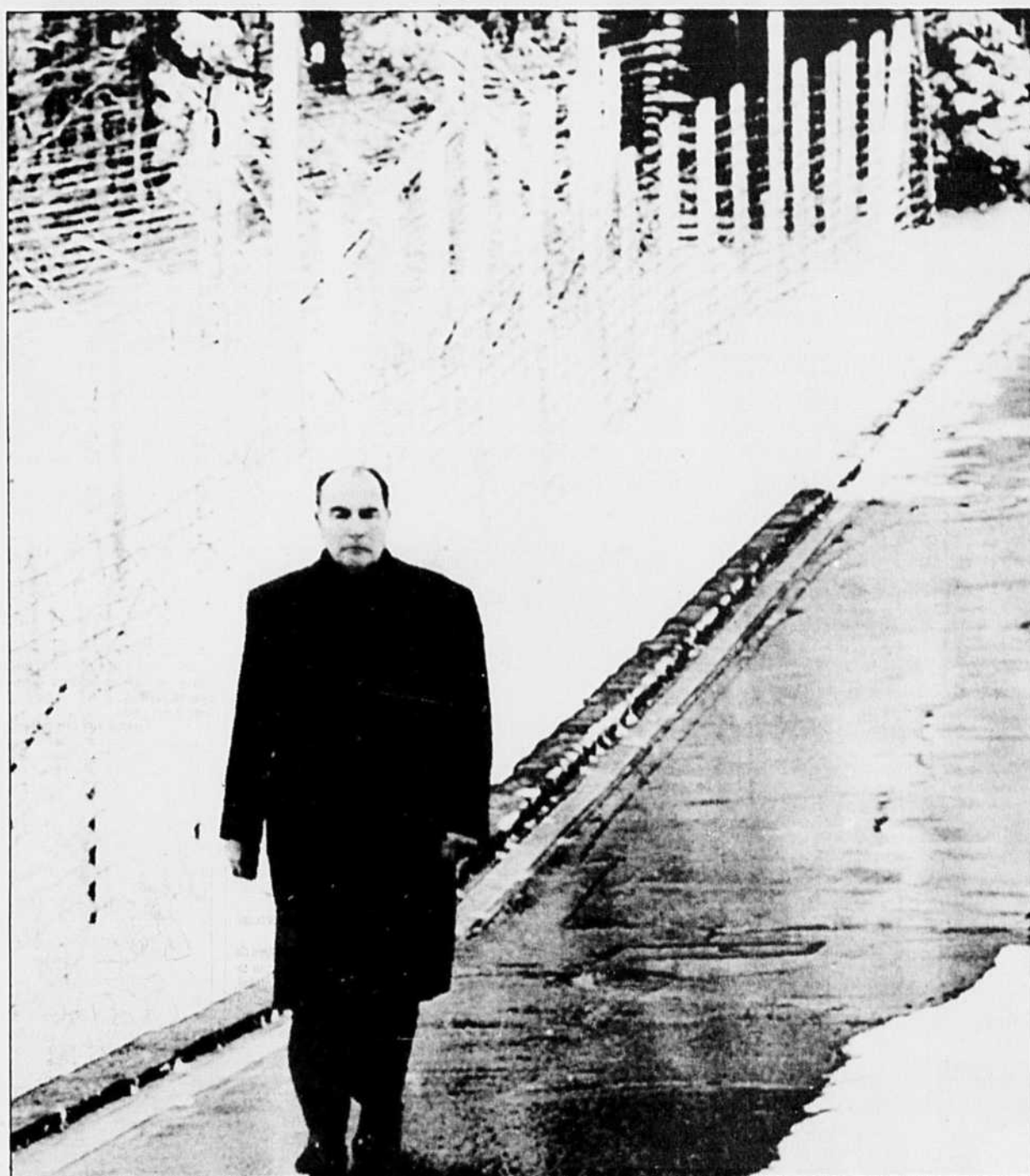
Pourtant, tout avait commencé, dans l'euphorie de la victoire, par des mesures attendues d'un gouvernement socialiste élu sur un programme commun de la gauche, avec quatre communistes : cinquième semaine de congés annuels pour tous, nationalisation dans l'industrie et le secteur bancaire, budget de relance économique, réduction à 39 heures de la semaine de travail.

Le choix de l'Europe et de l'austérité

En mars 1983, se produit le grand tournant. La France est endettée, le franc bat de l'aile, le déficit budgétaire gonfle, les caisses de l'État sont à sec. Confronté au choix entre ceux qui préconisent de faire cavalier seul, en retirant le franc du système monétaire européen, et ceux qui souhaitent le maintien dans le cadre européen, François Mitterrand choisit l'Europe.

Et donc de suivre les politiques économiques pratiquées par des des régimes sociaux-démocrates, ou conservateurs d'Europe. « En faisant ce choix, dit Serge July, il opère un tournant politique considérable, qui va conduire à une révolution culturelle de nature capitaliste, faite par des socialistes. »

L'austérité a apporté un redressement. Mais, le passif est important : le nombre des chômeurs est passé de 1,6 million en 1981 à 2,6 millions en 1991. Les inégalités entre riches et pauvres se sont accrues. Et ce que l'on appelle ici « une France à



Visitant l'ex-camp de concentration français de Struthof, en 1985.

deux vitesses » s'est développée.

Le paradoxe ne s'arrête pas à la politique économique. Sur le plan des institutions, François Mitterrand a réussi un beau numéro d'équilibriste qui restera comme une des contributions majeures de sa présidence. Premier pourfendeur de la constitution de la Ve République (de 1958), taillée sur mesure pour son propre usage par le général de Gaulle, François Mitterrand n'a pas remis en cause les institutions une fois parvenu à la tête de l'État.

Il s'est même parfaitement couronné dans le moule de la constitution lorsqu'il a présidé pendant deux ans (de 1986 à 1988) à la cohabitation d'un chef de l'État socialiste et d'un premier ministre néo-gaulliste. Ce cas de figure qui se présente lorsque les élections législatives et présidentielles produisent des majorités différentes est prévu dans la constitution. Mais il était resté jusque-là à l'état purement théorique. Pour un pays qui a souvent changé de texte fondamental, cette expérience qui a

confirmé le fonctionnement du système institutionnel est exceptionnelle.

Des réformes importantes ont été accomplies dès les premières années du premier septennat : l'abolition de la peine de mort, la suppression des tribunaux permanents des forces armées, et de la Cour de sûreté de l'État. En revanche, la réduction du mandat présidentiel de sept à cinq ans, que souhaitait le candidat Mitterrand, n'a pas été retenue par le président Mitterrand.



Président triomphant en 1988.

Rupture et continuité

Sur le plan diplomatique, la décennie écoulée marque à la fois la continuité et la rupture avec le passé. Continuité dans la volonté de « préserver le rang » de la France, de maintenir une force nucléaire indépendante. Ces principes gaulliens, le président Mitterrand les a faits siens. Mais les gaullistes comme Alain Peyrefitte lui reprochent « dix ans d'utopies tiers-mondistes ». Et l'engagement de troupes dans la guerre du Golfe aux côtés des Américains est le signe le plus frappant que la France a renoncé à sa très gaulliste méfiance vis-à-vis de Washington.

Les adversaires de François Mitterrand, comme ses partisans, lui reconnaissent une grande habileté politique, une aptitude incomparable à épouser les mutations de la société française, à « sentir son public ». Pour critiquer « l'illusion » que sont ses yeux les succès diplomatiques du président, Jacques Chirac ne peut s'empêcher de glisser une sorte de compliment : « Il a une espèce de génie, dit-il. Il sait faire avec majesté l'éloge de la facilité. »

Paradoxalement aussi « le Sphinx » ou « le Florentin », François Mitterrand est une énigme pour ses contemporains. Il lui reste encore quatre ans pour « changer la vie ». Ces quatre années, de l'avis des observateurs, pourraient être les plus difficiles. L'austérité économique va devoir continuer. La jeunesse au chômage s'impatiente.

« Dix ans qu'on sème », dit le slogan du Parti socialiste à l'occasion de cet anniversaire. Si la récolte tarde à venir, François Mitterrand pourrait trouver lorsque les quatre années avant la retraite.

En politique étrangère aussi, le repli de l'idéologie

Avec des succès divers, le président a tenté de faire prévaloir une diplomatie « différente », par le verbe et par l'action

Claire Tréan

Le Monde

ON NE POUVAIT guère échapper à la comparaison Mitterrand-de Gaulle à propos de la politique étrangère des dix dernières années. Le gaullisme reste en effet considéré dans ce domaine comme la référence obligée, et l'engagement de la France dans la crise du Golfe, venant clore cette décennie, a paru à certains mettre en cause quelques-uns de ses principes censés définir jusqu'à la fin des temps le rôle et la place spécifiques de la France dans le monde : qu'étaient devenues la « politique arabe », l'indépendance par rapport aux États-Unis ? En outre, le chef de l'État, en appelant la France à « tenir son rang » dans la crise, réhabilitait un langage gaullien dont ni lui ni ses prédécesseurs n'avaient encore eu à ce point l'occasion d'user.

François Mitterrand n'a, dans cet épisode, ni vendu l'âme de la France aux Américains ni trahi ses liens historiques avec certains pays arabes et, à l'issue d'une décennie sans révolution diplomatique, sans bouleversement majeur d'orientation ou d'alliance, la seule question qui vaille est en fait la dernière : ce « rang de la France », qu'est-il devenu ?

En 1991, la France de François Mitterrand n'a toujours ni pétrole ni remarquable talent à l'exportation, mais elle a des idées et un verbe pour les promouvoir. De projets, d'ambitions sur la scène internationale, la décennie n'a pas manqué. Reste à savoir — mais c'est aussi affaire d'opinion — si on s'est donné les moyens de ces ambitions, si ce verbe mitterrandien est trop présomptueux, si la distance fut trop grande entre le dire et le faire ; bref, si la France gagnerait, pour reprendre une formule désormais célèbre, à cesser « de vouloir voyager en première avec un billet de seconde ».

La gestion de la crise du Golfe offre un exemple concentré du style diplomatique de François Mitterrand. Dans la patiente pédagogie qu'il déploya pendant six mois — car il ne céda pas à l'opinion publique, c'est lui qui la portait, — il fit plus d'une fois référence à Munich, il en appela au respect du droit, devenu au fil des ans son credo en politique étrangère.

Il n'est de raison de douter ni, dans un cas, de sa sincérité ni, dans l'autre, de sa cohérence, même si à ces deux motivations s'en ajoutaient deux autres sans doute aussi cruciales : une analyse qui concluait à la nécessité de casser l'armée de Sad-

dam Hussein vu les menaces qu'elle faisait désormais peser sur les plans régional et international, et cette fameuse volonté de faire entendre « la voix de la France », de rester dans le jeu international.

Devant l'intense activité diplomatique déployée pendant les six mois qui précédèrent la guerre, chacun reconnut que le président français regagnait le terrain perdu sur la scène internationale au cours de la période précédente où les métamorphoses de l'Est européen, en particulier de l'Allemagne, avaient paru le prendre de court. On peut certes rester perplexe sur le rôle que jouera la France dans l'hypothétique solution des conflits du Moyen-Orient ; mais à ne pas s'engager, elle se condamnerait à n'en plus jouer aucun. Quant à son statut parmi les « grands », il en sort incontestablement renforcé. Est restaurée notamment une certaine prépondérance politique par rapport à sa voisine allemande.

Ne serait-ce que par la manière dont elle contribua à placer la crise du Golfe sur le terrain de l'ONU et du droit international, la « voix de la France » ne fut jamais, dans le conflit avec l'Irak, l'écho passif des consignes de Washington. M. Mitterrand la voulait singulière. Il le voulait jusqu'à l'excès : les émissaires faisant vainement antichambre devant le bureau de Saddam Hussein, l'inutile gesticulation à l'ONU à la veille de l'ultimatum du 15 janvier n'eurent pour effet que d'attirer sur lui, de la part de certains alliés, le soupçon de duplicité. Sa fiabilité n'était pas en cause mais, voulant apparaître comme celui qui avait fait le plus pour éviter la guerre, il eut le don de semer le doute chez certains et d'en exaspérer d'autres.

Vint ensuite l'après-guerre, ou plus exactement ce terrible legs de la guerre aux chiites et aux Kurdes irakiens. La France, autant que ses alliés américains et britanniques, aura laissé survenir le drame. Mais, contrairement à eux, elle avait Bernard Kouchner, son efficacité, sa généreuse idée d'un « devoir d'assistance humanitaire ». Elle fut la première sur le terrain à voler au secours des Kurdes.

La tendance française à prétendre avoir tout inventé, à donner des leçons, à réclamer aussi tous les sièges des institutions internationales et toutes les présidences de commission, l'autoglorification et la morgue cocardière vaudront sans doute aux années Mitterrand bien des critiques que, sur le fond, elles ne méritent pas. Jacques Attali en a fait l'expérience récemment, lors de l'inauguration



Mitterrand I et Mitterrand II, personnages favoris de Plantu.

ration de la BERD, en se faisant littéralement étriper par la presse anglo-saxonne. L'ancien conseiller du président n'est d'ailleurs pas le dernier à prétendre que c'est de Paris que sont venues les deux seules initiatives novatrices face aux révolutions de l'Est, la première étant la BERD et la seconde, l'expression de « confédération européenne » que lança un jour M. Mitterrand, sans trop savoir alors ce qu'il y mettrait sinon que les Russes en seraient et pas les Américains.

Intuition du verbe : prenant place dans le vide, dans l'absence de projet pour le centre de l'Europe que les nouvelles démocraties vivaient très mal, l'expression fit florès et valut au président français la gratitude de leurs dirigeants, même s'ils commencent à comprendre aujourd'hui qu'elle ne recouvre aucune solution miracle.

Mme Thatcher, implacable destructrice de cette politique par le verbe qu'elle jugeait, parfois à tort, déclamatoire, n'était pas disposée à admettre que la France était le berceau de tout, ni à s'émerveiller des pompes républicaines. Elle rappela un jour que Paris n'avait pas le monopole de la défense des droits de l'homme et qu'historiquement son pays disposait même en la matière

du bénéfice de l'antériorité.

C'était à la veille d'une de ces gigantesques réceptions dont la France, ces dernières années, ne fut pas avare : celle du Bicentenaire de la Révolution, que Jacques Attali avait eu l'idée de coupler avec le sommet des sept pays les plus industrialisés et à laquelle il avait convié les dirigeants des pays les plus démunis du monde. Idée dont, après s'être abondamment gaussé, tout le monde convint qu'elle était bonne. De la conférence sur les armes chimiques, en janvier 1988, au sommet de la CSCE, en novembre 1989, en passant par les deux sommets de Sept, la France aura beaucoup reçu.

Que de chemin parcouru, en outre, depuis le sommet de 1982 à Versailles où la république de M. Mitterrand, assistée de laquais en livrée, déployait les fastes du Grand Siècle pour montrer, disait Jacques Attali, que « les socialistes savent recevoir », mais où elle ne réussit qu'à donner d'elle-même une image de monarchie présidentielle qui allait lui coller à la peau pendant des années !

On crut, au début du premier septennat, pouvoir introduire le socialisme en politique extérieure. C'était des discours tiers-mondistes, comme

celui de Mexico, c'était le choix d'hommes comme Claude Cheysson ou Jean-Pierre Cot, des gestes comme le soutien aux sandinistes nicaraguayens ou l'octroi à l'Algérie d'un prix d'achat mirobolant pour son gaz, qu'on eut par la suite bien du mal à renégocier ; ce furent ensuite — en effet, sinon de l'idéologie, du moins des connivences socialistes — des nominations au Quai d'Orsay qui rompaient avec toutes les traditions de la maison ou encore de magistrats rebuffades, comme la rencontre de Crète en 1984 avec le colonel Kadhafi.

L'idéologie a reculé dans le discours du président, comme dans le monde. A-t-il fait mieux que d'autres pour les plus démunis ? La part de revenus que la France leur consacre n'a pas radicalement changé d'ordre de grandeur. Il restera de ces dix ans quelques promesses irresponsables comme celle qu'on fit aux Bangladais, de nouveau frappés aujourd'hui, mais aussi des initiatives répétées pour réduire la dette du tiers-monde, l'émergence d'une politique du droit et de l'assistance humanitaire, où l'apport concret mais surtout conceptuel de la France est incontestable, et enfin — ce n'est pas négligeable — le rappel constant par M. Mitterrand qu'il reste dans le monde « bien des bastilles à prendre ».

Arrivant au pouvoir en 1981, François Mitterrand faisait entrer aussi en politique étrangère ses affinités propres et notamment ses sympathies pour l'État hébreu, dont les Israéliens espèrent qu'elles compenseraient les tendances d'une classe politique française majoritairement pro-arabe, de sa droite à sa gauche. Ils en sont revenus. Même si M. Mitterrand se dit toujours aujourd'hui leur « ami », l'inflexion qu'il avait initialement fait subir à la politique française au Proche-Orient ne résista pas à certains épisodes de la guerre du Liban, ni plus tard aux rigidités du gouvernement Shamir. Elle ne résista pas non plus à la prétention de la France à faire entendre au Moyen-Orient une voix « différente » de celle des États-Unis, fût-ce sans grande probabilité de succès. Prétention que l'on sent revenir ces jours-ci et en vertu de laquelle la France use des deux seules cartes qu'elle ait cherché à mettre dans son jeu : Arafat et Gorbatchev.

Pouvait-on faire mieux dans l'inextricable imbroglio libanais ? Sans doute pas. Mais sans doute M. Mitterrand aurait-il dû l'admettre et s'engager, en avril 1989, la plus malencontreusement spectaculaire et la moins réussie des « missions huma-

nitaires » de Bernard Kouchner.

L'Europe est le terrain de prédilection de François Mitterrand. 1989 fut de ce point de vue une année charnière avec deux décisions majeures : celle de ne pas quitter le système monétaire européen, à quoi des considérations d'ordre intérieur auraient pu pousser le président de la République, et celle d'aller dire au Bundestag, à contre-courant de la vague pacifiste, que « les missiles sont à l'Est, les pacifistes à l'Ouest ».

Après les errances de M. Giscard d'Estaing allant au printemps 1980 rencontrer Brejnev à Varsovie en pleine guerre d'Afghanistan, François Mitterrand avait très vite redressé la barre en affichant une ferme intransigeance à l'égard de Moscou. Ni Lech Walesa ni Vaclav Havel ne lui tiennent aujourd'hui rigueur d'avoir reçu en 1985 le général Jaruzelski à Paris, ou d'avoir rendu visite à tel ou tel dirigeant stalinien sur sa fin.

Mais le grand ratage des années Mitterrand fut sans conteste de n'avoir pas vu venir l'unité allemande, puis d'avoir cru qu'avec Mikhaïl Gorbatchev on pouvait y faire obstacle. Les relations franco-allemandes sont une donnée tellement fondamentale de la politique extérieure des deux pays — du moins la chance a voulu que M. Helmut Kohl, qui l'entend de cette manière, fut alors aux commandes — qu'elle se soit vite rétablie, même si l'heure n'est plus aux effusions d'antan.

C'est encore une fois Paris et Bonn qui assignent à l'Europe de nouvelles ambitions. François Mitterrand aura été, avec Jacques Delors, l'un et l'autre entraînant le chancelier allemand, le principal artisan des progrès communautaires accomplis ces dix dernières années. Il aura, dans ce domaine aussi, usé du verbe, parfois même d'une sorte de romantisme fédéraliste.

L'avenir de l'Europe dépasse aujourd'hui le cadre des douze pays de la Communauté et se joue notamment à Moscou. M. Mitterrand n'a à cet égard, pas plus que l'ensemble des Occidentaux, d'autre idée que de soutenir aussi longtemps que possible Mikhaïl Gorbatchev et de veiller à ne pas « isoler l'URSS ». Il se joue aussi à Washington. De ce côté-là, il ne faut pas se tromper : la position prise sur les euromissiles, comme l'engagement dans la guerre du Golfe, comme les bonnes relations qu'entretient M. Mitterrand avec George Bush sont supposées servir l'indépendance nationale et non pas l'annihilation.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINEMA

ASTRE 1: (327-5001) — *Madonna, Truth or Dare* 7 h 30, 9 h 45 II: *FX 27* h 15, 9 h 20 — III: *Kiss Before Dying* 7 h 15, 9 h 10 IV: *Scanners* 29 h 10 — *Ten Soldiers* 7 h

BERRI 1: (288-2115) — *FX 21* h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 II: *Quand l'habit fait l'espion* 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40 III: *Scanners* 21 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 IV: *Teenage Mutant Ninja Turtles 2 la solution secrète* 1 h 30, 3 h 15, 5 h — *Le silence des agneaux* 7 h 30, 9 h 15 V: *Warlock* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BONAVENTURE 1: (861-2725) — *Scanners* 27 h 30, 9 h 35 II: *Silence of the Lambs* 7 h, 9 h 20

BROSSARD 1: (465-5906) — *Scanners* 27 h 15, 9 h 20 II: *Warlock* 9 h — *Quand l'habit fait l'espion* 7 h III: *Madonna Truth or Dare* 7 h, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Maman j'ai raté l'avion* 7 h — *Le silence des agneaux* 9 h 10 II: *Mortal Thoughts* 7 h 05 — *Warlock* 9 h 20 III: *Les nults avec mon ennemi* 7 h 10, 9 h 30 — *Kiss Before Dying* 7 h 15, 9 h 15 V: *Quand l'habit fait l'espion* 7 h 30, 9 h 30 VI: *Madonna, Truth or Dare* 7 h, 9 h 35

CENTRE EATON 1: Mtl — *Les Doors* 12 h 15, 3 h 05, 6 h 10, 9 h 20: *Switch* 12 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 30: *Misery* 12 h, 4 h 45, 9 h 20 — *L'homme Marie* 2 h 15, 7 h, mer. 7 h 45: *Ju Dou* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 15: *Oscar* 12 h 20, 4 h 35, 7 h 10, 9 h 30, jeu. 12 h, 2 h 20, 4 h 35, 9 h 30: *The Long Walk Home* 12 h 40, 2 h 55, 5 h, 7 h 15, 9 h 25

CINEMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl — *Ma-*

donna, Truth or Dare 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25: *Kiss Before Dying* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 20: *Scanners* 21 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — *Oscar* 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA OMEGA 1: — *Les Doors* 7 h, 9 h 35: *L'homme Marie* 7 h 10 — *Misery* 9 h 20 — *Oscar* 7 h, 9 h 15

CINÉMA PARALLELE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) —

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7295) —

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Madonna, Truth or Dare* 7 h, 9 h 30: *Mortal Thoughts* 7 h, 9 h 15: *Teenage Mutant Ninja Turtles* 27 h — *Scanners* 29 h 10

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — mar. L'an 01 18 h 35 — *Les dolts dans la tête* 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Paris Trout* 7 h 30, 9 h 40: *Oscar* 7 h, 9 h 25

CINÉPLEX 1: (849-4518) — *La putain du roi* 1 h, 4 h, 6 h 45, 9 h 20: *Amérique Interdite* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 10 III: *Un thé au Sahara* 1 h, 4 h 05, 6 h 45, 9 h 25 IV: *Alice* 1 h 45, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 20 V: *Misery* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 VI: *Maman j'ai raté l'avion* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25 VII: *Dances with Wolves* 1 h 15, 5 h, 8 h 30 VIII: *Madonna Truth or Dare* 1 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 IX: *Les nults avec mon ennemi* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

COMPLEXE DESJARDINS 1: (288-3141) — *Hel-faoulne* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25 II: *Il danse avec les loups* 1 h 30, 3 h 30, 5 h, 8 h 30 III: *Ti-fai* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, jeu. 1 h, 5 h, 9 h 15 IV: *Mado poste restante* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25, jeu. 3 h 05, 7 h 15

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, Mtl (283-8229) — *Des lumières dans la grande noirceur* 19 h — *Speak White/Un homme de parole* 21 h (14 au 19 mai)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRA- PHIQUE: (848-3878) — *Church-Coffee/Wer-ther* 20 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — *La gloire de mon père* 7 h — *Le château de ma mère* 9 h 05

DAUPHIN 1: (721-6060) — *Il danse avec les loups* 8 h 11: *L'éveil* 7 h, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *FX 27* h 30, 9 h 35 — *Kiss Before Dying* 7 h, 9 h

DORVAL 1: (631-8586) — *Oscar* 7 h 10, 9 h 30 II: *One Good Cop* 7 h 15, 9 h 30 III: *Paris Trout* 7 h 05, 9 h 15 IV: *Out of Justice* 7 h 10, 9 h 20

DU PARC 1: (844-9470) — *Switch* 7 h 05, 9 h 15: *One Good Cop* 7 h, 9 h 20: *Reversal of Fortune* 7 h, 9 h 20

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Oscar* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 — *2: Le Parrain* 312 h 15, 3 h 15, 6 h 15, 9 h 15

FAIRVIEW 1: (697-8095) — *Ten Soldiers* 7 h 05, 9 h 30 II: *Switch* 7 h, 9 h 20

FAUBOURG SWET-CATHERINE 1: (932-2230) — *Spargues* 12 h 40, 4 h 20, 8 h, 2: *Dances with Wolves* 1 h 30, 5 h, 8 h 15: *FX 21* h 30, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30: *Mortal Thoughts* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —

GREENFIELD 1: (671-8129) — *One Good Cop* 7 h, 9 h 20: *Oscar* 7 h 15, 9 h 30: *Ten Soldiers* 7 h 10, 9 h 25

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Planète bleue entre ciel et terre* (fr.) du mar. au ven. 10h, 11h 45, 13h 30, 15h, sam. 13h 30, 17h, 19h, dim. 11 h 45, 13 h 30, 17 h, 19 h, ven. sam. dern. spect. 22h 30 — *Blue Planet et To Fly* mar. au dim. 15h 15, 20h 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — *One Good Cop* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

LAVAL 1: (688-7776) — *L'homme Marie* 7 h 20, 9 h 40 II: *Oscar* 7 h, 9 h 10: *Les Doors* 6 h 30, 9 h 30

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *FX 27* h 15, 9 h 20: *Scanners* 27 h 30, 9 h 30

LOEW'S 1: (861-7437) — *Oscar* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 35 II: *Paris Trout* 1 h, 3 h 5, 7 h 05, 9 h 20 III: *Green Card* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 30 IV: *True Colors* 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 20 V: *Metropolitan* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15

QUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Décalogie* 19 h — *Adieu au faux paradis* 21 h 30 — Salle 2: *Les beaux dimanches* 19 h 15 — *Les uns et les autres* 21 h

PALACE 1: — *The Doors* 12 h 30, 3 h 25, 6 h 20, 9 h 15 II: *Ten Soldiers* 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40 III: *Reversal of Fortune* 12 h 10, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20, jeu. 12 h 10, 2 h 25, 4 h 50 IV: *Rich Girl* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 V: *Il Looks Good Kill* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15 VI: *Out of Justice* 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 10

PARADIS 1: (354-3110) — *FX 27* h 15, 9 h 30, 11: *Quand l'habit fait l'espion* 7 h 15, 9 h 15 III:

Scanners 29 h — *Teenage Mutant Ninja Turtles 2 la solution secrète* 7 h

PARISIEN 1: (866-3856) — *La discrète* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30 II: *Princes en exil* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 III: *Love-moi* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35 IV: *Dames galantes* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 25 V: *Cyrano de Bergerac* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 15, 9 h 05 VI: *Un été après l'autre* 1 h 20, 4 h, 6 h 45, 9 h 15: *Uranus* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 25

PLACE ALEXIS NIHON 1: (935-4246) — *Kiss Before Dying* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35, 11: *Teenage Mutant Ninja Turtles 2 Secret of the Ooze* 1 h 15, 3 h 10, 5 h — *Sleeping with the Enemy* 7 h, 9 h, jeu. 9 h 30 III: *Silence of*

the Lambs 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *FX 27* h, 9 h 2: *Les nults avec mon ennemi* 7 h 15, 9 h 15

QUARTIER LATIN: Mtl — *Journées du cinéma africain* 7 h, 9 h 15

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) — *Truth or Dare* 7 h 15, 9 h 30

VERSAILLES 1: (353-7880) — *Switch* 7 h 15, 9 h 35 II: *Les Doors* 6 h 15, 9 h III: *One Good Cop* 7 h 15, 9 h 35 IV: *Out for Justice* 7 h 20, 9 h 25 V: *L'homme Marie* 6 h 30, 9 h VI: *Oscar* 7 h 15, 9 h 35

CINÉMA QUÉBEC

CANARDIÈRE: (661-8575) — *Misery* 19 h, 21 h 05

CINÉMA LIDO: — *FX 21* h, 21 h 10, sam. au lun. 13 h, 19 h, 21 h 10 — *Quand l'habit fait l'espion* ven. mar. au jeu. 19 h, sam. au lun. 13 h, 19 h, 21 h 10 — *Love-moi* ven. mar. au jeu. 19 h, sam. au lun. 13 h, 19 h, 21 h 10 — *Les Doors* 21 h — *Il danse avec les loups* 19 h 30 —

LE CLAP: (650-CLAP) — *Alice* 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15

GALERIES CAPITALE 1: (628-2455) — *Confrontation à la barre* 6 h 45, 9 h 10 — *2: Les Doors* 6 h 10, 9 h — *3: Oscar* 7 h, 9 h 20 — *4: L'homme Marie* 7 h, 9 h 20, mer. 9 h 20 — *5: De quel j'ai mérité encore* 7 h 30, 9 h — *6: Cadenze* 7 h 30, 9 h 30

PLACE CHAREST: (529-9745) — *FX 21* h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h, 21 h 20 — *Scanners* 21 h 30, 9 h 30

16 h 30, 19 h 20, 21 h 40 — *Les nults avec mon ennemi* 14 h, 16 h 50, 19 h 35, 21 h 50 — *Amé-rique interdite* 13 h 15, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 30 — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 21 h 3 h — *Le silence des agneaux* 15 h 45, 19 h, 21 h 45 — *Warlock* 12 h 30, 14 h 45, 17 h 10, 19 h 35, 21 h 50 — *Il danse avec les loups* 12 h 20, 16 h 20 h — *Quand l'habit fait l'espion* 12 h 45, 15 h, 17 h, 19 h, mar. au ven. 20 h, dim. 14 h, supplé-mentaires les 21-22 mai à 20 h

LE PARIS: (694-0891) — *A Kiss Before Dying* 19 h 30, 21 h 30 — *Coupable par association* 19 h, 21 h 15 — *Maman j'ai raté l'avion* 19 h — *L'éveil* 21 h

PLACE QUÉBEC 1: (525-4524) — *Cyrano de Bergerac* 6 h 15, 9 h — *11: Le parrain* 38 h

STE-FOY 1: (656-0592) — *Switch* 7 h 05, 9 h 20 — *2: One Good Cop* 7 h, 9 h 15 — *3: Toy Sol-diers* 6 h 45, 9 h 05

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à 02h 30 — Jean-Claude Cnaie et the Chiefs, du 16 au 19 mai

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0186) — Jim Zeller et Rick Dopa, le 13 mai à 21 h 30

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE: 1700 St-Denis, Montréal (842-3532) — Tangente dans sa série Carte Blanche présente 7 chorégraphes-interprètes, le 13 mai à 20 h 30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aymer, Montréal (842-8556) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 18h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 18h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy George, pianiste/ chanteur, lun. de 17h à 19h, mar. de 17h 30 à 19h 30 — Trio Billy George, sam. de 18h à 21h 30 — Le Trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h à 24h

LE BIJOU DU VIEUX-MONTRÉAL: 300 Le-moyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Paulo Ramos et ses musiciens, les 16-17-18 mai à 22h

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Tous les mardis, scène ouverte aux jeunes talents à 21h — Jazz and Blues à 22h

BOZO BISTRO BAR: 6121 rue Morin, Val-Morin (819-322-2454) — Richard Joe Leroux, mer. au dim. à 21h

CAFÉ CAMPUS: 3315 Queen Mary, Montréal (735-1259) — Steve « Cassonade » Faulkner, mer. 15 mai à 21h 30 — Chesterfield Kings, mer. 22 mai à 21h 30 — Les French B, dim. 26 mai à 20 h 30

CEGEP ÉDOUARD-MONTPÉTI: 100 rue de Gentilly, Longueuil (282-9362) — Les Grands Explorateurs présentent Au cœur de l'Afrique, du Kenya au Zimbabwe, avec Freddy Bolier, le 13 mai à 20h

CEGEP DE ST-HYACINTHE: 3000 rue Boullé, St-Hyacinthe — Les lissants de l'option-théâtre présentent « 1789-1793 la liberté ou la mort » montage à partir d'un texte d'Ariane Mnouchkine, m. en s. Genevieve Notebaert, du 10 au 18 mai à 20h, (relâche le 13 mai)

CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848) — Les Lundis Juste Pour Rire, à 20h 30

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: 5030 St-Denis, Montréal (842-7954) — « Québec Express » de François Boulay, m. en s. Sylvia LeBlanc, les 15-17 mai à 13h, le 16 mai à 13h et 19h

LES FOUFFONES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal (845-5484) — Napalm Death, Godflesh et Nocturnal, le 13 mai à 21h

MAISON-THÉÂTRE ANNEXE: 5056 Clark, Montréal (288-7211) — Le Carrousel présente « Conte du jour et de la nuit » de Suzanne Lebeau, m. en s. Ger-vais Gaudreault, du 1er au 19 mai, sam. à 13h, dim. à 11h et 13h

RISEING SUN: 5380 St-Laurent, Montréal (278-5200) — Brasal Blue Monday avec Roly Henry et The Chicago Blues Nuts, le 13 mai

NCT/SALLE FRED-BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — Le Théâtre II Va Sans Dire présente « La cité interdite » texte et m. en s. de Dominic Champagne, à compter du 19 avril, mar. au sam. à 20 h 30

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent

d'Indy, Montréal — Fin de maîtrise, Eugénie Ngai, pianiste, œuvres de Bach, Beethoven, Chopin, Debussy, Faure et Liszt, le 13 mai à 20h

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112) — OSM Grand Concerts: Charles Dutoit, chef, œuvres de Rachmaninov et Janacek, les 14-15 mai à 20h

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal — Récital de maîtrise, Guyaine Flaman, pianiste, œuvres de Haydn, Beethoven, Chopin et Bartok, le 13 mai à 20h

THÉÂTRE BISCUIT: 221 St-Paul O., Vieux-Montréal (523-6119) — « H. Pinter » d'après Harold Pinter, m. en s. Claudine Tremblay, production du Théâtre Strate, du 8 au 25 mai, mer. au sam. à 20h 30 — Concert, spectacle pour toute la famille, jusqu'au 10 juin, les sam. et dim. à 15h, rens. (845-7306)

THÉÂTRE LA CHAPELLE: 3738 St-Dominique, Montréal (987-1639) — Imago présente « Conversa-tion entre Beckett et Pinter » du 30 avril au 18 mai, mar. au sam. à 20 h 30

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-

2112) — L'intégrale de la Maison Ultramar, Juillard String Quartet, œuvres de Beethoven, les 13-14 mai à 20h

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — « La trilogie de la villégiature » de Goldoni, traduction Olivier Reichenbach, m. en s. Guillermo de Andrea, du 30 avril au 25 mai, mar. au ven. 20h, sam. 16h et 21h

THÉÂTRE JEAN DUCETTE: PDA, Montréal (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « Vol au-dessus d'un nid de coucou » de Dalcé Waserman, m. en s. Lorraine Potier, du 10 avril au 18 mai, mar. au ven. 20h, sam. 16h 30 et 21h, supplé-mentaires les 21-22 mai à 20 h

THÉÂTRE ST-DENIS: 1594 St-Denis, Montréal (288-2525) — Comédie musicale Les Misérables, de Alain Boublil et Claude-Michel Schönberg, du 17 janv. au 14 avril, fr. mer. jeu. sam. dim. 20h, matinée sam. à 14h, angl. mer. ven. 20h, dim. 14h, (prolonga-tion jusqu'au 26 mai)

UNIVERSITÉ CONCORDIA: 7141 ouest Sher-brooke, Montréal — Récital de Angela Chen, pia-niste, le 13 mai à 20h

À SURVEILLER

C'est à Riverrun, sur l'Outaouais, l'une des plus grandes rivières au monde où l'on pratique le rafting, qu'aura lieu l'ex-cursion de deux jours que vous propose SAMSKI les 8 et 9 juin 1991. Nous vous of-frons à un coût minime les services sui-vants : transport par autobus, héberge-ment, 4 repas, 2 journées de rafting, un guide professionnel par embarcation, équipement, utilisation de canots, de plan-ches à voile et de kayaks, randonnée pé-destre, etc. Rens. et réserv. : 345-0032.

Venez marcher et découvrir les forêts et les vergers en fleurs du mont Saint-Hi-laire, avec Randonnées Plein Air, le di-manche 19 mai. Rens. : 843-3262.

Le club Acro-Gym offre des program-mes qui permet le développement psy-chomoteur chez l'enfant et l'apprentis-sage des mouvements de gymnastique et d'acrobatie. Une session aura lieu du 18 mai au 22 juin. L'inscription a lieu, ce soir de 19 h à 21 h, au Centre Jeanne-Dufres-ney, 1, boul. Curé-Poirier est à Longueuil. Rens. : 651-2609.

Ce soir à 20 h, la Société historique du Marigot fera le lancement d'un album il-lustré de photos sur les Reines et les Miss des années 1930 à 1970. La réunion a lieu au 7, rue St-Laurent est, coin chemin de Chambly à Longueuil, au pavillon Marie-Victorin, 2e étage. Rens. : 677-4573.

L'équipe Seréna Rive-Sud offre, le mer-credi 15 mai à 20 h, sa dernière session de formation avant l'été sur les méthodes d'auto-observation des signes de fertilité. La session a lieu à la Maison de l'éduca-tion des adultes, 25 Chemin Chambly (coin St-Charles). Inscr. : 653-6545.

Le Centre des femmes du Plateau Mont-Royal vous invite à un dîner-cau-serie avec d'autres voyageuses, le mardi 14 mai à 11 h 30, pour se donner des trucs, échanger des adresses ou trouver des compagnes de voyages. Endroit : 5148 rue Berri à Montréal. Rens. : 733-7412.

Aujourd'hui, collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre per-manent, 3131 rue Sherbrooke est, de 9 h à 18 h; à la Polyvalente Pierre-Dupuy, bi-bliothèque, 2000 rue Parthenais, de 10 h à 17 h; à la Station de police, district 41, 5

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, lundi 13 mai 1991

MUSIQUE / chronique



Sergei Leiferkus



Natalia Troitskaya

400 jeunes voix chantent Mozart

Marie Laurier

QUELQUE 400 enfants du Québec rendront un vibrant hommage à Mozart à l'occasion de la rencontre des jeunes chorales du Québec (Pueri Cantores). Le public est invité à cet événement le dimanche, 26 mai, à 15 h, à la basilique Notre-Dame.

Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, une maîtrise fondée en 1956, et leur directeur artistique Gilbert

Patenaude seront les hôtes des chœurs d'enfants de Beloeil, Cap-de-la-Madeleine, Québec, Saint-Laurent, Tracy et Trois-Rivières profiteront de cette rencontre pour commémorer le bicentenaire de la mort de Mozart mais également le 35e anniversaire de fondation de leur organisme.

Le concert sera diffusé par Radio-Canada le 17 juin, à 20 h, dans le cadre de l'émission Radio-Concert animé par Françoise Davoine et

Michel Keable. Deux émissions de « Que les peuples chantent » à Radio-Canada feront également écho à cette fête chorale les dimanches, 25 août et 1er septembre, sous la réalisation de Claire Bourque.

Derniers Quatuors

LE JULLIARD String Quartet présente le dernier volet de l'intégrale des quatuors à cordes de Beethoven ce soir et mardi au Théâtre Maisonneuve de la PdA, sous l'égide de la Société de gestion des arts de Montréal, en collaboration avec Ultramar.

Bourse Aria

ELAINE LEMIEUX, mezzo-soprano, a remporté la bourse Aria remise par la Société d'édition de la revue du même nom. Native de Montréal, Mme Lemieux termine une maîtrise en chant à la Faculté de musique de l'Université de Montréal sous la direction de la basse Gaston Germain. Dans cette institution, le jeune boursière a été très remarquée à l'Atelier de jeu scénique dirigé par Marthe Forget et à l'Atelier de musique contemporaine animé par Pauline Vaillancourt. Elle a aussi suivi des cours de maître avec Dalton Baldwin, Claude Corbeil, Ré Kostet et Ruby Mercer.

La bourse Aria remise par M. Robert Charette, président du conseil d'administration de la revue, est d'une valeur de 1000 \$ et permettra à Elaine Lemieux de se perfectionner au Centre d'arts d'Orford auprès du baryton canadien Victor Braun. Ce dernier vient enseigner au Québec pour la première fois.

Ensemble Claude-Gervaise
LE DERNIER concert de la saison

donné par l'Ensemble Claude-Gervaise sera consacré à Guillaume de Machault, sous la forme de rondeaux, ballades et virelais de ce poète du 14e siècle, mais aussi de quelques oeuvres instrumentales de son époque, soit des estampes et des pièces tirées du Codex Paenza. Ce dernier manuscrit est particulièrement intéressant du fait qu'il contient des versions instrumentales ornées de certaines chansons de Machault. Neuf musiciens aux instruments médiévaux — vièles, rebecs, luths, flûtes, cornets, saqueboutes, douçaine, orgue portatif — accompagneront les chanteurs Dan Taylor, haute-contre et François Panneton, ténor.

L'OSM enregistre

UNE AUTRE semaine chargée pour l'Orchestre symphonique de Montréal: les grands concerts demain (mardi) et mercredi avec Charles Dutoit au pupitre et ses invités: Natalia Troitskaya, soprano, Eva Randova, mezzo-soprano, Kaludi Kaludov, ténor, Sergei Leiferkus, basse et le Choeur de l'OSM préparé par Iwan Edwards. Au programme: *Les cloches* de Rachmaninov et *Messe glagolitique* de Janacek. Cette dernière oeuvre fera partie du répertoire du prochain disque que l'OSM enregistrera avec Decca-London du 16 au 31 mai, en l'église historique de Saint-Eustache. Les autres oeuvres sont de Bartok avec *Chantal Juillet* au violon, la version intégrale du *Lac des cygnes* de Tchaïkovski. La *Sinfonietta* de Montréal, formation de chambre regroupant les meilleurs solistes de l'OSM, enregistrera un premier



PHOTO JACQUES GRENIER

Jacques Héty

disque consacré aux *Symphonies* nos 85, 86 et 87 de Haydn.

Héty à New York

LE CONCERTO pour trompette de Jacques Héty sera au programme de la première saison de Kurt Masur, le nouveau chef de l'Orchestre philharmonique de New York les 14, 16 et 19 mai, avec comme soliste le

trompettiste solo de l'ensemble, Philip Smith. Une oeuvre du compositeur québécois avait été également jouée par la Philharmonique de New York alors dirigée par Charles Dutoit l'automne dernier. Il s'agissait alors des *Images de Révolution*, une oeuvre de Jacques Héty que l'OSM avait créée l'automne dernier.

La nouvelle muséologie s'oriente vers le communautaire

Nicole Canuel

ÉCOMUSÉES, maisons de transmission de la culture: les nouvelles muséologies au Québec viennent brouiller nos notions de musées traditionnels, voire même les contester! Depuis une trentaine d'années, elles surgissent par-ci par-là dans le monde. Un musée du voisinage oeuvre dans les quartiers noirs de Washington, les « Casas de museo » au Mexique axent leurs efforts sur les problèmes des banlieues des grandes villes. Bref, les initiatives étaient assez nombreuses pour expliquer la fondation en 1984 du Mouvement international pour une nouvelle muséologie (MINOM) afin de rassembler toutes les expériences de muséologie communautaire.

Le Québec a adopté en 1978 la formule des écomusées, dont les sources viennent de France, mais qui a été largement adaptée. Et tout récemment, les Amérindiens et les Inuits se dotaient d'un forme de muséologie bien à eux, les Maisons de transmission de la culture.

La réflexion continue, les nouvelles muséologies évoluent. D'autres tendances se dessinent mais sont encore difficilement classables. De quoi réjouir les adeptes, eux qui contestaient l'inertie du mouvement muséal conventionnel.

Patrimoine, participation, population, territoire, identité à affirmer, histoire. Voilà les mots-clés quand on parle d'écomuséologie. Dans les écomusées, ce ne sont pas les objets uniques comme dans les musées d'art conventionnels qu'on retrouve mais plutôt des objets du patrimoine de tous les jours, reflétant l'histoire d'une population. « Dans l'écomusée, c'est la notion de territoire qui compte, observe Pierre Mayrand, professeur à l'Université du Québec à Montréal qui a participé à la création de l'écomusée de la Haute-Beauce. La collection s'appelle plutôt un patrimoine, lui-même lié au territoire culturel. Et derrière tout ça, une population désireuse de conserver et de mettre en valeur ces objets. On veut que les gens fassent l'apprentissage de leur autonomie. Car, à quoi bon conserver un objet-témoin si la population n'est pas responsabilisée? »

Les écomusées changent de visage selon la région. Ils croissent selon les besoins de la population, les enjeux locaux et régionaux et aussi selon le profil des professionnels qui y travaillent. Par exemple, l'écomusée, la Maison du fier monde,

dans le quartier Centre-Sud de Montréal, est né en 1980 d'une situation alarmante: délabrement du quartier, démolitions et des déplacements de population causés par la spéculation immobilière. Sa mission? Faire connaître aux gens leur culture et leur redonner une fierté. Mais, il fallait le concours des citoyens! Le modèle suédois de muséologie de participation a été utilisé. La Maison du fier monde a expérimenté cette approche avec les retraités de la Macdonald Tobacco, une entreprise qui a façonné l'histoire du quartier. « Il faut impliquer les gens du quartier et leur donner du pouvoir dans la définition de leur culture, observe René Binette, coordonnateur à la Maison du fier monde. Les retraités de la Macdonald Tobacco, c'est notre matière première pour faire l'histoire ouvrière du quartier. Ils possèdent dans leurs mémoires, leurs albums de photos et leurs documents personnels, un ensemble de matériaux essentiels pour connaître cette histoire industrielle et ouvrière. »

Pour sa part, l'écomusée de la Haute-Beauce, c'est le véritable musée éclaté. L'ancien presbytère de Saint-Evariste-de-Forsyth loge le Centre d'interprétation et de services de l'écomusée de la Haute-Beauce mais il y a d'autres bâtiments dans tout ce grand territoire; la Maison des gens, à Saint-Hilaire de Dorset, en fait partie. Dix ans après son ouverture, l'écomusée de la Haute-Beauce vient de mettre sur pied la Maison du granit, construit au sommet du Mont Saint-Sébastien, un centre d'interprétation de l'industrie du granit dans la région. Les entreprises et organismes du milieu ont contribué à 60 % au financement.

Georges-Henri Rivière, un des initiateurs des écomusées en France au début des années 70, définit ainsi l'écomusée: « Un écomusée, c'est un instrument qu'un pouvoir et une population conçoivent, fabriquent et exploitent ensemble. C'est un miroir où cette population se regarde, pour s'y reconnaître. C'est aussi un miroir que cette population tend à ses hôtes, pour s'en faire mieux comprendre. C'est une expression de l'homme et de la nature. »

Selon Pierre Mayrand, qui arrive tout juste du premier Forum international des promoteurs des musées communautaires, au Mexique, l'écomusée est tributaire de toutes sortes d'expériences de muséologie communautaire dans le monde mais pas nécessairement reliées entre el-



Le Centre de services de l'écomusée situé dans un presbytère classé monument historique abrite la collection Napoléon Bolduc.

les. L'écomusée est celui qui est le plus près de la démarche officielle, surtout en France où les écomusées sont très liées aux institutions. Au Québec, les écomusées font plus de place à la participation populaire, aux initiatives spontanées, grâce à la souplesse de fonctionnement. »

Évidemment, avec une telle philosophie, la même question revient de la part du ministre des Affaires culturelles lors des demandes de subventions. Que faites-vous, au juste, de la culture ou de l'action sociale? L'écomusée la Maison du fier monde, qui a un projet de relocalisation dans l'édifice de l'ancien Bain Laviolette, a été reconnu en 1988 par le ministère des Affaires culturelles. « La reconnaissance est une étape qui nous met dans l'antichambre de l'accréditation, avoue René Binette. Il est temps maintenant de rentrer dans la maison. On a innové dans la mise en valeur de notre patrimoine. Si nous obtenons notre accréditation et les moyens financiers qui viennent avec, ça va bouger. Sinon, c'est notre survie qui en dépend. »

« La grande cause que l'on a à gagner, poursuit Pierre Mayrand, c'est d'amener le gouvernement à reconnaître le travail que font les musées communautaires. Il s'agit d'une muséologie importante et complémentaire. Les petits musées régionaux sont sous-équipés. Ils arrivent à

peine à joindre les deux bouts. On n'a pas d'autres choix que de se retourner et d'investir le peu d'argent qu'on a dans le travail communautaire si on veut avoir le sentiment de faire quelque chose en région. On travaille pour une autre culture qui n'est pas celle des grandes expositions. On travaille avec les gens pour essayer de définir ensemble notre culture. »

Les Maisons de transmission de la culture

Les élèves du primaire et du début secondaire d'Inukjuak, dans la Baie d'Hudson, auront leur camp d'été en archéologie. Les jeunes retourneront sur les lieux où les Inuits se sont sédentarisés dans les années 50, avec des personnes âgées qui y ont déjà habité. Les personnes âgées sont une source importante pour les recherches ethnographiques. Les jeunes, encadrés d'archéologues professionnels, feront des fouilles. Les objets trouvés seront classés, interprétés et déposés à la Maison de la transmission de la culture de Inukjuak.

« La Maison de transmission de la culture travaille en étroite collaboration avec l'école, affirme Michel Noël, directeur à la direction du Nord-du-Québec au ministère des Affaires culturelles. L'archéologie est le patrimoine des Amérindiens et des

Inuits. Il ne s'agit pas de créer des musées axés sur la culture matérielle puisque les Amérindiens et les Inuits n'ont pas d'objets. Le musée pour eux, c'est le lieu où ils pourront conserver leurs valeurs traditionnelles, leur langue et leur culture. Dans ce contexte, les personnes âgées tiennent une place importante parce qu'elles transmettent aux jeunes leurs traditions. »

Les Maisons de transmission de la culture, c'est le type de musée que les Amérindiens et Inuits ont trouvé pour répondre à leur démarche d'identité culturelle. Il y en a deux actuellement: l'une est à Quaqtaq, dans la Baie d'Ungava, et l'autre à Inukjuak, dans la Baie d'Hudson. Les Autochtones ont même créé leur Société pour l'éducation et la muséologie en milieu autochtone (SEMMA). L'organisme s'occupe de formation en muséologie et animation culturelle et a des échanges constants avec les grandes institutions muséales.

« Le musée devient un outil de prise en charge et de développement culturel, poursuit Michel Noël. Les Maisons de transmission de la culture sont issues du milieu, pour le milieu, puisqu'il n'y a pas de visiteurs. Il est de plus en plus question de tourisme contrôlé par les maisons de transmission de la culture. »

Une soirée mémorable

L'Ensemble Arion.

Claire Guimond (flûte), Chantal Rémillard (violon), Hank Knox (clavessin), avec la collaboration de Brigitte Lefebvre (violin), Christine Moran (alto), Louise Trudel (violoncelle), Danièle Forget (soprano), Michel Ducharme (basse) et Michel Léonard (ténor). Bernier. *Cantate le café*. Marais. *Suite en sol majeur* et la *Saillie du café* et son *double*. Bach. *Cantate* dite « du café ». BWV 211. Samedi 11 mai, salle Redpath.

Carol Bergeron

QUE VOILÀ une soirée de musique comme il en devrait exister des dizaines. Et il revient à l'Ensemble Arion, mais surtout à François Filiatrault, qui en a eu la brillante idée, de nous l'avoir offerte.

Trois oeuvres de Nicolas Bernier, Marin Marais et Jean-Sébastien Bach y furent agréablement interprétées. Trois oeuvres cependant qui étaient les vertus du café, cette liqueur apéritive et désolative qui « empêche la goutte et la gravelle », « fait venir les mois aux femmes » et « du jus de la bouteille combat le fatal poison »; qui dompte le sommeil, ravit l'âme, rafraîchit l'été et échauffe l'hiver.

Car, l'avait-on oublié, à Leipzig, où il travailla de 1723 jusqu'à sa mort, Bach ne commit pas que des *Cantates religieuses*. Il y dirigea un collegium musicum (petit ensemble d'instrumentistes et de choristes) qui se produisit notamment au café Zimmermann. C'est donc pour cet éblouissement qu'il composa la célèbre *Cantate profane* dite « du café », sketch publicitaire, en l'honneur de la boisson à la mode, cette noire effluve du Styx que le conseil municipal voulait interdire aux femmes afin de les préserver de la stérilité.

Moins connu que le « cantor », et son aîné d'une vingtaine d'années, le Français Nicola Bernier, sur le mode raffiné de la *Cantate française* « louis-quatorzième », voulut plutôt vanter les mérites d'une sorte d'elixir qui rend à la vie ces précieux moments que le sommeil lui dérobe; qui invoque au secours des malheureuses victimes de l'éthylisme, les deux rebelles à Bacchus.

Son contemporain et compatriote Marin Marais s'amuse, en une illustration purement instrumentale, à décrire les brusques effets, l'excitation nerveuse qu'engendre la consommation de ce « breuvage noir comme de l'encre », ainsi que le décrit un certain Leonard Rauwolf, d'Augsbourg.

Mais les notes du programme nous apprennent bien d'autres choses encore: sous la plume inspirée de François Filiatrault, elles racontent aussi la captivante histoire du café. Si bien qu'en l'espace d'un concert, l'auditoire est devenu plus intelligent de ce qui le prépare à mieux apprécier la musique qu'il entend.

D'ailleurs il est permis de croire que les musiciens permirent également de ce « scénario », de cette mise en situation. Par l'emprunt du morceau final de la *Suite en do* et par les modifications qu'ils apportèrent à la *Suite en sol* de Marais, par l'ajout, en guise d'introduction, d'un mouvement du *Concerto* BWV 1055 pour clavessin à la *Cantate* de Bach, on voit qu'ils ont cherché à créer un événement musical tout à fait original.

Privé de sa gambiste habituelle, l'Ensemble Arion avait retenu les services de trois instrumentistes ainsi que de trois chanteurs. Et puisqu'ils firent office de solistes, les Michel Léonard, et davantage, les Danièle Forget et Michel Ducharme, méritent sans doute que l'on souligne l'excellence de leurs prestations.

Klauniada, le Royaume du bric-à-brac

Toc en vrac

Spectacle conçu et présenté par le duo Klauniada formé de Valerie Dean et Don Rieder. Scénographie: Nina Moser, Don Rieder, et Valerie Dean. Eclairages: Andy Calamatas. Costumes: Nina Moser. Musique: Jim Ragland, et The Plastic People of the Universe. Spectacle produit par Tangente et présenté dans le cadre de la série Drôle de danse à la Bibliothèque nationale, de jeudi à dimanche.

Mathieu Albert

LE SPECTACLE a été conçu comme un dérapage continu. Il n'y a ni queue ni tête, ni fil conducteur, ni début ni fin. Pendant un peu plus d'une heure, un personnage du nom de Docteur Toc (Don Rieder) s'installe sur la scène pour raconter des histoires un peu fêlées, s'égarer dans des explications qui n'éclairent rien, sauter du coq à l'âne.

L'univers qui prend forme émerge comme le royaume du bric-à-brac.

Avec son bataclan d'amateur public, son casque de pilote d'avion à hélices, et sa veste, élimée comme il se doit lorsqu'on veut être un vrai clown, Don Rieder fait du Docteur Toc un hurluberlu sympathique, sorte de professeur Mandibule revenu de la Ribouldingue.

Le spectacle, intitulé *Toc en vrac*, se présente à l'image d'un numéro de cirque qui n'arriverait jamais à commencer. Tout se détraque, tout vacille, tout se disloque à la manière d'une pièce de théâtre dont l'auteur aurait oublié de rassembler les différents épisodes. La cohérence est évincée au profit des soubresauts de l'inattendu, la trame narrative est remplacée par un enchevêtrement de situations qui n'entretiennent à peu près aucun rapport les unes avec les autres.

Par exemple, Docteur Toc s'amusera à jouer au lecteur de nouvelles, au funambule excentrique, au conteur d'histoires à saveur politique. Il s'offrira même le plaisir de quelques jeux de mots (assez bien réussis) en trafiquant la langue selon le modèle

inventé par le personnage de Sol.

Dans son ensemble, le spectacle est suffisamment étoffé pour maintenir constant l'intérêt du public. Toutefois, on aurait aimé que Don Rieder, et sa partenaire Valerie Dean (qui est à peu près absente à l'intérieur du présent spectacle) poussent les choses un peu plus loin, et parviennent à donner une dimension supplémentaire à leur personnage. Pour l'instant, ceux-ci restent au niveau de la cocasserie, et apparaissent dépourvus de cette part de sensibilité qui aurait pu leur donner un caractère attachant.

Dans la peau de Docteur Toc, par exemple, Don Reider manipule suffisamment bien les ficelles du farfelu pour savoir être drôle, mais ne réussit jamais, cependant, à devenir émouvant. Il lui manque ce quelque chose d'indicible qui vient s'ajouter en plus, et qui fait d'une interprétation un jeu subtil entre ce que l'on veut dire et ce que l'on souhaite laisser dans le clair-obscur de suggestion.



Don Reider et Valerie Dean dans *Toc en vrac*.

ÉDITORIAL

Le « génie » au service de l'État ?

SENTANT PEU ou mal représentés depuis 20 ans par le SPGQ (Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec), les ingénieurs s'en sont retirés il y a trois ans pour se donner un syndicat autonome, soit l'APIGQ. Depuis près de deux ans et demi, cette Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec est en négociations avec son employeur, l'État, en vue d'en arriver à la conclusion d'une première convention collective qui reflète les préoccupations particulières de ses quelque 1100 membres. Cette revendication est légitime, et l'exaspération des ingénieurs est, fort compréhensible. Toutefois, les méthodes employées par les ingénieurs pour arriver à leurs fins soulèvent de multiples et graves questions, notamment quant à l'éthique du coulage d'informations et de fuites calculées. Et l'on peut se demander s'ils ne rendent pas un mauvais service à tout le monde, et d'abord à leur propre cause.

Les moyens de pression, peu orthodoxes, ont commencé il y a un an. Il y aurait des élections à l'automne si les ingénieurs du gouvernement étaient publiquement tout ce qu'ils savent sur le patronage et l'incohérence des décisions du gouvernement, lançaient leurs porte-parole, évoquant des cas de dilapidation de fonds, d'ingérence politique et d'autocratie. Plutôt que de recourir à la grève générale — un moyen tout à fait dépassé, disent-ils — ils ont accentué ce qu'il faut bien appeler une espèce de guérilla contre leur employeur récalcitrant. En plus de suivre de façon rigoureuse les lois et règlements qui les concernent — la classique grève du zèle — ils ont décidé de rendre public tout ce qui pourrait nuire à la santé et à la sécurité du public. Et c'est ainsi que, depuis trois mois, les « génies » de l'État, normalement si discrets, se sont mis à étaler sur la place publique « certains dossiers à caractère équivoque », des anomalies, failles et carences dont ils ont connaissance dans la gestion des fonds publics.

Il y a nettement escalade dans les révélations de plus en plus croustillantes et inquiétantes des ingénieurs du gouvernement. Le tout soigneusement orchestré, par médias interposés, pour embarrasser l'État-employeur. Un jour, c'est le dossier de l'assainissement des eaux qui fait la manchette. Si le gouvernement utilisait à bon escient ses propres ressources, au lieu d'enrichir des contractuels et des consultants, il épargnerait des centaines de millions de dollars. Un autre jour, les valeureux chevaliers nous préviennent que le Québec transgresse ses propres lois sur la santé et la sécurité. On nous apprend ensuite qu'une prétendue prime à l'accélération sert en fait à ralentir des travaux en environnement, et le reste à l'avenant. Les allégations et accusations pleuvent dru, jusqu'au dossier noir de lundi dernier.

L'APIGQ ne s'embarrasse pas de nuances. Les documents rendus publics il y a une semaine sont édifiants ou ahurissants, selon le point de vue. Reprenons-en quelques grandes lignes. La solution des ingénieurs pour développer l'économie, c'est le développement technologique. Difficile de les chicaner sur

cette évidence, de même que sur les étapes de leur plan de relance : la veille scientifique, le rapatriement des connaissances, le développement industriel et la recherche-développement, le transfert technologique. Toutefois, la conclusion est délicate. « Notre culture s'est développée d'une manière telle que notre effort intellectuel collectif se concentre sur des activités qui ne créent pas de richesse. L'ingénieur est la base de la viabilité du Québec puisqu'il peut rendre possible le développement technologique d'où découle un développement économique... » Quand même, messieurs, quelle enflure, quel orgueil !

Troublante escalade des moyens de pression des ingénieurs du gouvernement

Dans des annexes qui portent sur des économies potentielles et sur la diminution des dépenses, l'Association accumule pêle-mêle du meilleur et du pire. « Dans un premier tour de piste, y lit-on, les ingénieurs du gouvernement proposent des économies potentielles de l'ordre de quelques milliards de dollars. » Diable, qu'est-ce que ce sera quand la ronde sera terminée ou si les « négociations », rompues depuis des mois, continuent de faire du sur-place ? Autant à l'Environnement qu'aux Transports, pour ne faire état que des mastodontes, le cahier des doléances ressemble à un musée des horreurs. Pour y remédier, les ingénieurs mettent de l'avant une quarantaine de propositions dont la mise en oeuvre permettrait à l'État, à moyen terme, d'économiser jusqu'à 15 milliards \$. Enorme, n'est-ce pas ?

Tellement, en fait, qu'on se demande s'il n'y a pas anguille sous roche. Il y en a une, et de taille exorbitante. Tous les autres groupes de salariés de l'État, quelque 400 000, ont fini par s'entendre, fût-ce en maugréant, avec leur employeur ; plus encore, ils sont sur le point d'accepter, à contrecœur, un gel salarial pour les six premiers mois de 1992. De leur côté, seuls et isolés, les ingénieurs font face à la menace d'une loi extraordinaire qui leur imposera à la fois des conditions de travail pour les trois années de convention collective — dont il reste moins de huit mois, en fait — et le gel salarial abhorré. On comprend donc facilement leur frustration, leur exaspération, leur hâte de sortir du borborygme, eux qui s'estiment « la base de la viabilité du Québec ». Faire ça à eux, les traiter comme d'autres groupes de professionnels, pire, comme des fonctionnaires ?

Il y a de la tragédie dans cette affaire qui traîne en longueur. D'un côté, les ingénieurs de l'État réussissent mal à attirer des larmes sur la triste et lamentable sort qui serait le leur. Peut-être

ont-ils raison, mais la démonstration péremptoire fait défaut. Sont-ils donc les seuls à avoir le pas ? D'autre part, leurs virulentes dénonciations, si globales et tardives, ne sont pas tout à fait désintéressées, à dire le moins. Interrogé par les journalistes, lundi dernier, le président a eu la franchise de reconnaître leur ras le bol : « Le seul facteur qui nous motive, c'est la négociation. » S'ils s'amusaient dans les médias (sic), comme ils le font depuis un an, c'est qu'ils ne peuvent plus accepter que le gouvernement dilapide allégrement les fonds publics, tout en prétendant qu'il n'a pas d'argent pour améliorer leurs conditions de travail. Des conditions qui seraient déplorables autant en comparaison avec le secteur privé qu'avec leurs collègues de sociétés étatiques, telle Hydro-Québec.

Les ingénieurs du gouvernement mettent tellement d'ardeur à vilipender l'incurie de leur employeur qu'ils ont réussi à inquiéter les citoyens. Ils donnent, selon le jargon, de la bonne copie aux médias, dont ils se servent comme d'une commodité courtoise de transmission. Mais en même temps, qu'ils le veuillent ou non, cette attitude soulève le délicat problème de la loyauté et de la discrétion dont ils sont censés faire preuve dans l'exercice de leurs fonctions. Il n'y a pas de réponse toute faite à cette grave question, qui revient d'ailleurs de façon périodique à l'occasion de conflits de travail. Le plus grave, c'est que, l'intérêt public qu'ils prétendent servir étant inextricablement associé ou mêlé à leur intérêt personnel, les ingénieurs ne convainquent ni leur employeur ni les citoyens du bien-fondé de leur cause. Il y a de quoi geindre et se lamenter à n'en plus finir à toutes les tribunes médiatiques.

L'APIGQ n'est pas un syndicat traditionnel, c'est une association d'ingénieurs qui accordent autant d'importance, sinon plus, à la valorisation de leur profession, au respect de leur champ exclusif de travail et de leur code de déontologie qu'à l'aspect égal de leurs relations de travail », écrit le président dans une lettre à notre journal. Ce code précise les devoirs et obligations envers le public. « Dans tous les aspects de son travail, l'ingénieur doit respecter ses obligations envers l'homme et tenir compte des conséquences de l'exécution de ses travaux sur l'environnement et sur la vie, la santé et la propriété de toute personne. Ce qu'il oublie souvent, commente le président, les dirigeants politiques qui, plus souvent qu'autrement, écartent les avis de leurs experts-ingénieurs, soumis qu'ils sont à d'autres intérêts. » Et les intérêts des ingénieurs, eux ?

Sauf circonstances exceptionnelles, le service public exige la loyauté et la discrétion. Il y a de la confiance et de la crédibilité de l'État et de ses institutions, de la responsabilité et de l'intégrité des fonctionnaires. Plus souvent qu'autrement, le dénigrement, comme outil de marchandage, fait boomerang. Opportuniste, la vindicte des ingénieurs affaiblit leur propre cause, si bonne soit-elle.

GILLES LESAGE

OTTAWA : VASTE CONSULTATION SUR L'ÉCONOMIE...



Jeffrey Simpson

Joe Clark, notre sauveur !

QUELLE ironie de voir que Joe Clark, entre tous, nous revient pour tenter de sauver le Canada ! Voici un homme que l'on investissait en 1979-1980. Un faiblard, un déconnecté, un jeunot, un qui ne savait pas compter correctement et qui perdait un vote fatidique qui fit chavirer son gouvernement en 1979. Peu de leaders canadiens ont été tenus en si piètre estime que Clark après sa défaite, en 80.

Qu'on se rappelle la course à la direction du parti conservateur en 1983. Le gagnant, Brian Mulroney, lui avait adressé des reproches sévères pour ce qu'il voyait comme une déférence excessive envers le nationalisme québécois. « Une communauté de communautés », disait Joe Clark pour décrire sa conception du fédéralisme ; ce en quoi Mulroney différait d'avis. Mulroney voyait les conservateurs comme les défenseurs de bon droit d'un gouvernement central vigoureux et il critiqua Clark pour s'arranger trop bien avec les séparatistes et les nationalistes du Québec.

Comme les choses ont changé ! On est en présence d'un parti (conservateur) très impopulaire dans presque tout le Canada. Tandis que l'unité du pays est profondément remise en cause, Brian Mulroney s'en est remis à Joe Clark pour tenter de sauver le Canada.

Ce fut un choix empreint de sagesse. Clark est, tout compte fait, l'un des rares ministres conservateurs dont la réputation est meilleure maintenant qu'elle ne l'était en 1984, lors de la prise du pouvoir par les conservateurs. Sa crédibilité s'est accrue spécialement en dehors du Québec où l'opinion publique est hostile à Mulroney. Si jamais l'on en vient à une entente sur la Constitution, l'opinion, dans le reste du Canada, doit se faire plus souple. Sur ce point Clark — non pas Mulroney — peut représenter une différence.

Tout comme le gouvernement, Clark fait face à trois problèmes de taille. Il doit trouver des solutions à ces trois points. Un succès sur l'un des points, ou sur deux, serait insuffisant. Il doit scorer sur trois fronts, sinon la réforme constitutionnelle va vers un échec. Les conservateurs croient que si cette phase de la réforme constitutionnelle échoue, c'en sera fait de l'unité canadienne, brisée par la sécession du Québec. Les enjeux pour Clark — si l'on passe sous silence ceux du pays — sont à la vérité très hauts.

Premièrement : l'accord du lac Meech a jeté un discrédit total sur la formule antérieure de révision de la Constitution. Les gens en dehors du Québec ont éprouvé une sainte horreur pour des négociations à huis clos. Ils ont été en désaccord avec la commission parlementaire qui affirmait que l'on ne pouvait apporter aucun changement à l'accord. Ils furent froissés qu'on leur dise qu'un document négocié à huis clos par onze hommes blancs ne pouvait être modifié. Ainsi, ce que l'on désigne par les mots « fédéralisme exécutif », le système qui a servi depuis des décennies aux gouvernements du Canada, se retrouve sans appui dans le reste du Canada ; mais aucun autre processus ne lui a été substitué.

QUÉBEC affirme qu'il ne traitera qu'avec Ottawa, qu'il ne se rendra pas à un forum fédéral-provincial où siègent les autres provinces. Cette position du Québec est constitutionnellement et politiquement impossible dans le reste du Canada, où les provinces doivent s'impliquer dans les changements constitutionnels.

En dehors du Québec, le gouvernement Mulroney — et les politiciens en général — est tenu en si piètre estime que plusieurs préconisent que le public s'approprie la direction des changements à la Constitution. Ce qui explique que tant de demandes sont formulées en vue de tenir des référendums ou de créer des assemblées constituantes.

Le gouvernement n'aime pas cette idée d'une Assemblée constituante et tente d'étouffer le courant qui la réclame, en partie en annonçant — dans le prochain discours du Trône — la création d'une autre commission parlementaire qui fera la tournée du Canada pour discuter d'idées que nourrit le gouvernement à propos des changements à la Constitution. Sa crainte est que l'Assemblée se révèle, tôt, impossible à maîtriser. Les deux craintes sont plausibles.

Dans ses déplacements au Canada, Clark tâche de trouver le type de

processus de réforme constitutionnelle qui pourrait rallier le Québec et le reste du Canada. Lors de rencontres avec les premiers ministres provinciaux et d'autres leaders politiques, il discutera des manières d'accroître la participation du public et d'impliquer les gouvernements provinciaux.



Même si Clark et son gouvernement trouvaient un processus, il n'existe pas d'accord sur les points à inclure dans l'ordre du jour lors de ce round de pourparlers ayant comme objet la Constitution. Québec entend clairement discuter du partage des pouvoirs, mais le rapport Allaire, du Parti libéral du Québec, était tout à fait inacceptable pour le reste du Canada. Cela ne vaut même pas la peine d'en parler, parce que le rapport *Un Québec libre de ses choix* affaiblirait trop le gouvernement central. Le reste du Canada, par conséquent, parlera de partage des pouvoirs, mais pas si la discussion mène à un transfert massif de pouvoirs d'Ottawa aux provinces. Ce dont le reste du Canada veut discuter, ce sont des domaines comme la réforme du Sénat, les droits aborigènes, les droits à l'égalité, la Charte canadienne des droits et libertés, domaines dont aucun n'est important ou intéressant aux yeux du Québec.

Le troisième problème de Clark — les deux premiers étant le processus lui-même et le contenu — porte sur les communications. En dehors du Québec il y a fort peu de sympathie exprimée pour quelque demande que puisse formuler le Québec. Largement répandue dans le public, l'opinion demeure — qu'on aime ou qu'on n'aime pas ça — que les problèmes du Québec ont trop longtemps pris la prééminence dans l'ordre du jour du pays.

Tout de même, le gouvernement Mulroney, comme tout observateur des questions liées à l'unité nationale, sait que de tous les défis constitutionnels auxquels fait face le pays, seul celui qui pose le Québec constitue une menace pour l'unité du Canada. La conclusion est que, par définition, Ottawa doit répondre à ce défi avec le plus grand sérieux.

À cause de l'opinion publique dans le reste du Canada, cependant, le gouvernement Mulroney n'ose pas se permettre de paraître s'occuper intensément, sinon exclusivement, des préoccupations du Québec. M. Clark, dans sa présente tournée, appuie sur le fait que le présent round constitutionnel touche les préoccupations formulées dans tout le Canada.

Posons le problème en d'autres termes. Clark et les autres ministres du gouvernement Mulroney doivent ne pas paraître, en s'occupant du problème du Québec — le plus lourd de menaces pour le Canada — discuter de ce problème ; du moins, ils doivent paraître en faire un problème qui revêt une importance secondaire.

CE QUI EST vrai, c'est que le gouvernement Mulroney est pétrifié par cette possibilité de sécession du Québec et qu'il ne saurait paraître, ailleurs au Canada, consacrer beaucoup de son temps à se soucier du Québec. Pour conserver le Québec dans le Canada, le gouvernement doit en somme sembler se préoccuper du Canada, tandis qu'en privé il passera la majeure partie de son temps à se tourmenter à propos du Québec.

M. Clark est devenu mature comme politicien durant son mandat comme ministre des Affaires extérieures. Cette tâche, il l'a assumée avec aplomb, elle lui a conféré plus d'assurance, il y a appris beaucoup sur l'art de négocier, ce qui ne manquera pas de lui servir dans sa présente mission. Presque à l'unanimité, on lui a décerné un diplôme de compétence aux Affaires extérieures.

À présent, Joe Clark met à profit cette crédibilité et ces talents dans une joute plus difficile qui a trait à la diplomatie interne. Bientôt, la politique étrangère semblera plutôt anodine en comparaison des relations fédérales-provinciales.

LETTRES AU DEVOIR

La politique du silence

JE SUIS de retour de Toronto depuis hier où j'ai participé à un échange Toronto-Montréal du Forum des citoyens de la commission Spicer. Ce fut une expérience exceptionnelle.

Pour une fois, une véritable rencontre entre Canadiens, anglais et français, avait lieu ; non pas par l'intermédiaire des politiciens et des médias mais directement et honnêtement entre citoyens n'ayant pas de ligne de parti ou de stratégie politique à suivre ni de marché à qui plaire. Je suis souverainiste mais je ne veux pas l'être par ignorance, en ayant jamais écouté l'opinion de l'autre.

Ainsi, je suis fortement déçu de votre abstention presque systématique de toute couverture des travaux de la commission. De quel droit vous permettez-vous de décider de ce que vos lecteurs ont le droit de savoir ou non. Cette commission a rejoint plus de 300 000 Canadiens ; depuis le temps qu'on se plaint des discussions à huis clos, lorsque la population parle, on ne transmet pas ses paroles.

Paul Bernier
Montréal, 1er mai 1991

Démagogie politique

VOUS SAVEZ très bien, M. Mulroney, que la situation du Québec dans la Confédération n'est pas la même que celle de la Belgique ou de la France dans la communauté européenne. Quand vous dites aux Québécois, comme vous l'avez fait récemment dans le comté de Charlevoix : « Il ne faut pas briser la Confédération ; regardez l'Europe, les pays européens se réunissent dans une grande fédération », vous ne dites pas, et vous le savez très bien, que leur situation est très différente de la nôtre.

En Europe, des pays indépendants négocient librement leur adhésion à une forme de fédération. Imaginez ce qui se passerait, par exemple, si l'Allemagne dictait à la Suède ou à la Hollande les conditions de leur adhésion à la communauté européenne ! Ceux qui tiennent les vraies leçons de l'évolution de l'Europe, ce sont ceux qui disent : hâtons-nous de prendre en main notre destin pour pouvoir ensuite négocier de nouvelles relations avec nos voisins.

M. Mulroney, n'imites pas votre prédécesseur, M. Trudeau, qui utilisait déjà vos arguments. Ne sortez pas non plus l'épouvantail des conséquences économiques désastreuses de l'indépendance du Québec. Vous savez très bien que de petits pays, moins ri-

ches en ressources naturelles que le Québec, jouissent d'un niveau de vie comparable ou supérieur à celui des grandes puissances. Il est dégradant d'entendre un premier ministre défendre le fédéralisme en faisant de la démagogie. Il me semble que le débat politique devrait garder une certaine dignité, et faire preuve d'un peu plus d'originalité et de pénétration.

Paul-Émile Roy
Lorraine, 7 mai 1991

Le cheval de Saint-Luc

C'EST TRÈS justement que LE DEVOIR publia, en date du 7 courant, le texte présenté par un groupe de profs de l'école Saint-Luc au Conseil de la CECM.

Ce texte est, qu'on ne s'y trompe pas, un appel au secours provenant d'enseignantes et d'enseignants qui ont l'impression de lutter pour une cause désespérée dans un environnement hostile.

Hostile ? certes. Le cheval de Troie est même dans les murs de l'école. Je n'en veux pour preuve que cette lettre adressée par le directeur de l'école St-Luc, Mr Peter (?) Lamothé, aux parents des élèves des classes d'accueil. En anglais seulement, yes sir, sous prétexte que les parents en question ne parlent pas français. Fallait y penser, non ?

Geste intolérable et contraire à la loi 101, mais geste toléré par la CECM qui a des cho-

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints
Jean Francoeur, Albert Juneau,
Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Jacques Chabot,
Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS

ses plus importantes à faire, sans doute, que de s'assurer que ses principaux donnent un visage français à leur école

Henry Égretaud
Montréal, 7 mai 1991

Gare à la démagogie

EN DÉBUT de semaine, le chef du Bloc québécois, M. Lucien Bouchard, lançait l'anathème « fasciste » pour qualifier les propos récents de Jean Chrétien au sujet de l'hypothèse d'un changement constitutionnel sans le Québec. L'occasion était belle de pourfendre celui dont beaucoup de Québécois se demandent s'il n'est pas tombé sur la tête à force de jeter de l'huile sur la flamme nationaliste. Mais, comme cela semble être son travers le plus inquiétant, M. Bouchard a lui-même sombré dans une rhétorique peu digne de quelqu'un qui aspire aux plus hautes fonctions politiques, bien qu'on ne sache pas encore exactement lesquelles. Ce dont personne ne peut douter par contre, c'est qu'il aspire...

À moins que nous ne soyons mal informés, M. Chrétien ne prépare pas de coup d'État. Il a ses idées sur l'avenir du Canada et du Québec ; il les exprime et c'est son droit le plus strict en démocratie. Notre droit, à nous citoyens, sera de lui exprimer le moment venu que nous ne partageons pas sa vision archaïque. En attendant, les ténors du nationalisme majoritaire nous rendraient plus service en préparant un projet crédible de société québécoise souveraine qu'en réagissant avec démagogie aux moindres propos de leur pire adversaire.

D'autant que les fascismes les plus meurtriers du monde occidental moderne, l'italien, l'allemand et l'espagnol avaient tous en commun un très forte propension au nationalisme obtus et démagogique. René Lévesque, qui avait connu les méfaits de ces nationalismes-là, s'était assuré de joindre au projet national un contenu social-démocrate dont on ne parle plus beaucoup. Un projet de pays, j'en suis sûr. Mais pas n'importe lequel. En tout cas, pas d'un pays neuf dont la principale caractéristique serait de servir d'excuse à tous les serres de ceinture libérales, péquistes et autres, marchant dans les chemins balisés par l'entrepreneuriat nouvelle vague.

M. Bouchard, vous m'effrayez au moins autant que M. Chrétien

Guy Larocque
Valleyfield, 8 mai 1991